

Formation technique de stagiaires étrangers



Stagiaires étudiant les techniques servant à contrôler la qualité des vaccins.

III

Présentation du programme

Objectifs et réalisations

Les stages techniques pour participants étrangers s'adressent à des administrateurs, techniciens ou chercheurs de pays et régions en développement et visent, dans le cadre d'activités organisées au Japon ou dans certains pays en développement, à leur transmettre les connaissances et la technologie requises dans leur pays. C'est le principal programme de "développement des ressources humaines" réalisé par la JICA.

Ce programme s'est régulièrement développé depuis son lancement en 1954 et son contenu est devenu plus diversifié et plus spécialisé.

Au cours de l'exercice 1999, 7 722 participants venus de 145 pays et régions ont reçu une formation au Japon, et 8 454 personnes ont suivi un stage dans un pays en développement.

Les anciens participants contribuent aujourd'hui à la construction de leur pays de différentes manières en tant que responsables nationaux, chercheurs et administrateurs de haut niveau, ou stagiaires œuvrant à la dissémination de technologie dans les villages agricoles, bien loin des capitales nationales. Aujourd'hui, 75 associations d'anciens stagiaires de par le monde travaillent au renforcement de l'amitié entre leurs pays et le Japon.

Caractéristiques du programme

La formation des stagiaires étrangers intègre souplesse et dynamisme afin de fournir à tout moment l'aide indispensable. Le programme permet par ailleurs de réagir de manière concrète et réactive aux problèmes exigeant une solution rapide, comme une crise financière ou le soutien au processus de démocratisation.

Cette souplesse de réaction garantit un maximum d'efficacité dans l'établissement de liens avec d'autres programmes et dans la réponse aux besoins des participants. Ainsi, la mise en œuvre de cours sur la gestion des prêts

en yens en deux temps* et le respect de l'environnement est susceptible de donner plus d'efficacité aux projets.

Au contraire des autres formes de coopération, ce programme se déroule en grande partie au Japon. Il fonctionne grâce à la participation et à la collaboration des organisations et instructeurs dispensant leur enseignement aux stagiaires, des organisations d'échanges régionaux et des communautés locales. Les activités du programme ne concernent pas uniquement le niveau de la coopération technique, mais servent également à constituer des communautés de personnes connaissant et appréciant le Japon. Réciproquement, les stagiaires participent à des échanges et se forment des amitiés dans tout le Japon, contribuant ainsi à renforcer la compréhension internationale parmi la population japonaise.

La mise en œuvre de la coopération technique au Japon présente plusieurs avantages : 1) renforcer la motivation des participants en leur permettant d'observer comment les nouvelles technologies et approches qui n'existent pas dans leur pays sont effectivement traduites dans les faits ; 2) transmettre l'expérience du Japon au monde ; et 3) donner l'occasion d'un échange de vues et d'expériences avec les stagiaires d'autres pays confrontés aux mêmes problèmes. Par ailleurs, l'occasion que le programme donne aux stagiaires et à leurs enseignants de réfléchir sur l'environnement global ou sur le passage à une économie de marché permet à chacun d'approfondir ses connaissances.

Au cours de l'exercice 1999, la JICA a lancé un nouveau système de formation de longue durée qui permet aux stagiaires de suivre un enseignement sur deux ans.

L'objet de ce système est de permettre aux jeunes administrateurs, chercheurs et hommes d'affaires d'étudier dans les universités japonaises pour obtenir d'autres diplômes (maîtrise, doctorat, etc.). Nous espérons que les liens établis entre les participants et les chercheurs japonais dans le milieu universitaire renforceront les relations entre le Japon et les PED. (Voir 1ère partie, chapitre 2, "Réponse à de nouveaux besoins", p. 23)



Le Centre international de la JICA à Okinawa a proposé une gamme étendue de cours de formation en tirant parti des ressources environnementales. Des efforts sont accomplis pour favoriser les échanges culturels entre les participants et la population locale.

Parallèlement aux activités de formation au Japon, il existe un programme de "formation à l'étranger", suivant lequel des organisations des PED ayant bénéficié d'une assistance technique japonaise forment des habitants de leur propre pays ou de pays voisins. Selon le savoir-faire à transmettre, cette méthode est la plus efficace, car l'enseignement se déroule dans un pays dont le niveau technique et les conditions sociales sont similaires. La formation dispensée aux participants dans leur propre pays est appelée "stage dans le pays (stage local)", alors que la formation destinée aux participants des pays voisins est appelée "stage dans un pays tiers". L'utilisation de ces méthodes de formation conformément aux situations spécifiques est susceptible d'améliorer les effets de la coopération technique japonaise.

Tendances et thèmes du programme

Promotion de la participation des citoyens

Par le passé, les projets de formation ont donné lieu au renforcement des liens avec les administrations locales et les ONG. Depuis l'exercice 1998, nous avons institué des cours de formation élaborés localement et envoyé des experts à chaque fois que les autorités locales possédaient un savoir-faire particulier et se montraient désireuses de contribuer à la coopération internationale. Au cours de l'exercice 1999, 30 cours de ce type (22 en 1998) ont été dispensés à 54 participants. Certains cours concernaient le transfert de savoir-faire typiquement japonais aux PED. Exemple : ingénieurs péruviens étudiant la technologie de fabrication des briquettes à Ube, dans la préfecture de Yamaguchi.

Renforcement de l'approche par pays

Au cours de l'exercice 1999, la JICA a procédé à une réorganisation structurelle et institué plusieurs départements régionaux : Département régional I (Asie du Sud-Est) ; Département régional II (Asie, Transcaucasie et Océanie) ; Département régional III (Amérique latine et Caraïbes) ; Département régional IV (Afrique, Moyen-Orient et Europe). Cette réorganisation a été effectuée pour fournir une aide qui corresponde aux conditions prévalant dans les différents PED. Pour répondre de manière adaptée aux problèmes auxquels ces pays sont confrontés, le nombre de stages par pays et par régions a été relevé à 153. Les thèmes abordés sont les suivants :

Coopération technique pour l'aide à la démocratisation

"Séminaires de démocratisation" au Tadjikistan

Le Tadjikistan est la nation la moins riche parmi celles qui ont accédé à l'indépendance après l'effondrement de l'ex-Union soviétique. Près de 80 % de la population vit dans un état de pauvreté causé par la guerre civile qui a suivi l'indépendance. Il a été mis provisoirement fin à ces affrontements par l'accord final signé entre les belligérants. Les négociations de paix entre factions pro- et anti-gouvernementales, principalement des groupes islamiques, ont été conclues en juin 1997. La nation demeure toutefois instable, comme le montrent des événements tels que le meurtre en 1998 des membres d'une mission d'inspection des Nations unies, dans laquelle travaillait Yutaka Akino, agent du gouvernement japonais.

En visite au Tadjikistan en 1998, le secrétaire d'Etat japonais aux affaires étrangères Keizo Takemi a annoncé que le gouvernement japonais se déclarait prêt à accueillir

500 stagiaires en formation sur cinq ans sur une base de 100 par an à compter de 1999. Il a également annoncé le démarrage, au cours de l'exercice 1999, de "séminaires de démocratisation", dont le deuxième s'est tenu du 5 au 18 mars 2000 avec la participation de neuf personnes du Tadjikistan directement engagées dans le processus de consolidation de la paix. Ce programme doit contribuer à la reconstruction sociale et économique au Tadjikistan

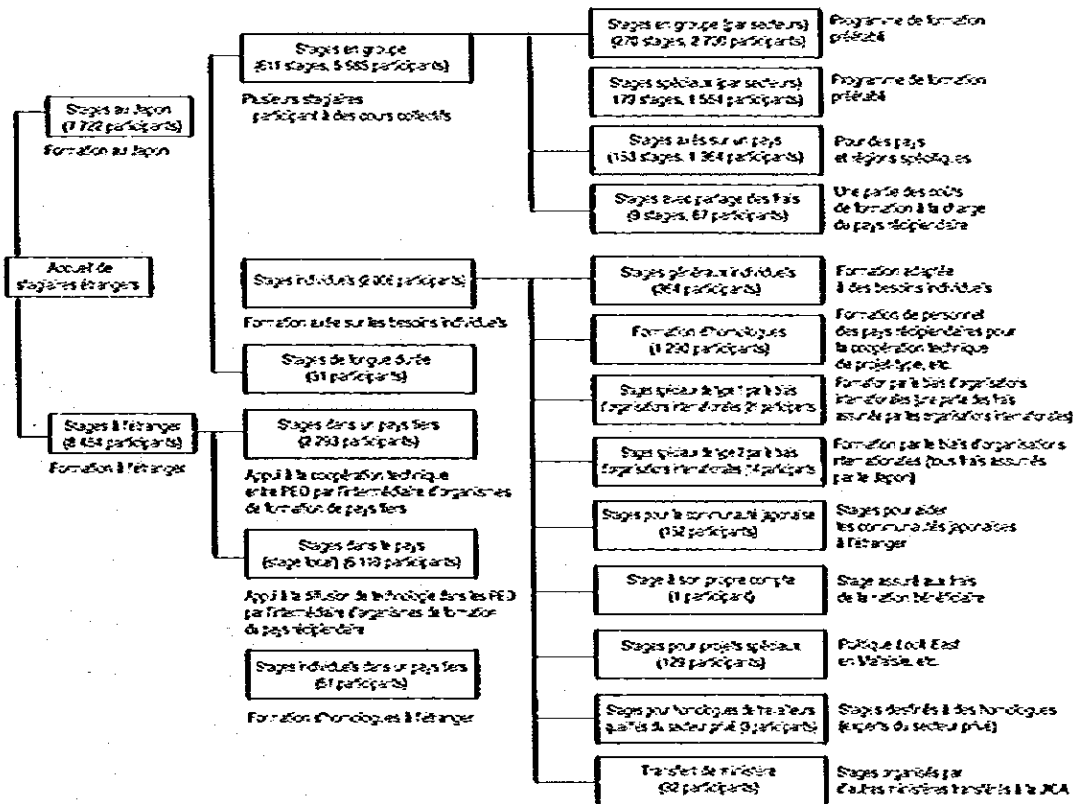
en s'appuyant sur l'expérience de modernisation et de démocratisation du Japon et d'autres pays, ainsi que sur d'autres processus de paix. Parallèlement, il doit donner l'occasion à des représentants du gouvernement et de l'opposition d'examiner ensemble la manière d'œuvrer au redressement une fois la paix conclue. Le gouvernement du Tadjikistan a chaleureusement remercié le Japon pour ses efforts. (Voir p. 65).

III

Chapitre

Mise en œuvre des projets / Formation technique de stagiaires étrangers

Fig. 3-2 Types de stages et nombre de nouveaux participants pour l'exercice 1999



Soutien face aux problèmes d'environnement

Élimination des déchets dans la Communauté des Caraïbes (CARICOM)

Les 14 pays et régions qui composent la Communauté des Caraïbes (CARICOM) ont connu ces dernières années une augmentation du volume d'ordures ménagères et de déchets industriels. Celle-ci a entraîné une pollution marine, ce qui est un grave problème pour les pays de la région, le tourisme et la pêche étant des industries majeures. Lors de la conférence annuelle Japon-CARICOM, l'aide du Japon a été demandée concernant des mesures d'élimination des déchets.

Avec l'aide de l'administration préfectorale d'Iwate, des conférences sur la gestion des déchets ont été données en janvier 2000 aux administrateurs de la région responsables de ce domaine. Des formations permettant de voir les techniques d'élimination des déchets en action ont par ailleurs été assurées. L'objectif était de fournir une "formation spécifique à la région" qui puisse aider à résoudre les problèmes de la région toute entière et contribuer ainsi à renforcer la santé et l'hygiène publiques ainsi que la protection de l'environnement dans les Caraïbes.

Programme de formation pour l'aide à l'éducation dans les PED

Formation des professeurs de sciences et de mathématiques en Afrique du Sud

Depuis l'élection de Nelson Mandela en 1994, des efforts ont été accomplis en Afrique du Sud pour que les Noirs bénéficient d'une éducation dont ils étaient délibérément privés sous l'apartheid.

L'accès à l'éducation étant indispensable pour que les Noirs puissent participer aux activités économiques de leur pays, le Japon apporte son soutien à la réforme de l'enseignement à moyen et long termes. Nous fournissons en matière d'éducation une coopération complète qui combine diverses formes d'aide et concerne essentiellement les anciens bantoustans, où résident la majorité des pauvres de la population noire. Notre principale initiative dans ce cadre est un programme de formation spécifique au pays destiné aux professeurs de sciences et de mathématiques. Ce programme a été lancé au cours de l'exercice 1998 avec l'aide du Centre d'études de coopération internationale en matière d'éducation de l'Université de Hiroshima et de l'Université de l'éducation de Naruto. Dans le cadre de ce programme, des agents du corps enseignant des instituts universitaires de formation des professeurs d'Afrique du Sud visitent le Japon pour étudier notre système de formation d'enseignants. Ces mêmes agents tentent également d'élaborer un programme de recyclage des enseignants par le biais d'un système de formation ciblé sur les professeurs de sciences et de mathématiques actuellement en fonction dans des établissements d'enseignement secondaire en Afrique du Sud. En liaison avec ces activités, une équipe d'experts japonais a été envoyée en Afrique du Sud au titre du "Plan de recyclage des professeurs de sciences et de mathématiques d'établissements d'enseignement secondaire



La rencontre avec des stagiaires en formation est une bonne occasion pour les élèves de l'école primaire d'être en contact avec d'autres cultures.

de la province de Mpomolanga". Secourus par ces experts, les formateurs d'enseignants d'Afrique du Sud dispensent eux-mêmes aux professeurs de sciences et de mathématiques de la région une formation destinée à renforcer leurs capacités. Depuis l'exercice 1999, nous réalisons un programme spécifique de formation par pays sur l'administration scolaire régionale afin d'améliorer les capacités de gestion et de surveillance des administrateurs et répondre aux besoins de l'Afrique du Sud, où la décentralisation est bien avancée.

Grandes lignes de la formation à l'étranger

Depuis 1975, la JICA œuvre pour la coopération Sud-Sud* et encourage les PED à prendre le relais comme donateurs* à part entière. Principe forme de coopération dans ce domaine, le stage dans un pays tiers se déroule dans un PED dont le niveau de développement est relativement avancé. Des techniciens de ce pays qui ont bénéficié d'une formation dans le cadre de la coopération technique japonaise forment ensuite des techniciens de PED voisins. Les principales caractéristiques de ce programme sont les suivantes : 1) transfert de technologie facilité et entièrement conforme aux besoins des PED ; 2) possibilité de dispenser la formation dans des pays dont la culture, la langue, le climat et les coutumes sont similaires à ceux du pays récipiendaire ; 3) faibles coûts de formation ; et 4) stimulation pour les pays organisateurs à tendre vers plus d'autonomie.

La formation dans le pays favorise la diffusion des activités de la coopération technique japonaise au sein des PED et soutient les efforts d'auto-assistance de ces derniers pour faire en sorte que la technologie apprise s'imprime solidement. Cette formation concerne des projets dont la communauté locale bénéficie directement et aborde des domaines tels que l'environnement, la population, la santé et les soins médicaux ainsi que la PED*.

Au cours de l'exercice 1999, les 128 stages organisés dans 30 pays tiers ont attiré 2 293 participants, alors que les 55 cours de formation organisés dans 15 pays ont attiré

seulement 6 110 personnes.

Au cours de l'exercice 1999, la priorité a été donnée aux questions suivantes dans les différentes régions :

- (1) Région de l'ANASE :
 - Réponse à la crise économique en Asie
 - Aide au développement du bassin fluvial du Mékong
 - Séminaire de gestion de la dette (concernant l'Afrique)
- (2) Asie de l'Est :
 - Séminaire organisé conjointement par le Japon et la Corée du Sud
- (3) Asie du Sud-Ouest :
 - Aide au développement économique (infrastructure*)
- (4) Océanie :
 - Promotion de la coopération à l'échelle de la région
- (5) Amérique latine :
 - Planification pour la prévention des catastrophes et

protection de l'environnement
- Santé et soins médicaux

(6) Afrique

- Suivi de la TICAD II
- Aide à la démocratisation

(7) Moyen-Orient et Europe

- Aide à la transition vers une économie de marché

Programme de partenariat

La JICA utilise les programmes de partenariat pour fournir son aide aux PED désireux de mettre en œuvre et de développer la coopération Sud-Sud. Le programme intervient en bout de chaîne des actions de soutien aux PED souhaitant devenir des donateurs à part entière. Le Japon participe à des programmes de partenariat avec différents pays (pour plus de détails, se reporter au tableau 3-3).

III

Sur le terrain

Séminaire sur une agrosylviculture écologiquement durable par un système symbiotique de ressources humaines et naturelles Kagoshima

Douze participants de cinq pays de l'Afrique de l'Est

Un cours de formation intitulé "séminaire sur une agrosylviculture écologiquement durable par un système symbiotique de ressources humaines et naturelles" a été coordonné à la fondation Karamoja dans la ville de Kanoy (préfecture de Kagoshima). Le premier séminaire, qui s'est tenu du 13 septembre au 1er novembre 1999, a réuni 12 participants de cinq pays de l'Afrique de l'Est : Kenya, Tanzanie, Ouganda, Malawi et Zambie. Des techniciens de ces gouvernements et des chercheurs d'université spécialisés dans l'agriculture et la foresterie ont également participé au séminaire.

Le développement agricole est un problème important pour l'Afrique, car les paysans de ce continent sont pour la plupart fermiers ou paysans. Puis que ce développement se déroule dans le respect de l'environnement, il faut tout d'abord introduire un système écologique et durable d'agriculture et de foresterie qui tienne à la fois en compte la nécessité d'augmenter la production et de protéger l'environnement. Le cours cité plus haut a été réalisé dans le cadre d'une coopération régionale mise en place par la fondation Karamoja, l'Administration préfectorale de Kagoshima et l'Université de Kagoshima. L'objectif recherché est de mieux faire comprendre les systèmes applicables et de transmettre des méthodes pratiques.

Les participants ont assisté à des conférences dans les locaux du département de l'Administration agricole des autorités préfectorales de Kagoshima et de la faculté d'Agriculture de l'Université de Kagoshima. Ils ont également étudié les méthodes utilisées par les autorités et la communauté locale de l'île de Yakushima, qui est inscrite au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, afin de mieux préserver l'environnement naturel. Une rencontre a par ailleurs été organisée avec un groupe de femmes travaillant à la transformation des produits agricoles à Mizobuchi, dans la préfecture



Explications sur la manière de faire Fugashi lors d'un festival international.

de Kagoshima. Les participants ont pris part au Festival 1999 d'échanges internationaux de Kagoshima, où ils ont montré à la population locale comment confectionner Fugashi, dorade réalisée à partir de maïs en poudre couramment consommée dans l'Afrique de l'Est. À la fin de la formation, ils ont confronté leurs expériences avec des participants japonais lors du débat d'experts de Kagoshima organisé dans le cadre du Forum sur le partenariat Asie-Afrique.

Tableau 3-3

Années d'engagement de conventions de partenariat et contenu des programmes

Année	Contenu des programmes
Singapour 1993 1997	Amélioration de la productivité, conseil en management, génie logiciel, administration des ports, aéroports, etc. (Engagement sur le programme de partenariat 21 pour la mise en œuvre de la coopération paritaire).
Thaïlande 1997	Technologie de l'adduction et la distribution d'eau, dermatologie, télécommunications, formation de professeurs à l'Université nationale du Laos, diffusion de techniques d'afforestation pour les administrateurs au Laos.
Egypte 1998	Soudage, machines de construction, formation d'infirmiers, etc.
Tunisie 1999	Population et planning familial, séminaire de gestion de la dette, etc.
Chili 1999	Systèmes de transmission par fibres optiques, techniques de conchyliculture, etc.
Bésil 2000	Maladies tropicales, systèmes de production élaborés, techniques de traitement des eaux usées, santé et hygiène publiques, techniques de diagnostic des parasites dans le bétail.

Tableau 3-4

Répartition des stagiaires par régions (formation au Japon pour l'exercice 1999)

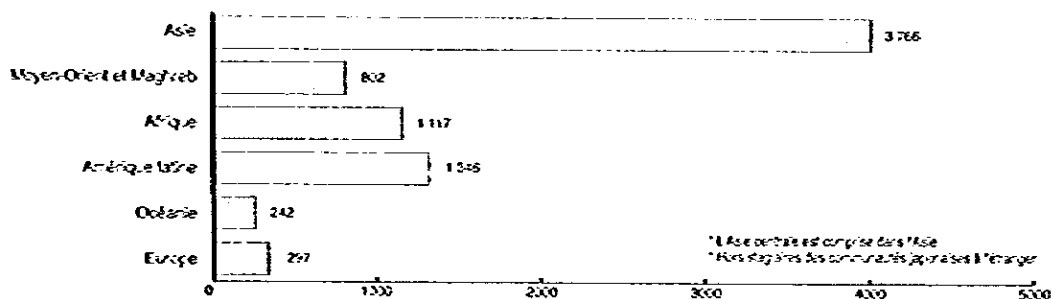
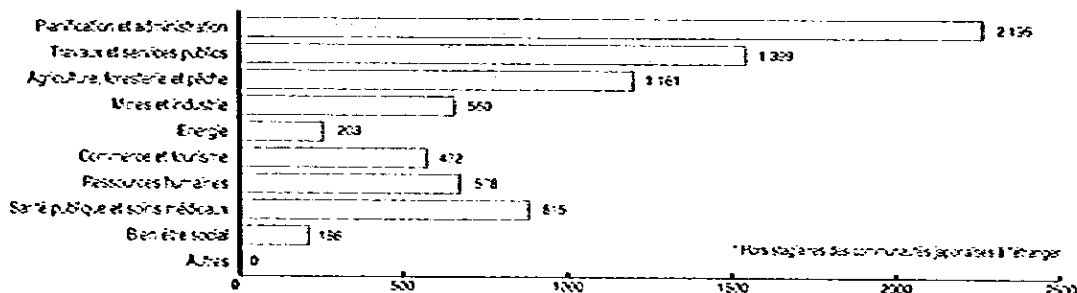


Tableau 3-5

Répartition des stagiaires par secteurs (formation au Japon pour l'exercice 1999)



Programme d'invitation de jeunes adultes

Objectifs et réalisations

Le programme d'invitation de jeunes adultes (PIJA) est une composante de l'appui de la JICA à la formation des ressources humaines. De jeunes adultes de pays en développement appelés à bâtir l'avenir de leur pays sont invités au Japon pour étudier leur domaine de spécialisation et rencontrer les Japonais.

Durant leur séjour, ils vivent avec de jeunes Japonais travaillant dans les mêmes domaines ou dans des familles japonaises. Ils ont alors l'occasion de participer à un grand nombre de manifestations sociales. Le programme a pour objectifs de stimuler les capacités des PED, de renforcer la confiance et la compréhension mutuelle et d'établir de solides amitiés.

Depuis le démarrage de ce programme en 1984, il s'est progressivement élargi et inclut aujourd'hui l'Asie, l'Océanie, l'Afrique, l'Amérique latine et l'Arabie saoudite. Environ 1 650 jeunes adultes venant de plus de 100 pays et régions visitent maintenant le Japon tous les ans dans le cadre de ce



Jeunes Nippons occupent des relations avec la population locale lors du Festival international de la coopération à Kumagaya, dans la préfecture de Niigata.

programme. Depuis sa création, il a permis d'accueillir plus de 20 000 jeunes adultes au Japon (mois de mai 2000).

Ce programme est réalisé avec la participation de la collectivité et le soutien d'organismes d'échanges internationaux de l'ensemble du Japon, d'associations de jeunes, de ministères du gouvernement, des administrations locales et d'un grand nombre de volontaires japonais.

Méthode d'invitation

Les participants, généralement invités pour une période de 28 jours, sont sélectionnés suivant leur domaine de spécialisation (éducation, économie, agriculture et bien-être social, par exemple) puis des groupes sont formés comprenant des participants d'une seule et même nation ou de plusieurs nations. Le programme standard est structuré comme indiqué sur la figure 3-6. Les participants doivent être âgés de 18 à 35 ans et ce séjour doit être leur première visite au Japon.

Gros plan

Treizième réunion de l'Association de l'amitié ANASE-Japon pour le 21ème siècle

Un cadre pour l'établissement de relations de coopération multinationales

La 13ème réunion de l'Association de l'amitié ANASE-Japon pour le 21ème siècle (AJAFA-21) s'est tenue en Indonésie à Bandung, du 25 au 27 mars 2000.

Organisées tour à tour dans chacune des nations fondatrices de l'ANASE, ces réunions fournissent aux associations des anciens participants de ces pays l'occasion de se rencontrer pour des échanges de vues destinés à renforcer leurs relations de coopération avec le Japon.

Cette fois, la réunion a été suivie par des groupes de représentants de cinq pays : Indonésie, Singapour, Thaïlande, Brunei et Malaisie. Des représentants du Vietnam ont également assisté comme observateurs. Parmi les représentants japonais figuraient des membres de la JICA et du conseil de la coopération international dans le cadre du "Projet d'amitié pour le 21ème siècle".

L'assemblée générale a été l'occasion d'un échange de vues sur certains sujets comme le programme du centre de vacances pour les jeunes géré par l'AJAFA-21. Lors d'un atelier, des représentants qui étaient rendus au Japon ont indiqué comment ils avaient trouvé

des possibilités d'affaires grâce au réseau de relations qu'ils étaient alors constitués. L'importance des échanges personnels a ainsi été clairement démontrée.

La situation des pays de l'ANASE a considérablement évolué ces dernières années. Ces pays ont surmonté la pire des crises économiques : en effet, au cours de l'exercice 1997, Singapour et Brunei se sont émancipés de l'aide*, alors que le Vietnam, le Laos et le Cambodge devenaient les nouveaux membres de l'ANASE.

On constate par ailleurs une augmentation du nombre de problèmes qui concernent les pays de l'ANASE et ne peuvent être résolus que par la coopération entre ces derniers. Ce sont des problèmes liés à l'économie, à la protection de l'environnement, mais aussi à la santé et aux soins médicaux.

Les échanges qui ont commencé à se développer grâce au programme d'invitation de jeunes adultes ne sont désormais plus exclusivement limités aux relations entre un pays et le Japon et s'étendent progressivement à des relations de coopération multinationales.

III

Chapitre 3

Mise en œuvre des projets / Programme d'invitation de jeunes adultes

Caractéristiques du programme

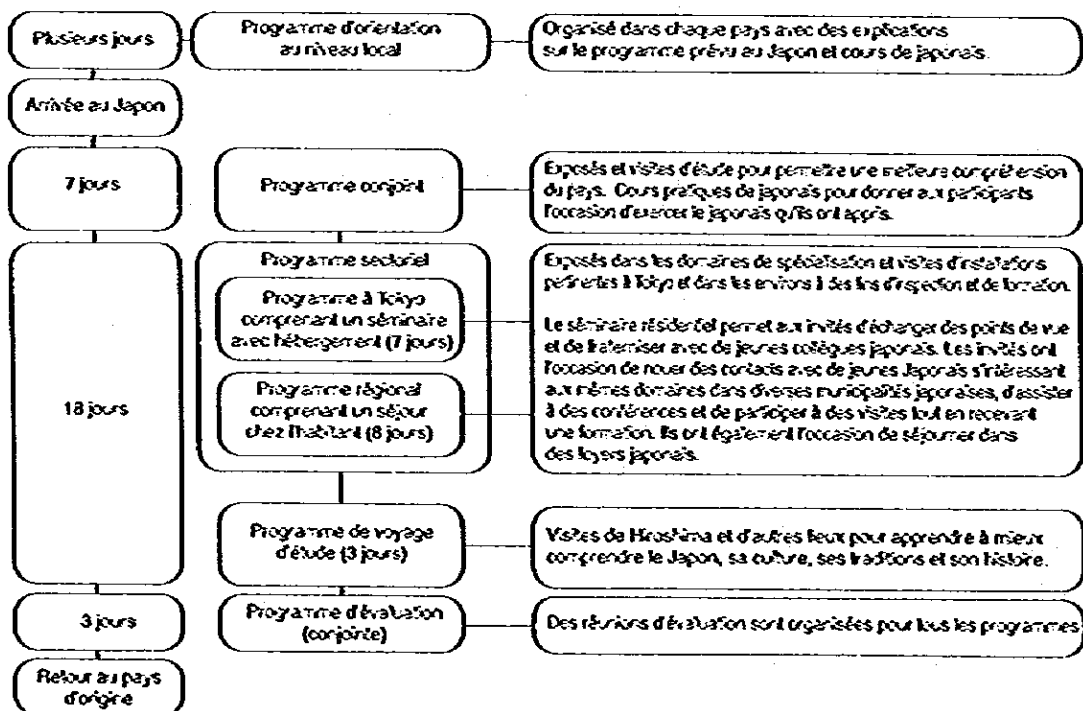
Le programme vise non seulement à permettre aux participants d'améliorer leurs capacités dans leur domaine de spécialisation, mais aussi à favoriser une meilleure connaissance du Japon et des Japonais, notamment sous l'aspect culturel et historique. Ce programme, qui se distingue par un emploi du temps où formation et échanges vont de pair, comporte diverses activités intéressantes et notamment un cours d'apprentissage pratique du japonais par des volontaires japonais qui présentent aux participants les endroits où ils vivent et des séminaires résidentiels prétexte à des discussions et des fêtes où les participants peuvent côtoyer de jeunes Japonais. Les participants ont aussi l'occasion d'échanger des idées avec les employés des sites qu'ils visitent. Les jeunes adultes participant au programme apprécient tout particulièrement ces possibilités. L'autre volet intéressant du programme est de permettre aux participants de séjourner dans des maisons privées et de connaître la vie d'un foyer japonais ordinaire.

Réseau de liens à l'échelle nationale

Au cours de l'exercice 1999, toutes les préfectures japonaises ont mis en œuvre le programme d'invitation de jeunes adultes. En étudiant dans diverses parties du pays, les participants ont l'occasion d'acquiescer une vue globale du Japon et, dans le même temps, de se familiariser avec la culture et l'histoire propres à la région où ils séjournent. Ces activités permettent donc aux participants mais aussi aux Japonais d'expérimenter la coopération et les échanges internationaux. Ces expériences contribuent à favoriser l'éducation pour le développement et à renforcer la conscience internationale au niveau des régions.

Aujourd'hui, alors que l'établissement de liens au sein du pays tient un rôle important dans la coopération internationale, le programme d'invitation de jeunes adultes joue un rôle pionnier.

Fig.3-6 Déroulement du programme d'invitation de jeunes adultes (PJJA)



Développement des ressources humaines pour le 21ème siècle

Après discussions menées avec les gouvernements des pays concernés, ce programme d'invitation est régulièrement révisé après quelques années pour s'assurer qu'il reste conforme aux besoins de développement de chacun de ces pays. Au cours de l'exercice 1999 par exemple, le Japon a invité un groupe d'aide sociale aux handicapés de pays de l'ANASE, dans lesquels des améliorations du filet de protection sociale* s'avéraient nécessaires (voir plus loin).

Dans le droit fil des propositions énoncées par le ministre de l'éducation Nobutaka Machimura lors de sa visite en Chine en mai 1999, 120 professeurs chinois ont été invités en novembre 1999 pour stimuler les échanges avec les professeurs japonais.

Les jeunes gens venant au Japon dans le cadre de ce programme sont influencés de diverses manières par l'expérience acquise durant leur séjour. En formant des professeurs qui appliquent dans leur propre pays les méthodes d'enseignement observées au Japon et des administrateurs capables de proposer des idées de réforme administrative en s'appuyant sur leur expérience du système administratif japonais, le programme d'invitation de jeunes adultes contribue de manière significative au développement des ressources humaines.

Prolongement des activités d'échange

Des associations de jeunes adultes ayant participé à ce programme ont été créées dans tous les pays fondateurs de

l'ANASE. Ces associations organisent des réunions d'échange entre elles (voir p. 117) et mettent en œuvre leurs propres projets avec le Japon ainsi que des actions sociales bénéficiant aux populations de leurs propres pays. On prévoit par ailleurs aujourd'hui de créer des associations d'anciens participants dans plusieurs autres pays.

Afin de consolider les relations d'amitié nouées au cours de la visite des participants au Japon, des missions de coopération ultérieure constituées de jeunes Japonais entrés en contact avec les visiteurs pendant leur séjour, de membres des familles d'accueil et d'agents d'organisations concernées, sont envoyées dans les pays des participants.

La JICA apporte un soutien actif à ces activités pour faire en sorte que le programme crée des liens à l'avenir et favorise des échanges plus étroits entre le Japon et les divers pays concernés.

On a par ailleurs constaté une augmentation notable des organisations et municipalités poursuivant leurs propres activités d'échange avec les pays participants, grâce aux possibilités offertes par ce programme. En 1998, une organisation de coopération invitant de jeunes adultes au Japon a constitué un conseil pour la promotion d'un "projet d'amitié pour le 21ème siècle". En plus d'offrir son soutien à la JICA, cette organisation est devenue l'agent de coordination pour le prolongement des échanges avec les participants au programme d'invitation au retour dans leur pays d'origine.

Ainsi, le programme d'invitation forge des liens entre le Japon et le reste du monde, tout en contribuant de manière significative à la formation de réseaux personnels pour la nouvelle génération. Le programme est par ailleurs susceptible d'évoluer vers une coopération et des échanges internationaux concernant des citoyens ordinaires.

Sur le terrain

Groupe mixte de l'ANASE pour l'aide sociale aux handicapés

Hokkaido

Programme régional intégré sur le thème de l'aide sociale aux handicapés

La Sapporo International Plaza participe au programme d'invitation de jeunes adultes depuis 1995. Un groupe mixte de l'ANASE s'est rendu à Sapporo en 1999. Un programme sectoriel intégré au niveau de la région a été présenté sur 15 jours. Toutes les manifestations se sont déroulées dans des zones situées à l'estérieur de Tokyo sur le thème de l'aide sociale aux handicapés.

Singapour et Brunei figurant désormais parmi les nations émanicipées de l'aide, les représentants de ces pays ont été remplacés par ceux du Vietnam et du Laos. Parmi les invités figuraient des jeunes aux handicaps les plus divers. La formation a été dispensée en groupes.

Les jeunes sont arrivés à Sapporo après avoir suivi un programme coéducatif à Osaka. Ils ont assisté à un exposé sur les mesures d'aide sociale aux handicapés dans l'hôtel de ville de Sapporo puis ils ont visité les installations d'aide sociale de la ville. Dans le discours pro-

gramme prononcé lors du séminaire résidentiel, le conférencier, lui-même handicapé, a présenté par des mots simples la manière dont les mesures d'aide sociale sont mises en pratique et il a illustré ses propos par des exemples tirés de son expérience personnelle. Les jeunes invités et les jeunes Japonais de l'auditoire étaient profondément émus par son message. Le séminaire s'est achevé un grand succès : une jeune personne du Laos a remercié qu'il avait donné aux participants l'occasion de mieux connaître non seulement l'aide sociale aux handicapés, mais aussi la culture japonaise et les jeunes d'aujourd'hui. Les participants ont beaucoup apprécié leurs séjours dans des foyers japonais et tout comme leurs hôtes, ils avaient les larmes aux yeux lorsque le groupe partit de Sapporo. Nous espérons fermement maintenir d'étroites relations avec les jeunes gens qui ont visité Sapporo à cette occasion.

(Centre international de Hokkaido-Sapporo)



Envoi d'experts de la coopération technique

Présentation du programme

Objectifs et réalisations

Dans le cadre de ce programme, des experts japonais sont envoyés dans des pays en développement pour communiquer leur savoir-faire et émettre des propositions adaptées aux conditions locales. Ils travaillent essentiellement avec des administrateurs et des ingénieurs qui jouent un rôle central dans le développement économique et social de ces pays. Le programme contribue simultanément au développement des ressources humaines, des organisations et des institutions. Avec le programme de formation technique de participants étrangers, il constitue le cœur des activités de coopération concernant le développement des ressources humaines dans les pays en développement.

Caractéristiques du programme

Cette forme de coopération se caractérise essentiellement par le fait que les activités correspondantes se déroulent dans les pays en développement, ce qui permet d'apporter une aide précisément adaptée à leurs besoins.

Elle se caractérise également par le fait que l'on dispose d'experts d'une gamme étendue de domaines pour de nombreuses tâches, du conseil technique traditionnel jusqu'à l'assistance pour renforcer les institutions et les politiques du pays, presque partout dans le monde en développement. En particulier, l'emploi d'experts japonais comme conseillers au sein des gouvernements des pays récipiendaires est un moyen efficace d'apporter une "aide aux orientations clairement visibles".

Elle se caractérise enfin par le fait qu'elle permet de répondre de manière souple et dynamique aux nouveaux besoins d'aide et aux nouveaux pays récipiendaires qui ont fait leur apparition suite aux changements intervenus au plan international, notamment en relation avec des questions telles que le transfert vers une économie de marché et la reconstruction après une catastrophe naturelle ou après un conflit.

La restructuration organisationnelle de la JICA en janvier 2000 a conduit à l'institution de quatre départements régionaux. La structure créée s'appuie sur une planification



Expert donnant des conseils sur le reboisement à Madagascar. © Senae

intégrée par pays, de la phase de planification à celle de mise en œuvre et permet ainsi d'intervenir par des formes de coopération souples et dynamiques. L'envoi d'experts ne se limite donc pas simplement à l'étude des différentes demandes des pays mais correspond à une approche globale tenant compte de liens avec d'autres formes de coopération.

Détails des activités

La JICA pratique diverses formes d'envoi d'experts pour répondre précisément aux besoins des pays en développement et garantir une mise en œuvre efficace des projets. Ceux-ci se déclinent suivant l'un des quatre types ci-après :

- (1) Envoi d'experts suivant les demandes individuelles des pays en développement.
- (2) Recherche en coopération² et soutien de base aux politiques importantes³ combinant l'envoi de groupes d'experts, l'accueil de stagiaires et la fourniture d'équipement.
- (3) Envoi de personnel de pays en développement à titre d'experts dans d'autres pays en développement, dans le but de transférer une technologie correspondant aux besoins de certaines régions en développement et aussi pour la coopération Sud-Sud⁴ (envoi d'experts de pays tiers).
- (4) Projets du type "offre", fondés sur les suggestions du Japon aux pays en développement concernant les principales formes de coopération (programme de développement en partenariat, "séminaire d'appui intellectuel de type "offre" du secteur privé"⁵, envoi d'experts des collectivités locales, etc.).

Au cours de l'exercice 1999, des experts de la coopération technique ont été envoyés pour la première fois par le Japon dans un pays émanicipé⁶ de l'aide aux frais de ce dernier. Cette première concernait l'envoi d'experts spécialisés dans la gestion des exportations à Hongkong.

Evolution des activités

Augmentation des opportunités de participation du public à la coopération internationale

Avec la diversification des besoins d'aide ces dernières années, il devient toujours plus important de recueillir pour l'envoi d'experts la coopération de diverses sources, notamment le grand public et les administrations locales.

Au vu de cette situation, la JICA travaille depuis l'exercice 1999 sur un "programme de développement en partenariat", dans le cadre duquel des projets de développement social et d'appui intellectuel nécessitant de petits moyens précisément adaptés sont confiés à des ONG japonaises et d'autres organisations. L'objectif est de réaliser des projets d'APD avec la coopération et la participation du grand public. Nombreuses sont les organisations à manifester de l'intérêt pour ce programme, ce qui témoigne de son considérable potentiel d'extension sous cette forme. Un autre petit "programme de développement en partenariat" est prévu pour l'année fiscale 2000 afin que les ONG de taille relativement petite puissent apporter leur soutien à la coopération.

Un "séminaire d'appui intellectuel de type "offre" du secteur privé" a récemment été institué au cours de l'exercice 1998 pour tirer profit des compétences du secteur privé. Les idées de séminaires pour les pays effectuant la transition vers une économie de marché sont recueillies auprès de groupes de réflexion privés et d'autres sources puis proposées à ces pays. Des séminaires de ce type ont connu un vif succès au Vietnam et au Myanmar.

Le programme d'envoi d'experts des collectivités locales" est une forme de coopération internationale basée sur les propositions présentées par les régions japonaises. Lorsqu'une autorité municipale souhaite prendre part à la coopération internationale, la JICA envoie des experts de la municipalité en question dans le pays. Au cours de l'exercice 1999, un expert en fabrication du papier de la coopérative de papier japonais (*washi*) de la préfecture de Shimane a été envoyé au Bhoutan. Des projets de ce type encouragent par ailleurs les municipalités à s'engager elles-mêmes dans la coopération internationale.

Le recrutement d'experts ouvert au public amorcé durant l'exercice 1997 s'est progressivement bien établi. Chaque année, d'éminents spécialistes recrutés dans le grand public sont envoyés en mission dans les pays en développement. Le nombre de projets concernés augmente tous les ans. La JICA encourage le public à participer aux projets de coopération internationale de diverses manières et nous espérons transférer les connaissances et les compétences de plus en plus de gens pour appuyer le développement social et économique des pays en développement.

Appui au renforcement d'institutions et à la planification de politiques

Les attentes se sont multipliées ces dernières années dans des domaines tels que le soutien à la politique financière et monétaire ou la modernisation des systèmes juridiques. Pour répondre à ces besoins des pays en

développement, la JICA a détaché des conseillers politiques auprès des principaux organismes publics chargés de la formulation des politiques dans les pays récipiendaires, afin de les aider dans le renforcement de leurs institutions et la planification de leurs politiques.

Un appui décisif aux politiques importantes est ainsi apporté aux pays qui effectuent la transition vers une économie de marché et pour qui la planification des institutions et des politiques figurent parmi les premières priorités : Vietnam, Cambodge, Laos, Asie centrale et Europe de l'Est. Une coopération dans les domaines de la politique industrielle et du développement des ressources humaines est assurée dans trois pays : Pologne, Ouzbékistan et Bulgarie. Au Vietnam et au Cambodge, la coopération concerne la modernisation des systèmes juridiques. L'aide fournie au Vietnam depuis l'exercice 1996 a été chaleureusement accueillie par le gouvernement vietnamien et la phase 2 de modernisation du système juridique a démarré au cours de l'exercice 1999.

Au Laos, la JICA est engagée dans un programme de coopération concernant le soutien aux politiques économiques liées à la transition vers une économie de marché, et au Myanmar, une aide est fournie pour la réforme structurelle de l'économie.

Réponse à de nouveaux besoins

1. Appui aux secteurs financier et monétaire dans les pays de l'ANASE

Dans le domaine du soutien à la reconstruction économique en Asie, nous avons poursuivi durant l'exercice 1999 l'aide sur les sujets financiers au sein de l'ANASE. En juin, une mission d'étude a été envoyée examiner les besoins spécifiques de la Thaïlande, de la Malaisie et de l'Indonésie. Afin de répondre rapidement aux besoins révélés par l'enquête, nous avons procédé au recrutement public de 160 candidats spécialisés dans la finance publique, la banque, le marché des capitaux et la gestion des entreprises. Nous avons également envoyé des experts de la politique bancaire et de la restructuration des marchés de capitaux en Indonésie, des experts spécialisés dans la



Conseils d'expert sur l'exercice des bus et des taxis à Malacca, O Sasei Nara

III

Chapitre

Mise en œuvre des projets / Envoi d'experts de la coopération technique

vérification financière et la gestion des crédits aux petites institutions de finance publiques en Thaïlande, et enfin, des experts des crédits commerciaux en Malaisie. Ces mesures ont permis de renforcer l'appui fourni aux finances publiques dans l'ANASE.

Suite à une demande du président Wahid au premier ministre Obuchi, nous avons également envoyé un conseiller hautement qualifié en Indonésie pour soutenir la promotion des PME.

2. Appui à la reconstruction après une catastrophe

Immédiatement après le tremblement de terre qui a frappé la Turquie en août 1998, des employés de l'administration préfectorale de Hyogo et de l'administration municipale de Kobe, qui avaient acquis une expérience de la reconstruction suite au grand tremblement de terre de Hanshin-Awaji en 1995, ont été envoyés comme experts sur le lieu de la catastrophe.

Des experts dans des domaines essentiels ont par ailleurs été rapidement détachés dans d'autres régions sinistrées de PED, notamment sur les sites d'un séisme à Taïwan et d'importantes inondations au Venezuela. L'appui à la reconstruction s'inscrivant dans les secours d'urgence, une aide adaptée est fournie en temps opportun.

3. Appui à la coopération Sud-Sud

La JICA apporte son soutien à la coopération Sud-Sud* (PED disposant d'une technologie relativement bien développée et d'un personnel qualifié allant d'autres PED sur la voie du développement) par l'envoi d'experts de pays tiers, qui sont des techniciens hautement qualifiés originaires d'un pays tiers. Ces dernières années, les pays accueillant ces experts, mais aussi ceux qui les ont envoyés, ont manifesté un vif intérêt pour la coopération Sud-Sud par le biais de ce programme.

La procédure consiste à envoyer des experts venant de pays dont l'environnement physique, la langue, le niveau technique et la culture sont similaires à ceux du pays récipiendaire, pour que le transfert de technologie s'effectue en douceur, en harmonie avec les besoins de ce pays. L'occasion qui est donnée aux experts de dispenser un enseignement renforce leur désir de se perfectionner et bénéficie donc au professeur et à l'élève. Cette idée est confirmée par l'accroissement du nombre de demandes reçues et l'intérêt marqué pour l'envoi d'experts. Au cours de l'exercice 1999, 115 nouveaux experts ont été dépêchés en Asie, en Amérique latine, au Moyen-Orient et en Afrique.

4. Renforcement du recrutement d'experts

Le système de recrutement d'experts a été renforcé par l'établissement d'un nouveau département des affaires administratives des experts, dans le cadre de la restructuration organisationnelle opérée à la JICA en janvier 2000.

Le recrutement des experts détachés individuellement et des experts envoyés dans le cadre de la coopération technique de projet-type est désormais régi par le Département de l'affectation des ressources humaines, qui sert de base de données de personnel pour le recrutement d'experts par la JICA. Pour retenir les experts les plus qualifiés, nous pré-

voyons non seulement d'étendre ces services mais aussi de renforcer le système d'enregistrement et de recrutement ouvert au public.



Expert travaillant au Malawi

Coopération technique de projet-type



Conseils pour la plantation des semis
(Plan de développement de méthodes de conservation
forestière au Panama).

III

Chapitre

Mise en œuvre des projets / Coopération technique de projet-type

Présentation du programme

Qu'est-ce que la coopération technique de projet-type ?

C'est la fourniture d'une aide à la formation du personnel nécessaire au développement économique et social des PED et au développement et à la diffusion de technologies et de compétences. Elle sert aussi à moderniser les systèmes et les institutions nécessaires au développement et à renforcer les capacités des organisations d'exécution. Une période de coopération de trois à cinq ans est prévue pour atteindre ces objectifs. Elle relie de manière organique des éléments tels que l'envoi d'experts, l'accueil de stagiaires au Japon et la fourniture d'équipements et de matériels pour constituer une forme d'appui technique dans lequel chaque aspect (depuis la formulation des plans jusqu'à leur exécution et leur évaluation) s'inscrit dans un ensemble totalement intégré.

Elle concerne principalement cinq domaines : développement social, santé publique et soins médicaux, développement agricole, forêt et protection de la nature, et développement du secteur minier et des industries de transformation. Cinq divisions de projets sont associées à chaque domaine.

Pour une pérennisation des projets

La coopération technique de projet-type doit absolument conduire à un développement durable et autonome. La réussite d'un projet dépend en effet de la capacité à s'appuyer sur les résultats obtenus à l'arrêt de la coopération japonaise. Il est particulièrement important au moment de décider d'entamer une coopération sur un projet de vérifier au préalable si le pays en question est capable de poursuivre le projet seul. Ensuite, pendant la phase de coopération, il convient de trouver des moyens de renforcer la capacité du pays à travailler de sa propre initiative.

La plupart des projets font intervenir l'envoi d'une équipe constituée d'un conseiller en chef et de plusieurs experts. Ces derniers travaillent sur le projet avec leurs homologues^{*}, autrement dit les administrateurs, chercheurs et ingénieurs du pays récipiendaire participant au projet.

Pour garantir l'efficacité de la coopération technique, les parties intéressées doivent comprendre leurs cultures et sociétés respectives et les experts japonais doivent développer un savoir-faire adapté aux conditions locales et ne pas se contenter de transplanter compétences et savoir-faire japonais sans adaptation.

Coopération axée sur l'appropriation

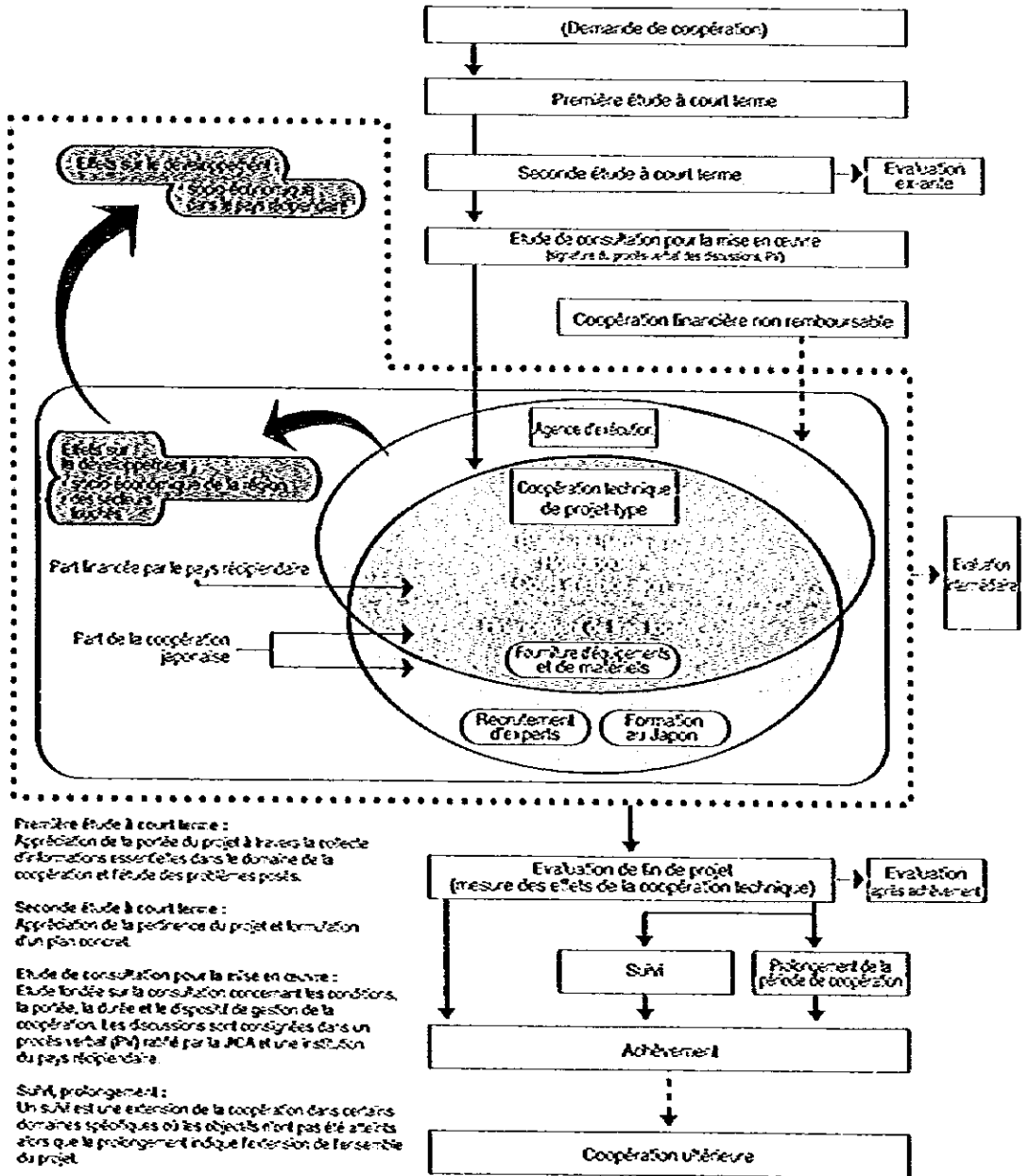
Si les projets sont supervisés conjointement par les agents du pays récipiendaire et les agents japonais, le pays récipiendaire est le seul maître d'œuvre et le Japon joue le rôle de partenaire coopérant. Des efforts doivent être accomplis pour renforcer le sentiment d'appropriation³ parmi les exécutants du projet dans le pays récipiendaire. Aussi, la coopération technique de projet-type intègre-t-elle des méthodes participatives sur le plan de la planification, de l'administration et de l'évaluation.

Si le pays récipiendaire n'est pas en mesure de trouver les fonds suffisants pour l'exécution d'un projet de ce type, le Japon peut prendre à sa charge les coûts des travaux préparatoires et de recherche (coûts locaux⁴), notamment les installations de recherche et d'expérimentation. La coopération japonaise est destinée à stimuler ses efforts d'auto-assistance du pays récipiendaire et celui-ci doit rester le principal agent du projet. C'est pourquoi il doit autant que possible supporter les dépenses engagées. Après achèvement de la coopération, le pays récipiendaire est libre de poursuivre seul le projet. Le Japon élabore un plan de prise en charge des coûts locaux et évalue la capacité de l'organisation chargée d'exécuter le projet dans le pays récipiendaire à assumer les coûts après la fin de la coopération. Si le pays récipiendaire ne peut fournir les locaux et autres installations nécessaires pour le projet, le Japon octroie une aide non remboursable pour le financement des bâtiments, installations et équipements requis, qui serviront alors de base à la coopération technique.

Evaluation de projets

L'évaluation de fin de projet intervient généralement six mois avant l'achèvement du projet. Elle juge de l'accomplissement des objectifs originaux, des retombées du projet, de la pertinence du plan adopté, des possibilités de prise en main par le pays récipiendaire et des perspectives

Fig.3-7 Déroulement de la coopération technique de projet-type



de développement autonome. La durée du projet peut être prolongée d'un à deux ans si les résultats de l'évaluation donnent à penser que cela est nécessaire. Des apports de coopération ultérieure peuvent parfois être fournis jusqu'à trois ans ou plus après la conclusion d'un projet, dans le but de le revitaliser et d'aider le pays récipiendaire à en assurer seul la gestion.

Résultats et contenu des projets

L'aide au développement social

L'aide au développement social couvre une gamme étendue d'activités techniques dans les domaines suivants : construction, exploitation et entretien de l'infrastructure sociale* (planification urbaine, transport routier, ports, transports maritimes, alimentation en eau et drainage ; formation professionnelle ; éducation scolaire et universitaire ; recherche ; prévention des catastrophes (séismes et inondations) ; sécurité et santé au travail (éducation pour la prévention des accidents au travail) ; et questions de portée mondiale* (environnement, mesures de réduction de la pauvreté et aide sociale aux déshérités).

Au vu de l'évolution dans les domaines relatifs aux projets, l'accent est mis sur l'éducation, principalement aux niveaux élémentaire et intermédiaire. Les projets dans ce domaine progressent régulièrement. Avec l'industrialisation rapide et la transition vers une économie de marché, les PED manquent de personnel dans des domaines industriels vitaux et plus particulièrement d'ingénieurs spécialisés dans les technologies de pointe, telles que l'ingénierie électrique ou les télécommunications. Aussi, la JICA apporte une aide à la création et l'extension d'instituts de recherche et de formation. Le développement des ressources humaines, notamment les projets en matière d'éducation et de formation professionnelle entrent pour la moitié de nos activités dans le domaine de l'aide au développement social.

Dans le domaine de l'écologie, des centres pour l'environnement étaient prévus dans cinq pays au cours de l'exercice 1999. La formation doit permettre d'instaurer des méthodes d'analyse de l'environnement et de les appliquer aux pays récipiendaires afin d'aider ces derniers à faire face aux problèmes environnementaux. Pour que la gestion des projets soit encore plus efficace, les échanges d'informations et les réunions entre ingénieurs sont encouragés.

Les projets se multiplient dans un autre secteur prioritaire, à savoir la réduction de la pauvreté. Une aide est apportée sur deux fronts : le renforcement des capacités des organisations gouvernementales participant au développement régional à formuler et mettre en œuvre des plans de développement et les activités de développement rural fondées sur la participation communautaire (méthodes de développement participatif*). Des efforts sont accomplis pour instituer des méthodes efficaces de développement rural, aussi bien au niveau de la planification que de l'exécution.

Au cours de l'exercice 1999, 54 projets de développement social ont été réalisés dans 28 pays.



Plan de formation sur l'exploitation des eaux souterraines et l'alimentation en eau (Éthiopie).

L'aide à la santé publique et aux soins médicaux

La santé est une aspiration fondamentale de tout être humain et constitue un élément indispensable pour la création d'une société saine au niveau régional, national et bel et bien mondial.

Toutefois, la santé et la vie de nombreux habitants de pays en développement sont menacées par des maladies endémiques, une mauvaise hygiène et la malnutrition.

En outre, ces dernières années ont été marquées par la propagation très rapide de maladies infectieuses nouvelles telles que le VIH/sida, et les maladies contagieuses récurrentes telles que la tuberculose ou le paludisme et les maladies parasitaires.

Les naissances et les décès fréquents d'enfants, dont témoigne le taux élevé de mortalité infantile, mettent la vie des individus et de la famille à rude épreuve et entravent le progrès social et économique des PED.

Face à ces problèmes, la JICA a dispensé un enseignement clinique hospitalier, une aide pour les études sur les maladies infectieuses, participé à la formation de personnel médical, au contrôle de la qualité de produits pharmaceutiques, à la santé publique et enfin, à la planification démographique et familiale. Au cours de l'exercice 1999, 51 projets ont été réalisés.

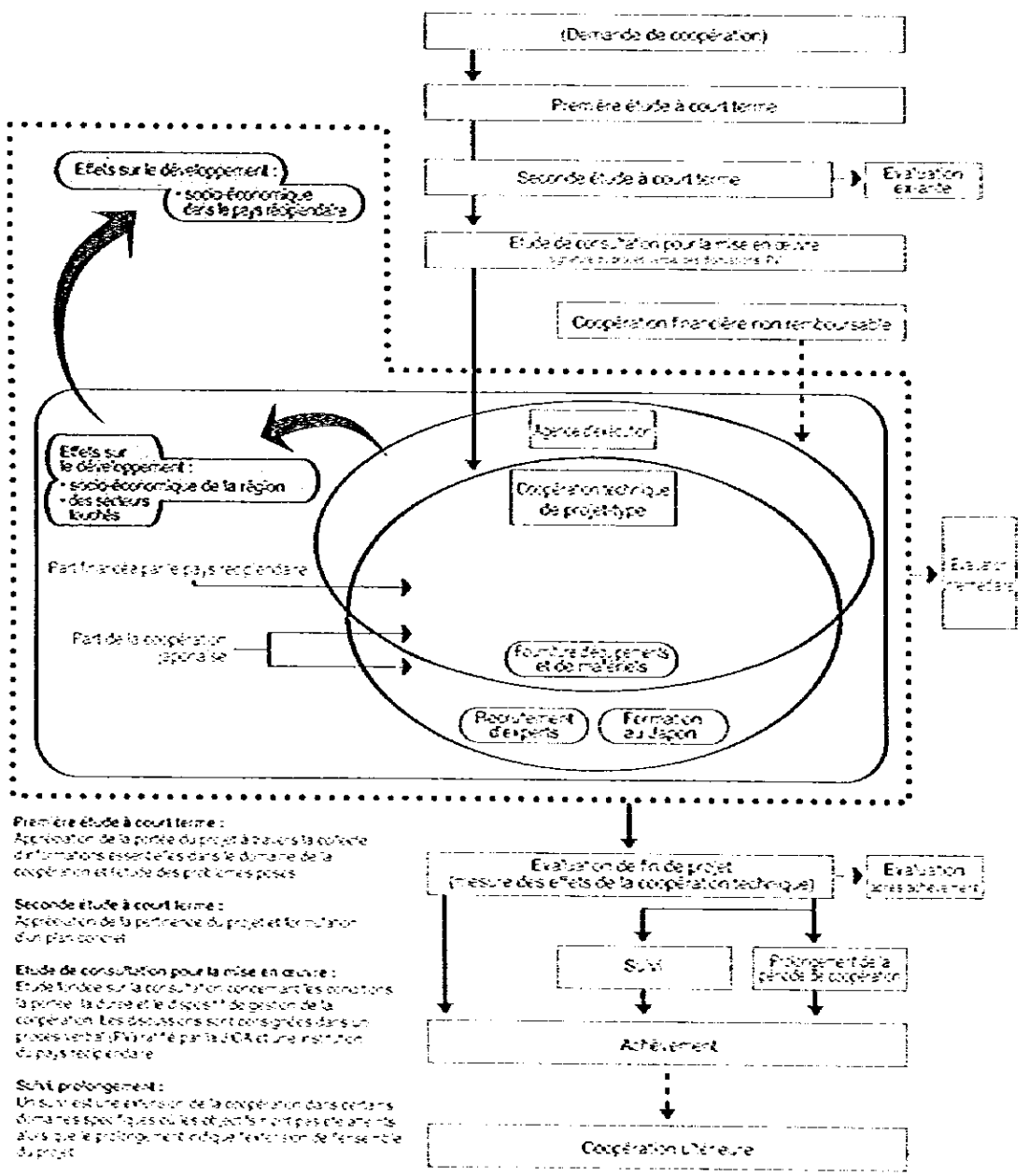
Le fait nouveau ces dernières années est la nécessité toujours plus grande d'une mise en œuvre des activités régionales suivant une démarche intégrée afin d'assurer l'efficacité de l'aide. Ces activités supposent une approche de la santé et des soins médicaux qui fasse intervenir l'éducation sur l'hygiène publique et la prévention des maladies, les services de santé régionaux et les soins de santé primaires*, notamment la protection maternelle et infantile et le planning familial. Nous assistons à une augmentation graduelle de ce type de projets.

III

Chapitre

Mise en œuvre des projets / Coopération technique de projet-type

Fig 3-7 Déroulement de la coopération technique de projet-type



de développement autonome. La durée du projet peut être prolongée d'un à deux ans si les résultats de l'évaluation donnent à penser que cela est nécessaire. Des apports de coopération ultérieure peuvent parfois être fournis jusqu'à trois ans ou plus après la conclusion d'un projet, dans le but de le revitaliser et d'aider le pays récipiendaire à en assurer seul la gestion.

Résultats et contenu des projets

L'aide au développement social

L'aide au développement social couvre une gamme étendue d'activités techniques dans les domaines suivants : construction, exploitation et entretien de l'infrastructure sociale (planification urbaine, transport routier, ports, transports maritimes, alimentation en eau et drainage) ; formation professionnelle ; éducation scolaire et universitaire ; recherche ; prévention des catastrophes (séismes et inondations) ; sécurité et santé en travail (éducation pour la prévention des accidents au travail) ; et questions de portée mondiale (environnement, mesures de réduction de la pauvreté et aide sociale aux déshérités).

Au vu de l'évolution dans les domaines relatifs aux projets, l'accent est mis sur l'éducation, principalement aux niveaux élémentaire et intermédiaire. Les projets dans ce domaine progressent régulièrement. Avec l'industrialisation rapide et la transition vers une économie de marché, les PDD manquent de personnel dans des domaines industriels vitaux et plus particulièrement d'ingénieurs spécialisés dans les technologies de pointe, telles que l'ingénierie électrique ou les télécommunications. Aussi, la JICA apporte une aide à la création et l'extension d'instituts de recherche et de formation. Le développement des ressources humaines, notamment les projets en matière d'éducation et de formation professionnelle entrent pour la moitié de nos activités dans le domaine de l'aide au développement social.

Dans le domaine de l'écologie, des centres pour l'environnement étaient prévus dans cinq pays au cours de l'exercice 1992. La formation doit permettre d'instaurer des méthodes d'analyse de l'environnement et de les appliquer aux pays récipiendaires afin d'aider ces derniers à faire face aux problèmes environnementaux. Pour que la gestion des projets soit encore plus efficace, les échanges d'informations et les réunions entre ingénieurs sont encouragés.

Les projets se multiplient dans un autre secteur prioritaire, à savoir la réduction de la pauvreté. Une aide est apportée sur deux fronts : le renforcement des capacités des organisations gouvernementales participant au développement et régional à formuler et mettre en œuvre des plans de développement et les activités de développement rural fondées sur la participation communautaire (méthodes de développement participatif). Des efforts sont accomplis pour instruire des méthodes efficaces de développement rural, aussi bien au niveau de la planification que de l'exécution.

Au cours de l'exercice 1992, 51 projets de développement social ont été réalisés dans 28 pays.



Plan de l'aide japonaise sur l'exploitation des eaux souterraines et l'entretien à ce sujet au Pérou.

L'aide à la santé publique et aux soins médicaux

La santé est une aspiration fondamentale de tout être humain et constitue un élément indispensable pour la création d'une société saine au niveau régional, national et bel et bien mondial.

Toutefois, la santé et la vie de nombreux habitants de pays en développement sont menacées par des maladies endémiques, une mauvaise hygiène et la malnutrition.

En outre, ces dernières années ont été marquées par la propagation très rapide de maladies infectieuses nouvelles telles que le VIH/sida, et les maladies contagieuses récurrentes telles que la tuberculose ou le paludisme et les maladies parasitaires.

Les naissances et les décès fréquents d'enfants, dont témoigne le taux élevé de mortalité infantile, mettent la vie des individus et de la famille à rude épreuve et entravent le progrès social et économique des PDD.

Face à ces problèmes, la JICA a dispensé un enseignement clinique hospitalier, une aide pour les études sur les maladies infectieuses, participé à la formation de personnel médical, au contrôle de la qualité de produits pharmaceutiques, à la santé publique et enfin, à la planification démographique et familiale. Au cours de l'exercice 1992, 51 projets ont été réalisés.

Le fait nouveau ces dernières années est la nécessité toujours plus grande d'une mise en œuvre des activités régionales suivant une démarche intégrée afin d'assurer l'efficacité de l'aide. Ces activités supposent une approche de la santé et des soins médicaux qui fasse intervenir l'éducation sur l'hygiène publique et la prévention des maladies, les services de santé régionaux et les soins de santé primaires, notamment la protection maternelle et infantile et le planning familial. Nous assistons à une augmentation graduelle de ce type de projets.

III

CHAPITRE

Mise en œuvre des projets / Coopération technique de projet-type

D'autres projets s'appuient à la fois sur des mesures d'hygiène permanentes, sur la participation sociale des femmes, fondée sur les principes de la PFD³, qui est une approche reconnaissant leur rôle dans le développement, ainsi que sur le concept général de santé génésique⁴.

Outre la coopération technique de projet-type, les mesures de lutte contre l'infection, menées avec l'OMS et l'UNICEF, intègrent la fourniture de vaccins et d'équipements requis pour la vaccination. Dans les mesures de lutte contre le VIH/sida figure la fourniture d'équipements de contrôle et d'appareils pour la distribution de produits sanguins sains. Des équipements essentiels sont par ailleurs fournis pour améliorer la santé génésique, notamment des contraceptifs, de l'équipement médical de base, des produits pharmaceutiques de base et un équipement audiovisuel. Au total, 59 projets ont été réalisés au cours de l'exercice 1999.

L'aide à l'agriculture

La coopération dans ce secteur a pour objectifs d'augmenter la production alimentaire, d'accroître le revenu des agriculteurs, d'améliorer leur niveau de vie, de combler les écarts régionaux, de rationaliser l'exploitation des ressources et de protéger l'environnement. Les actions entreprises touchent au développement d'activités agricoles et d'élevage adaptées aux régions ciblées, à la formation de vulgarisateurs agricoles, à des recherches menées dans des universités ou des laboratoires, ainsi qu'à la protection et à une exploitation rationnelle des ressources agricoles.

Les projets se sont également diversifiés. La JICA entreprend par exemple :

- 1) des projets de coopération qui intègrent des actions touchant à la lutte contre la pauvreté, à la participation de communautés locales ou à la PFD (développement rural intégré, développement des exploitations agricoles et des villages, amélioration des conditions de vie en milieu rural) ;
- 2) des projets de coopération touchant aux statistiques agricoles, aux produits chimiques agricoles résiduels, ainsi qu'à la gestion et au contrôle de la commercialisation de produits agricoles ;
- 3) des projets liés aux ressources et à l'environnement (développement agricole durable et conservation des ressources génétiques) ; et 4) des actions d'appui au processus de démocratisation et d'adoption d'une économie de marché (Vietnam, Cambodge, Laos, Mongolie et Europe de l'Est).

58 projets ont été entrepris dans 31 pays au cours de l'exercice 1999.

L'aide à la foresterie et à l'environnement

Bien que le XXe siècle ait été celui de considérables améliorations du niveau de vie pour l'humanité, il a aussi été marqué par des changements spectaculaires du milieu naturel qui nous entoure, en particulier des forêts et de l'océan. L'appauvrissement des forêts et des ressources marines a atteint un stade critique et aura inévitablement



Formation et éducation en soins infirmiers (Sahar).

de graves conséquences sur la vie dans le futur.

L'aide dans les domaines de la foresterie et de l'écologie incluait précédemment le développement et la vulgarisation des technologies forestières et halieutiques dans les régions en développement, ainsi que les recherches dans les universités et les laboratoires. Récemment, par des mesures d'économie et une gestion appropriée, nous nous sommes plus que jamais efforcés de développer la structure sociale des villages de paysans et de pêcheurs, d'utiliser les ressources disponibles le plus efficacement possible et de contribuer à la protection de l'environnement.

Les activités se sont diversifiées et englobent : des projets qui intègrent la réduction de la pauvreté, la participation communautaire et la PFD³ (foresterie communautaire et développement rural) ; des applications touchant aux ressources naturelles et à l'environnement (maintien de la biodiversité⁵, recherches sur la forêt tropicale humide, prévention des feux de forêt, gestion des ressources halieutiques, études des effets sur les environnements côtiers) ; et enfin, le développement des ressources humaines dans des pays appartenant à des régions caractérisées par un milieu naturel et un niveau technique similaires (projets de promotion de la coopération technique à l'échelle de la région).

Afin d'apporter une juste réponse à la diversification des problèmes de développement, nous examinons tout d'abord dans le détail la demande du pays récipiendaire et son niveau de développement technique par le biais de méthodes participatives. Ensuite, nous formulons et exécutons des projets véritablement adaptés aux besoins du pays récipiendaire et qui puissent être poursuivis de façon autonome après l'arrêt de l'aide.

La préservation de la biodiversité est un problème de portée mondiale sans cesse plus important et les espoirs placés dans la JICA à cet égard ne cessent de grandir. Nos efforts portent aujourd'hui essentiellement sur la protection

des espèces sauvages, la supervision des zones de protection et la conservation des écosystèmes dans les milieux humides, les marais, les cours d'eau et les régions côtières.

Au cours de l'exercice 1999, la JICA a réalisé 37 projets de ce type dans 28 pays.



Projet d'augmentation de la productivité de l'élevage laitier (Paraguay).

III

Chapitre

Mise en œuvre des projets / Coopération technique de projet-type

Gros plan

African Institute for Capacity Development (AICAD)

Cap sur la réduction de la pauvreté et le développement des ressources humaines

Le "plan d'action de Tokyo" a été adopté lors de la deuxième Conférence internationale sur le développement de l'Afrique (TICAD II) qui s'est tenue à Tokyo en octobre 1998. Ce plan est sous-tendu par l'idée que, sur la base d'une participation paritaire, la communauté internationale se doit d'aider les pays d'Afrique pays battant contre les incidences des conflits et de la pauvreté afin d'accélérer leur développement à l'aube du 21ème siècle. L'éducation, la santé, la population et la pauvreté figurent parmi les problèmes prioritaires et des objectifs numériques précis ont été fixés. La JICA contribue de diverses manières à la réalisation de ce plan d'action.

L'*African Institute for Capacity Development* (AICAD) est l'une des composantes de ce plan d'action. Si divers types de recherches ont été menés par le passé dans les universités africaines, elles n'ont jamais été suffisamment reliées à la résolution des problèmes rencontrés par la communauté ou au développement social. Cette fois, le projet s'appuie principalement sur la *Kenya University of Agriculture and Technology*, une institution que le Japon soutient depuis deux décennies. Le projet fait par ailleurs appel aux installations de recherche des universités et organismes gouvernementaux des pays voisins et connaît déjà un vif succès. En renforçant les dispositifs de recherche d'un point de vue pratique et en faisant en sorte que les résultats soient répercutés dans la société, on parvient à résoudre maints problèmes dont l'Afrique est assaillie. Les avantages sont considérables pour la société africaine, notamment l'élimination de la pauvreté. Le projet suppose l'établissement de bases pour les activités conjointes de recherche et de mise au point, la diffusion des résultats de formation commune et enfin, la coordination et la transmission des informations. L'objectif principal est de former des gens capables de s'investir dans des acti-



Enseignement par un expert à l'Université d'Agriculture et de Technologie Kenya.

vités de développement afin de réduire la pauvreté dans les pays africains.

L'atelier préparatoire organisé en mars 2000 a réuni du personnel de l'université et des agents des gouvernements du Kenya, de Tanzanie et d'Ouganda. Il a été l'occasion de discussions animées sur toute une série de sujets : besoins des différents pays, principaux domaines de recherche et enfin manière dont les résultats pourraient être répercutés directement dans la vie des gens ordinaires.

Un procès-verbal des discussions (PV) a été rédigé en juin 2000 et une coopération technique de projet-type a débuté en août pour une période de deux ans.

L'aide au secteur des mines et de l'industrie

La coopération dans ce secteur est très diversifiée, puisqu'elle va de la promotion de PME dans les pays en développement à une aide à la mise en valeur et au renforcement des industries de base appelées à jouer un rôle clé dans la croissance économique.

La coopération a également progressé dans des domaines tels que la modernisation de l'infrastructure industrielle où interviennent des transferts de technologie, comme ceux de l'environnement et de l'énergie.

Ces évolutions reflètent la diversification et le caractère plus complexe des besoins indiqués par les pays en développement. Trois priorités ont été adoptées pour les actions récentes de coopération.

La première concerne les tentatives d'amélioration des institutions et des normes ainsi que le renforcement de la structure organisationnelle pour l'exécution des projets.

La JICA travaille dans les PED sur des projets destinés à renforcer les capacités techniques et administratives des organisations participant à la normalisation industrielle, au contrôle de la qualité, à l'amélioration de la productivité, ainsi qu'à la sauvegarde et au renforcement des droits de propriété industrielle. Ce sont des questions clés pour tout PED désireux de développer son industrie.

Ainsi, le système des droits de propriété industrielle a pris sans cesse plus d'importance depuis la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la récente tendance à la mondialisation. Au cours de l'exercice 1999, la JICA a pris part à un projet donnant lieu à une coopération avec les offices des brevets de Thaïlande et des Philippines. Nous avons aussi réalisé une étude en vue de lancer un projet au Vietnam.

La deuxième priorité concerne les mesures de protection de l'environnement. Dans leur folle course à l'expansion économique, les PED oublient souvent de s'intéresser aux mesures antipollution et autres problèmes d'environnement. Tout naturellement, ils doivent consacrer leurs ressources humaines et financières limitées au développement et n'ont pas toute latitude pour affecter d'autres ressources aux problèmes d'environnement. Afin d'apporter une aide rapide dans ce domaine, la JICA s'est engagée dans des projets de type "offre" (aide active à la protection de l'environnement) qui proposent des méthodes de protection de l'environnement appropriées conformes à la situation du pays récipiendaire. Ces propositions s'appuient sur la technologie antipollution élaborée par l'industrie japonaise. Au cours de l'exercice 1999, une aide de ce type a été fournie au travers de six projets dans cinq pays différents : Chine, Thaïlande, Malaisie, Philippines et Brésil.

La troisième priorité est la promotion de liens de coopération entre les projets, afin de stimuler le commerce et les investissements et de faciliter la libéralisation des échanges, surtout dans les pays de l'ANASE.

Parlant des projets actuellement en cours de réalisation ou déjà réalisés, le traitement informatique est venu au cours de l'exercice 1999 s'ajouter à la normalisation industrielle et aux droits de propriété industrielle ; quatre séminaires ont été organisés sur ces thèmes à Singapour et aux Philippines.

Au cours de l'exercice 1999, 37 projets de ce type ont été réalisés dans 18 pays.



Projet d'amélioration des méthodes d'exploration minière (Mexique).

Études de développement

Description et objectifs

Les études de développement facilitent l'élaboration de plans correspondants pour des projets du secteur public (voir le tableau 3-8) contribuant au progrès social et économique des pays concernés. Ces études servent aussi de support à des transferts de compétences en matière d'analyses, d'enquêtes et de méthodes de planification à des homologues* du pays récipiendaire.

Les études de développement sont effectuées par des consultants sélectionnés par la JICA, conformément à des plans de travail détaillés (appelés "étendue des travaux" ou ET) dont conviennent l'Agence et le gouvernement concerné. Des rapports sont rédigés sous la conduite de la JICA et avec la collaboration du gouvernement. La réalisation des études donne lieu à des transferts de technologie*.

Les rapports publiés à l'achèvement des études de développement contiennent des éléments d'information qui permettent aux gouvernements des pays récipiendaires de déterminer les mesures à prendre pour favoriser le développement socio-économique et aux organisations internationales et pays donateurs d'analyser la coopération technique et financière. Les projets proposés dans ces études sont généralement exécutés grâce à des fonds provenant de prêts en yens ou d'une aide financière non remboursable fournis par le Japon.

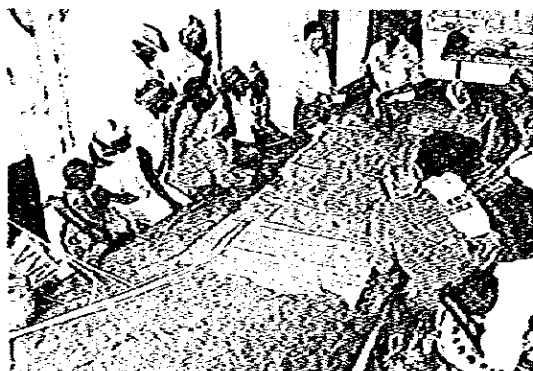
Le savoir-faire transféré pendant la réalisation des études est ensuite utilisé pour les projets financés par les pays récipiendaires et pour d'autres études.

Types d'études

1. Etudes du plan directeur (PD)

Ces études servent à élaborer des plans de développement intégré ainsi que des plans sectoriels à long terme pour l'ensemble d'un pays ou pour des régions spécifiques. Un plan directeur permet d'optimiser l'efficacité par une coordination entre les différents projets et l'établissement de priorités.

Les projets classés par ordre de priorité au sein du plan directeur peuvent ensuite faire l'objet d'études de faisabilité.



Planification d'un établissement polyvalent pour la vente de produits par un groupe de femmes (Plan directeur du projet de développement rural intégré de la région semi-aride de Baringo au Kenya)

2. Etudes de faisabilité (EF)

Les études de faisabilité servent à évaluer de manière objective les possibilités de réalisation de projets jugés prioritaires dans les plans et les stratégies de développement. La viabilité d'un projet est évaluée en fonction de divers critères dont des aspects techniques, l'économie nationale, les finances publiques, les facteurs sociaux, les structures administratives et institutionnelles, et enfin, l'environnement. Les rapports des études de faisabilité peuvent servir à l'examen des apports de coopération financière des organisations internationales et des pays donateurs.

3. Etudes de développement à l'étranger

Il s'agit de petites études destinées à formuler de simples plans de développement de base, à analyser les données de base associées et à contrebalancer l'insuffisance de statistiques officielles. Lorsque la connaissance et l'expérience des coutumes locales sont requises, les études sont réalisées par des consultants locaux dans les bureaux à l'étranger.

4. Préparation de données de base

Diverses études sont entreprises pour recueillir, ordonner et présenter l'information requise pour l'élaboration de plans de développement :

- (1) Etablissement de cartes topographiques
Des cartes topographiques (cartes sommaires du territoire national et des zones urbaines), sont préparées pour être utilisées comme données de base dans l'élaboration des plans de développement.
- (2) Exploitation des eaux souterraines
Etudes évaluant l'état actuel et les possibilités d'exploitation des nappes phréatiques.
- (3) Mise en valeur des ressources forestières et halieutiques
Etudes permettant de présenter des données de base sur ces ressources.
- (4) Mise en valeur des ressources minérales
Etudes servant à déterminer l'état et les possibilités d'exploitation des ressources minérales par des inventaires géologiques, des inspections physiques, des études géophysiques et des sondages ; la protection de l'environnement est également étudiée pour qu'elle soit respectée lors de la mise en valeur des ressources minérales.

III

Chapitre

Mise en œuvre des projets / Etudes de développement

5. Etudes du plan détaillé

Ces études sont réalisées pour établir les plans d'aménagement, le cahier des charges et le dossier d'appel d'offres exigés pour le démarrage des travaux de construction. Plus complètes que les études de faisabilité, elles comprennent les plans et dessins techniques requis pour la construction ainsi qu'une estimation précise des coûts. Depuis l'exercice 1998, des études de ce type, concernant des projets destinés à être réalisés par des prêts en yens, sont menées en collaboration avec la JBIC (*Japan Bank for International Cooperation*).

6. Etudes pour le soutien au système d'élaboration des politiques

Ces études servent à élaborer une stratégie de base et des plans d'exécution détaillés pour la promotion de mesures aptes à faciliter la transition vers une économie de marché et la libéralisation des échanges (notamment par des réformes financières et monétaires, le remaniement du système juridique et judiciaire, et la privatisation des entreprises publiques ou nationales). Des ateliers ou séminaires sont également organisés pour renforcer les compétences administratives des autorités des pays récipiendaires et assurer une formation. Ces études examinent également les possibilités en matière de plans de privatisation. Des plans de mise en œuvre pratique sont préparés. Des manuels et des textes concernant le processus de mise en œuvre sont édités.

7. Etudes de développement pour une planification régionale intégrée

Ces études proposent pour le développement une stratégie de base fondée sur les particularités régionales. Elles couvrent la formulation de plans de développement intégrés pour des régions spécifiques avec une prise en compte de l'interaction effective des plans de développement. Des séminaires et des ateliers sont organisés durant ces études et des efforts sont accomplis pour améliorer les capacités de planification des administrateurs du pays récipiendaire.

8. Etudes de suivi

Ces études examinent l'évolution de plans et de projets basés sur des études de développement antérieures, afin d'améliorer l'efficacité du travail. Les résultats obtenus sont ensuite exploités pour de nouvelles études de développement.

9. Activités connexes

Des séminaires sont organisés et des documents rédigés dans les langues des pays récipiendaires en fonction des résultats d'enquêtes afin de favoriser des transferts de technologie par les études de développement. Pour accroître leur efficacité, nous collectons et analysons la documentation des autres organisations, nous étudions les tendances dans les domaines connexes et nous affinons nos méthodes d'investigation.

Problématique liée aux projets et réponses

Enjeux spécifiques à certaines régions et certains pays

Pour mieux saisir les caractéristiques culturelles, sociales et économiques du pays récipiendaire, ses besoins en matière d'aide et aussi pour accroître l'efficacité de l'aide, nous devons consolider les approches par régions et par pays. L'engagement dans les plans par pays élaborés sous la direction des départements régionaux nouvellement constitués au sein de la JICA permet de bien cerner les problèmes de développement des pays récipiendaires, grâce à la prise en compte de leurs conditions culturelles, sociales et économiques.

À partir de l'expérience acquise dans les différents secteurs, des améliorations qualitatives sont apportées à l'orientation de l'aide et à ses méthodes. Elles sont ensuite transposées au stade de la planification des projets par pays pour les rendre plus efficaces et plus productifs.

Tab 3-8 Domaines couverts par les études de développement

Domaine	Contenu
Planification et administration	Plans de développement régional, plans de développement économique
Travaux publics	Alimentation en eau et assainissement, systèmes sanitaires urbains, gestion des déchets
Infrastructures sociales	Aménagement urbain, cours d'eau, lutte contre l'érosion, ressources en eau, logements, cartographie
Communications et radiodiffusion	Poste, télécommunications et télé-radiodiffusion
Santé publique et médecine	Administration de la santé, médecine et hygiène, démographie et planning familial
Agriculture	Développement rural et agricole, irrigation et drainage, transformation et distribution des produits agricoles, élevage
Forêt	Étude des ressources, foresterie communautaire, plans d'aménagement forestiers, transformation des produits forestiers
Pêche	Étude des ressources, transformation et distribution des produits halieutiques, développement des communautés de pêcheurs, aquaculture, ports de pêche
Mines et industrie	Étude des ressources, promotion de l'industrie, modernisation des installations
Énergie	Développement du secteur énergétique, économies d'énergie
Environnement	Lutte contre les pollutions de l'air et de l'eau, traitement des déchets industriels
Autres	Développement des ressources humaines, éducation, commerce et tourisme, gestion, etc.

Enjeux mondiaux prioritaires

Dans le domaine de l'environnement, les études de développement peuvent toucher à des thèmes tels que la planification de l'aménagement de cours d'eau, de lacs et de marais, l'élimination des déchets et les mesures pour lutter contre la pollution, ainsi que les plans pour conserver la faune marine. L'Agence compte poursuivre ses efforts d'élaboration de plans pour un développement durable* et respectueux de l'environnement.

En ce qui concerne les thèmes fondamentaux abordés dans la nouvelle stratégie de développement* du CAD, la JICA met en œuvre un projet dans le domaine de la santé publique et des soins médicaux, quatre projets en matière d'éducation et deux projets dans le secteur de la lutte contre la pauvreté. Nous continuerons nos activités d'analyse en vue de mettre en œuvre des études de développement dans d'autres domaines connexes.

Augmentation du nombre de projets de soutien au système d'élaboration des politiques

L'intensité des problèmes des PED varie suivant les différences de situations économique et financière et les niveaux techniques. C'est pourquoi l'on a assisté à une augmentation des projets de soutien au système d'élaboration de politiques axés sur les besoins de développement et la modernisation de l'infrastructure*, sans oublier le développement des ressources humaines, l'entretien et la mise en œuvre de structures opérationnelles à l'achèvement du projet. Trois études de développement pour le soutien à la reconstruction après un conflit ont été menées au cours de l'exercice 1999. Nous devons répondre dans le futur avec toute l'attention voulue aux besoins humanitaires des pays récipiendaires, notamment par le biais d'une aide à la reconstruction et au développement après un conflit ou une catastrophe naturelle.

Liens avec d'autres formes d'aide

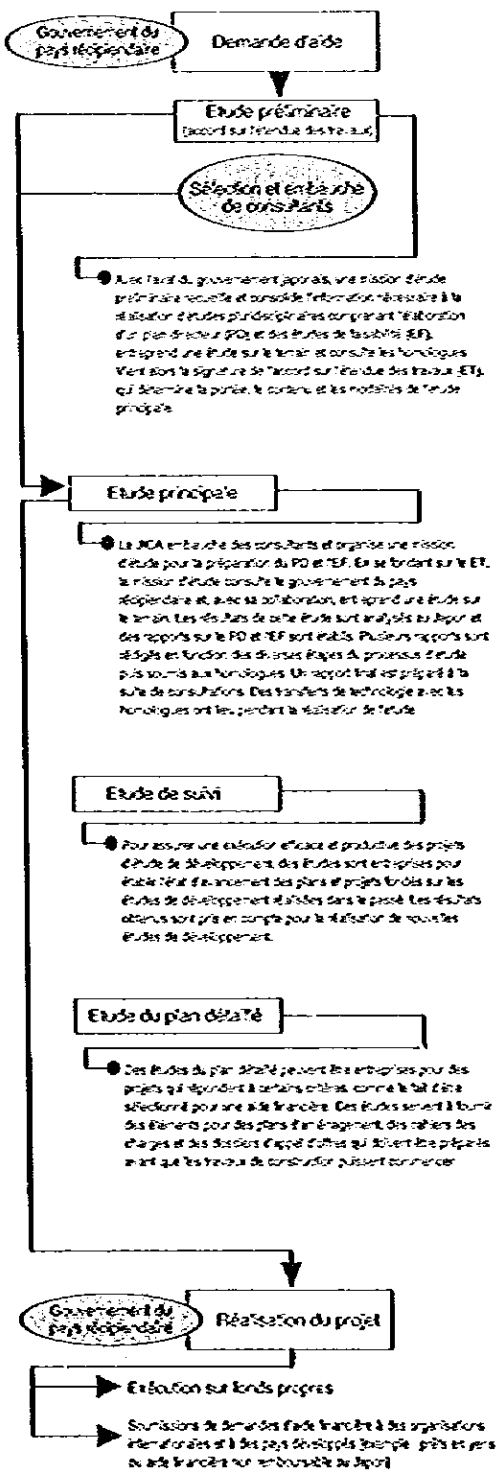
Les études de développement sont intimement liées à la coopération non remboursable, aux prêts en yens ou apports des institutions financières internationales. La JICA accorde une importance toute particulière aux échanges d'information avec les secteurs chargés de l'exécution des projets dans ces domaines et nous prévoyons de renforcer et d'encourager ces échanges à l'avenir. Depuis l'exercice 1998, nous avons travaillé sur neuf études de plan détaillé en association avec le programme de prêts en yens et nous adoptons une approche intégrée à l'ensemble du processus – de la phase d'étude à celle de mise en œuvre. Pour faciliter les initiatives internationales, nous renforçons par ailleurs nos liens avec d'autres organismes d'aide.

Amélioration de la qualité des projets d'étude de développement

Pour qu'un projet puisse répondre aux objectifs de départ et jouer un rôle utile, des paramètres tels que sa viabilité technique, les possibilités de financement et l'aspect administratif de la mise en œuvre doivent être bien pris en compte

Fig 4-9

Déroulement d'une étude de développement



au stade de l'étude. Les études doivent elles-mêmes être réalisées de manière efficace. Des travaux préparatoires adéquats, et notamment des études préliminaires, sont indispensables pour améliorer la qualité du travail.

La JICA prépare donc des manuels de supervision et d'inspection ainsi que divers plans et normes techniques pour des projets tels que ceux touchant à la construction de routes. Afin de bien répondre aux besoins de plus en plus diversifiés des pays en développement et de réaliser des études de manière efficace et productive, la JICA doit s'efforcer

de recueillir des données de base sur chaque région, chaque pays et chaque secteur.

Dans le cas de projets à grande échelle ou faisant appel à des techniques de pointe, il est demandé à des consultants d'entreprendre des évaluations et des examens techniques des études. Lorsque l'expérience et l'expertise des administrations locales dans le domaine du projet sont très pertinentes, des liens avec les autorités concernées sont encouragés.

Cros plan

Projet d'aide à la reconstruction d'urgence au Timor oriental

Soutien à la construction d'une nation indépendante

Le 20 octobre 1999, le Timor oriental a obtenu son indépendance de l'Indonésie. Malheureusement, des troubles de l'ordre public sont alors intervenus suite aux actions violentes conduites par des factions adverses. Plus des trois quarts de la population sont devenus des réfugiés et quatre habitations sur cinq ainsi que des édifices publics ont été détruits ou rendus inutilisables.

La majorité des réfugiés ont réintégré leur domicile durant les cinq mois suivants. Toutefois, avant l'accession à l'indépendance, les bureaucraties et les travailleurs avaient pour la plupart été affectés dans d'autres parties de l'Indonésie. Le Timor oriental manque par conséquent de personnel d'expérience capable de conduire une nation indépendante. Le pays a été sévèrement désavantagé en termes de ressources humaines, d'infrastructure économique et de conditions de vie.

Pour contrer cette situation, la JICA a entrepris les trois études de développement décrites ci-après et participe à la reconstruction d'urgence.

- (1) Un système d'information géographique au 5000ème est actuellement créé concernant 400 régions autour de la capitale, Dili, afin de disposer des informations nécessaires pour la reconstruction d'urgence. Ressource de base pour les activités futures de reconstruction, ce SIG sera utilisé par des organisations figurant parmi les donateurs*, comme la Banque Asiatique de Développement (BAD) et l'Administration provisoire des Nations unies au Timor oriental (UNTAET).
- (2) Une étude de planification destinée à la création d'infrastructures sociales pour la reconstruction d'urgence concerne plus particulièrement l'élaboration de plans pour bâtir de nouvelles infrastructures, telles que routes et ports. L'autre objectif de cette étude est d'opérer un transfert de la technologie utilisée pour la reconstruction par le recrutement d'ouvriers du Timor oriental dans le cadre d'un projet pilote concernant également les routes et les ports.



La restauration des D'p'taux figure au premier rang des priorités.

- (3) Un plan d'urgence pour améliorer les systèmes d'alimentation en eau, avec un projet pilote qui doit être mis en œuvre dans 15 villes (dont Dili) et leurs environs. Le projet a plusieurs objectifs : réparation et amélioration des installations urbaines d'approvisionnement en eau dans les écoles élémentaires ; amélioration des conditions sanitaires dans les districts voisins ; réalisation d'enquêtes sur les ressources hydrologiques, répertoriant les eaux de surface, les eaux de sources et les eaux souterraines ; et réparation des installations aussi rapidement que possible.

Coopération financière non remboursable

Présentation du programme

Portée du programme

La coopération financière non remboursable est une forme d'APD (aide publique au développement) reposant sur l'octroi de fonds à des gouvernements de PED sans obligation de remboursement. L'objectif est de contribuer au développement économique et social du pays récipiendaire en l'aidant à se procurer des installations et des équipements et à les moderniser. La coopération financière non remboursable comprend six grandes catégories :

- (1) Le fonds général :
Le fonds pour des projets généraux (protection de l'enfance, reboisement, réhabilitation*, soutien au développement des ressources humaines, élimination des mines antipersonnel et énergies propres), aide à l'allégement de la dette, l'aide hors projet (programmes sectoriels, amélioration de l'environnement et développement social), les subventions aux boursiers étrangers et l'aide aux petits projets locaux*.
- (2) Le fonds pour la pêche ;
- (3) Le fonds pour les activités culturelles (biens culturels notamment) ;
- (4) Le fonds d'aide d'urgence (secours en cas de catastrophe, démocratisation, reconstruction et développement) ;
- (5) Le fonds d'aide alimentaire* (KR) ;
- (6) Le fonds pour l'augmentation de la production alimentaire (KR2).

La JICA est responsable des catégories d'aide suivantes (les chiffres correspondent à ceux de la liste ci-dessus) : (1) le fonds pour les projets généraux et les subventions aux boursiers étrangers, (2) le fonds pour la pêche, (3) le fonds pour les activités culturelles, (5) le fonds d'aide alimentaire et (6) le fonds pour l'augmentation de la production alimentaire.

Le travail effectué par la JICA comprend : 1) la réalisation d'études préliminaires servant surtout à vérifier le contenu des demandes d'aide financière non remboursable, l'échelle d'un projet et les coûts estimés ; 2) la supervision des procédures d'exécution des projets démarrés après la signature d'un accord intergouvernemental (échange de notes, ou EN) et le contrôle de leur conformité avec le contenu de l'EN et des directives pour la passation des



Le bonheur de puiser l'eau fraîche au non eau puits (Tanzanie).

marchés et 3) les activités de suivi entreprises pour maintenir et renforcer l'impact d'un projet.

Le ministère japonais des affaires étrangères fournit directement les fonds nécessaires aux projets de coopération financière non remboursable.

Objectifs du programme

Les pays admis à recevoir des apports de coopération financière non remboursable sont sélectionnés parmi ceux qui remplissent les conditions prescrites pour recevoir des financements sans intérêt de la Banque mondiale et plus précisément de l'Association internationale de développement* (IDA). Les projets concernent le développement des capacités nationales et la réduction de la pauvreté des PED. Ceux-ci ne doivent posséder ni les ressources ni la capacité d'emprunt nécessaires pour réaliser les projets prévus. Les projets qui pourraient procurer des bénéfices commerciaux, faire appel à de la haute technologie ou risquer d'être exploités à des fins militaires sont exclus.

L'aide financière non remboursable est surtout fournie pour le développement social et notamment l'éducation, la santé et les soins médicaux, l'alimentation en eau quotidienne, le développement agricole, la modernisation des infrastructures publiques, telles que routes, ponts et aéroports, et enfin, la protection de l'environnement.

Le programme de coopération financière non remboursable donne plus particulièrement la priorité aux projets qui touchent aux besoins essentiels de l'être humain (BEEH). Il est destiné à contribuer à la construction du pays récipiendaire tout en assurant des liens multiples avec la coopération technique fournie par le Japon et d'autres donateurs*.

Déroulement des activités de coopération financière non remboursable

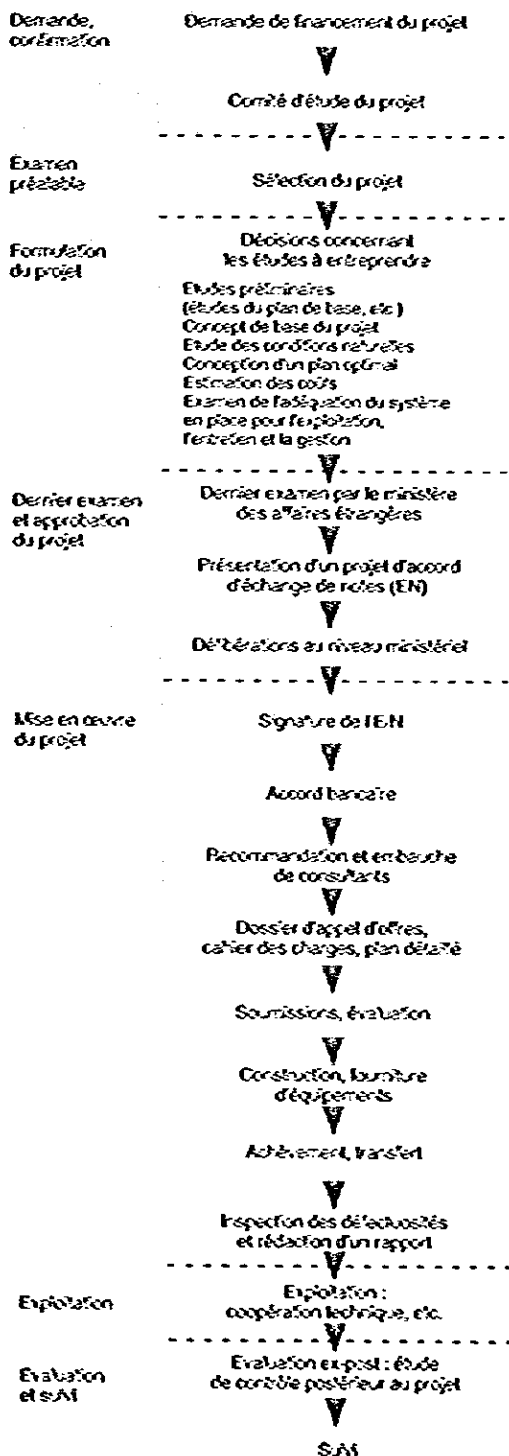
Selon le système actuel, les demandes de projets d'aide financière non remboursable soumises par des pays en développement sont examinées au sein de la JICA par un comité d'étude de projets qui analyse les besoins, le niveau d'urgence et les difficultés techniques. Les résultats de ces études sont transmis au ministère des affaires étrangères (MOFA). Sur les 653 propositions présentées au cours de l'exercice 1999, la priorité a été donnée - compte tenu des structures dont disposent les pays concernés pour assurer la mainte-

III

Mise en œuvre des projets / Coopération financière non remboursable

Fig. 3-10

Cycle et principales étapes d'un projet de coopération financière non remboursable



nance et l'administration – aux projets susceptibles d'être associés à d'autres formes d'aide, comme l'envoi d'experts, de volontaires JOCV ou la coopération technique de projet-type. Ces résultats sont également transmis au MOFA.

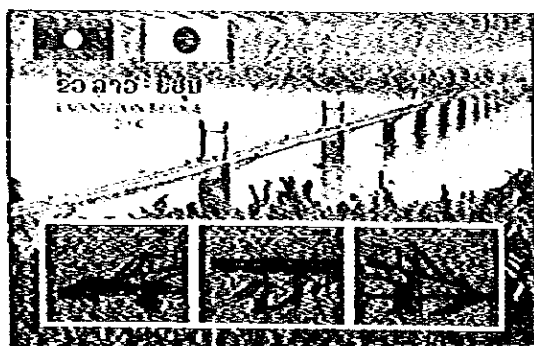
Celui-ci choisit les projets en fonction des résultats des études réalisées par la JICA. Dès qu'il donne le feu vert aux projets jugés de haute qualité, la JICA met en route une étude du plan de base* portant sur la conception du projet et une estimation des coûts.

La plupart de ces études sont réalisées par des consultants en sous-traitance, et lorsqu'il est estimé qu'une proposition de projet de haute qualité mérite un examen plus poussé sur le terrain, une étude préliminaire est entreprise avant celle du plan de base. Au cours de l'exercice 1999, 131 études du plan de base ont été réalisées.

Une fois les études préliminaires achevées et au terme des consultations sur le plan pratique entre le MOFA et le ministère des finances, les projets sont présentés au conseil des ministres. Une décision finale sur un projet de coopération financière non remboursable est prise seulement après accord du ministère des finances. Parmi les projets soumis au conseil des ministres au cours de l'exercice 1999 figuraient 114 projets du fonds pour les projets généraux, 2 projets de subvention de boursiers étrangers, 13 projets du fonds pour la pêche, 20 projets pour l'aide alimentaire et 50 projets du fonds pour l'augmentation de la production alimentaire.

Lorsque la décision finale concernant un projet de coopération financière non remboursable est prise, ce projet peut démarrer avec la signature d'un accord d'échanges de notes (EN) entre les gouvernements du Japon et du pays récipiendaire. Cette étape coïncide avec l'autorisation de démarrage du projet donnée par le ministère. Les projets sont mis en œuvre après conclusion des contrats entre le gouvernement du pays récipiendaire et les consultants et entreprises du Japon. Pour favoriser la mise en œuvre harmonieuse et judicieuse des projets, la JICA recommande certains consultants et soumet des "Directives applicables à la passation des marchés" prévoyant l'approche fondamentale à suivre dans ce cadre.

Une fois qu'un projet de coopération financière non remboursable est achevé, il est pris en charge par le pays récipiendaire. Si ce pays n'est pas en mesure d'assumer de manière adéquate l'entretien et la gestion après l'achève-



Trois la fois, nous réalisons la livraison du pont révisé grâce à la coopération financière non remboursable (Projet de construction du pont de Paket).

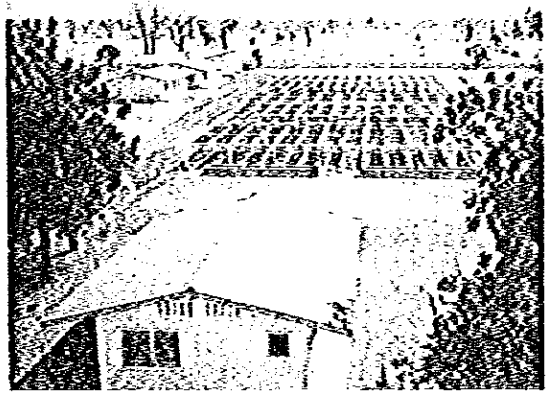
ment du projet, une coopération de suivi est consentie. Le suivi est fondé sur l'envoi d'experts et de missions d'étude chargés d'effectuer des travaux de réparation et de construction. Une aide est parfois octroyée sous la forme de fourniture de pièces de rechange ou d'équipements neufs pour permettre la reprise de fonctions essentielles. Ces actions de coopération de suivi sont vitales pour le développement durable et la formation des ressources humaines des pays en développement.

Thèmes des projets

Renforcement du dispositif de réalisation des projets

La JICA s'efforce en permanence d'améliorer la qualité de son fonctionnement et de renforcer son système d'exécution de l'aide afin de répondre de manière appropriée aux besoins toujours plus divers et plus complexes des pays récipiendaires.

L'Agence s'efforce par exemple d'identifier et de formuler des projets de haute qualité en adoptant une approche intégrant un renforcement des liens avec la coopération technique. Nous nous appuyons sur la structure organique et le personnel interne et externe, d'organisations internatio-



Pépinière réalisée à l'aide de la coopération financière non remboursable (Sénégal).

nales et d'autres bailleurs de fonds, ainsi que des bureaux de représentation de la JICA, d'experts de la coopération internationale et de spécialistes de la formulation de projets.

Gros plan

Coopération financière non remboursable pour la reconstruction après les catastrophes

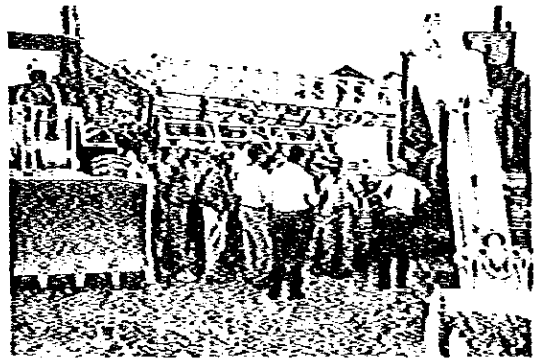
Une aide lancée immédiatement après le cyclone

Le cyclone Mitch a frappé l'Amérique centrale en octobre 1998, dévastant le Honduras, le Nicaragua et d'autres pays de la région, soit au total deux millions de victimes. Routes, ports, systèmes de distribution d'eau, écoles, bâtiments publics et maisons particulières ont été inondés et détruits. L'agriculture – activité clé de la région – a été sérieusement touchée. La demande résultant de la situation sanitaire et du grand nombre de blessés a entraîné une dangereuse pénurie de médicaments.

Immédiatement après la catastrophe, le gouvernement japonais a approuvé une aide d'urgence consistant en l'envoi de fournitures et d'équipes de secours, ainsi que d'équipes médicales. La décision a par ailleurs été prise d'envoyer des missions d'étude pour aider à la reconstruction après la catastrophe.

La coopération financière non remboursable est utilisée pour acheter les matériaux nécessaires à la reconstruction des équipements collectifs, des logements et des écoles, ainsi que les engins de construction pour réparer les routes, les ports et les systèmes d'approvisionnement en eau. Cet appui est également destiné à acquies des fertilisants, afin de relancer la production agricole (aide à l'augmentation de la production alimentaire¹) et des médicaments (coopération financière non remboursable pour la protection de l'enferme). Une contribution majeure est ainsi apportée à la reconstruction dans les pays touchés.

Des appuis supplémentaires de coopération financière non remboursable sont encore nécessaires pour aider à la reconstruction en cas de catastrophes naturelles dans d'autres PED.



Explications sur le fonctionnement des engins de construction récemment fournis.

III

Chapitre

Mise en œuvre des projets / Coopération financière non remboursable

Amélioration de la gestion des projets

Les projets sont réalisés sur la base d'estimations des coûts établies dans le cadre de l'étude du plan de base. Pour que les fonds soient utilisés au mieux, des estimations rigoureuses sont entreprises afin de déterminer les mesures de conception et les données de calcul les plus susceptibles de répondre aux besoins du PED concerné.

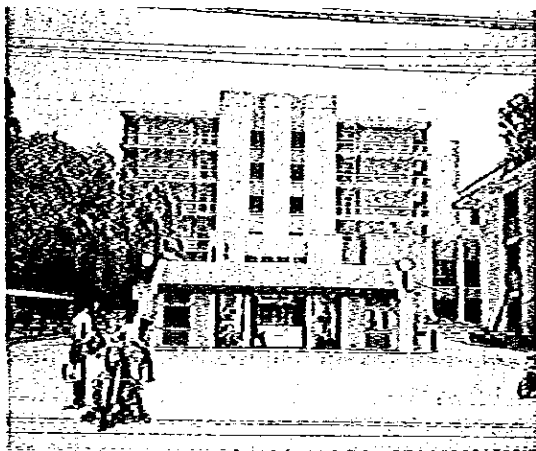
La JICA s'est toujours efforcée de faire en sorte que ces estimations soient aussi complètes que possible. Au cours de l'exercice 1999 toutefois, un bureau de la coordination technique et de l'examen des projets a été créé – en coopération avec des experts externes – pour affiner plus avant l'étude du plan de base. Nous avons par ailleurs détaché des chercheurs en coopération financière non remboursable pour faciliter les échanges de vues avec toutes les parties intéressées lors de la phase de mise en œuvre des projets.

La JICA procède également à une révision sur le fond des "Directives applicables à la passation des marchés de produits et de services" qui définissent l'approche fondamentale à suivre dans la mise en œuvre des projets.

Information et publicité

Avec la promulgation de la loi sur la divulgation publique des informations, la publication des informations liées aux projets d'APD prend plus d'importance que jamais.

Pour garantir la totale transparence de nos activités, nous publions des informations sur des sujets tels que les résultats des études et des appels d'offres, et nous étudions actuellement comment présenter au mieux les résultats des projets d'une manière immédiatement accessible. Dans ce contexte, nous créons un site web sur lequel nous expliquons le système de fonctionnement de la coopération financière non remboursable et exposons des projets en cours de réalisation dans divers pays. Nous préparons également des vidéos et des brochures sur nos opérations afin que le public japonais soit entièrement au courant des activités de la JICA.



Projet d'amélioration de l'Hôpital Bach Mai (Vietnam).

Réponse aux besoins

Le budget de la coopération financière non remboursable a été augmenté pour faire face aux problèmes de portée mondiale, tels que la pauvreté et l'environnement. Prévus pour répondre aux besoins diversifiés des PED et leur apporter une aide encore plus efficace, des apports de coopération financière non remboursable sont fournis dans les domaines suivants : protection de l'enfance, reboisement, élimination des mines antipersonnel, développement des ressources humaines et réhabilitation. Parallèlement à la création de liens avec la coopération technique et l'aide sous forme de prêts, nous travaillons activement sur certains projets en collaboration avec l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance), l'OMS (Organisation mondiale de la santé) et d'autres organismes internationaux, donateurs et ONG.

Volontaires japonais pour la coopération à l'étranger

Présentation du programme

Le programme des Volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) facilite et encourage la mobilisation de jeunes qui souhaitent coopérer au développement économique et social de pays en développement, à la demande de ces pays.

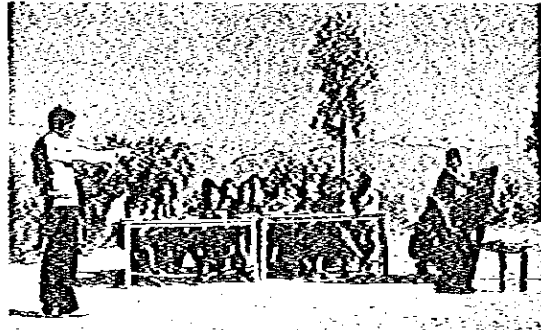
Les volontaires JOCV sont en principe affectés pour deux ans à des activités de coopération dans un pays en développement où ils sont appelés à vivre et travailler au sein de la communauté locale. Cette expérience est enrichissante pour les volontaires car ils doivent s'efforcer de résoudre les diverses difficultés qu'ils rencontrent dans leurs relations avec les populations locales et dans leur travail.

La coopération est assurée dans sept domaines : l'agriculture, la foresterie et la pêche, les activités de transformation, l'entretien et l'exploitation, le génie civil, la santé publique, l'éducation et la culture, et enfin le sport. Au total 160 activités professionnelles sont concernées.

Le programme des JOCV a démarré en 1965 avec l'envoi de 26 volontaires dans 4 pays (5 au Laos, 4 au Cambodge, 12 aux Philippines et 5 en Malaisie).

Au cours de l'exercice 1999, des JOCV ont été envoyés pour la première fois en Ouzbékistan, à Djibouti et au Burkina Faso. Fin mars 2000, 72 pays (avec la récente signature du Belize) avaient passé avec le Japon un accord concernant l'envoi de JOCV. Nous espérons conclure des accords similaires dans un proche avenir avec Madagascar, l'Afrique du Sud et la Namibie en Afrique, le Venezuela en Amérique du Sud, et enfin, Saint-Vincent aux Caraïbes.

Au cours de l'exercice 1999, 1 283 JOCV ont été envoyés dans le cadre de nouvelles missions. Fin mars 2000, 2 495 JOCV (missions en cours ou non elles) étaient en poste dans 169 domaines d'activité. 20 141 volontaires ont ainsi été embauchés depuis le début du programme, parmi lesquels des volontaires (ordinaires), des volontaires en mission de courte durée, des volontaires expérimentés, des volontaires en mission d'urgence de courte durée et des coordinateurs. Ces dernières années, les femmes ont constitué une proportion importante des volontaires : fin mars 2000, elles représentaient 50 % des JOCV travaillant à l'étranger et 34 % des JOCV employés depuis le lancement du programme.



JOCV donnant un cours de sciences (Népal).

III

Chapitre 3

Mise en œuvre des projets / Volontaires japonais pour la coopération à l'étranger

Les volontaires sont envoyés généralement pour deux ans, mais une demande très forte a été exprimée pour raccourcir cette affectation à un an seulement. Cela peut s'expliquer par les difficultés rencontrées par les JOCV pour se réinsérer professionnellement à leur retour au Japon et par les limitations que les entreprises imposent sur la durée du congé sabbatique pour des activités de volontariat. Un système d'affectation des JOCV sur un an a ainsi été institué au cours de l'exercice 1999 et 17 "volontaires en mission de courte durée" ont été envoyés dans 13 pays.

Des volontaires sont également envoyés pour participer au programme de volontaires des Nations unies en fonction de demandes reçues par cette organisation. Fin mars 2000, 46 volontaires des Nations unies travaillaient conjointement, portant à 167 le nombre de volontaires de cette catégorie employés jusqu'à cette date.

Le Secrétariat des JOCV est chargé des activités suivantes pour la promotion du programme :

Du recrutement au détachement

1. Embauche et sélection de volontaires

Des campagnes de recrutement de volontaires JOCV sont organisées dans tout le Japon deux fois par an, au printemps et à l'automne, avec la collaboration d'administrations locales et d'institutions privées. Les 268 sessions d'information de la campagne de recrutement du printemps 1999, ont attiré 13 755 personnes, dont 4 122 se sont portées candidates. Les 272 sessions de la campagne d'automne ont drainé 12 511 personnes, dont 4 246 postulants.

Le processus de sélection comporte deux étapes. La première, ou présélection, comprend un examen avec épreuve écrite d'anglais et tests de compétences techniques, un test d'aptitude et un examen du dossier médical. La deuxième étape comporte un entretien sur des questions techniques, un entretien personnel et un examen médical.

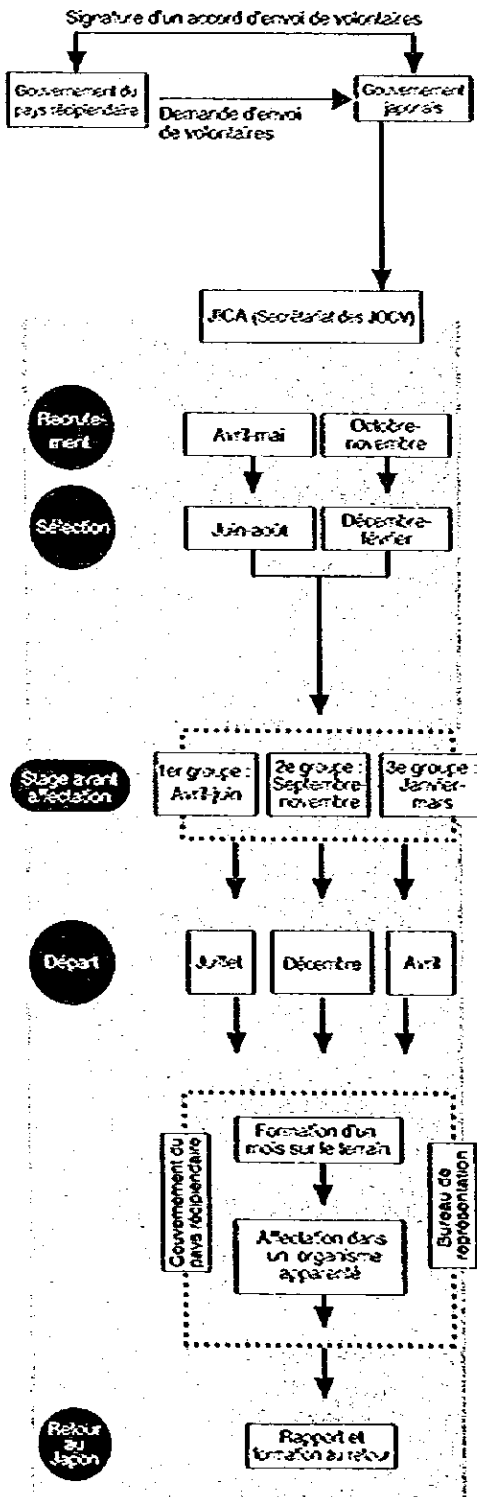
Au cours de l'exercice 1999, 690 candidats ont réussi l'examen à la session de printemps et 636 à celle d'automne.

2. Formation technique complémentaire

Le système dit de "formation technique complémentaire" a été conçu pour développer le savoir-faire et les techniques requises pour les activités de coopération et pour des interventions bien adaptées aux besoins des pays bénéficiaires. Au cours de l'exercice 1999, 674 personnes ont

Fig. 3-11

Système d'envoi de volontaires JOCV



participé aux stages programmés. Ceux-ci peuvent durer de quelques jours à neuf mois et entrent dans deux catégories :

- 1. Formation spécialisée à la demande**
 Cette formation s'applique à des volontaires dont les compétences techniques sont adéquates, mais dont on estime qu'ils ont besoin d'une formation complémentaire pour des besoins spécifiques. Elle peut également concerner des volontaires rentrés temporairement au Japon à la suite d'une prolongation de leur affectation, dans des cas où une formation supplémentaire est jugée nécessaire.
- 2. Formation pratique**
 Cette formation est prévue pour des volontaires qui ont réussi les épreuves sur les connaissances techniques de base de la seconde étape du processus de sélection mais dont le savoir-faire pratique est insuffisant.

3. Stages avant affectation

Les candidats reçus sont hébergés pendant environ 80 jours pour un stage de formation préliminaire, conçu pour leur apporter les capacités requises pour travailler à l'étranger et pour s'adapter à une culture et un environnement nouveaux. Le programme de formation couvre quatre grands domaines :

- (1) Bases à la base des activités JOCV, compréhension des cultures étrangères, etc. ;
- (2) Situation du pays d'affectation (conditions politique, économique et de vie, etc.) ;
- (3) Sécurité ;
- (4) Santé, hygiène et vaccinations ;
- (5) Entraînement physique et à la vie en pleine nature ;
- (6) Cours de langue.

Sur le plan des compétences linguistiques, 20 langues sont enseignées, dont l'anglais, le français, l'espagnol, le swahili et le népalais.

Les stages sont organisés trois fois par an dans trois centres de formation pour volontaires JOCV : Hiroo (à Tokyo, dans le quartier de Shibuya), Nihonmatsu (préfecture de Fukushima) et Komagane (préfecture de Nagano).

Système de soutien aux volontaires

1. Appui d'instructeurs (conseillers) techniques

Afin d'accroître l'efficacité de l'aide fournie par les volontaires JOCV, un réseau de conseillers de diverses disciplines fournit une assistance technique aux volontaires et veille à ce que les demandes transmises par les pays en développement soient soumises à un examen attentif. Ce système permet également d'assurer une bonne évaluation des capacités techniques des candidats dans des domaines spécialisés lors du processus de recrutement et de sélection.

2. Protection de la santé des volontaires

Une équipe de médecins-conseils est employée par le centre médical du Secrétariat des JOCV. Pendant la formation qui précède l'affectation, les volontaires sont vaccinés contre des maladies telles que la poliomyélite et le tétanos, et assistent à des cours dans les domaines de la

santé et de l'hygiène. Pendant leur affectation, ils sont soumis tous les six mois à un examen médical complet. En cas de maladie, ils peuvent téléphoner au Japon et recevoir des conseils médicaux et des indications sur le traitement recommandé.

3. Indemnités d'accident

Un système d'indemnisation des frais de traitement médical et de transport est prévu en cas de décès, de maladie ou d'accident d'un volontaire, du début du stage précédant l'affectation jusqu'au retour au Japon à la fin de la mission à l'étranger.

4. Orientation professionnelle au terme de l'affectation

Les volontaires s'engagent souvent après avoir abandonné leur emploi, ou juste après avoir terminé leurs études. A leur retour au Japon, le Secrétariat des JOCV ainsi que les divers centres et bureaux régionaux de la JICA mettent à leur disposition des conseillers qui peuvent les orienter

dans le choix d'une carrière, leur fournir des renseignements dans le domaine de l'emploi et explorer avec eux les débouchés possibles.

Au cours de l'exercice 1998, 887 volontaires étaient rentrés au Japon. A la fin de l'exercice 1999, 762 d'entre eux avaient trouvé leur voie professionnelle : 174 avaient repris leur anciennes fonctions, 385 occupaient un nouvel emploi (parfois à leur compte) et 203 avaient décidé de poursuivre leurs études.

Activités connexes

En plus des activités précédemment mentionnées concernant directement l'envoi de volontaires, le Secrétariat des JOCV entreprend diverses actions de promotion.

1. Relations publiques et sensibilisation

Les activités suivantes visent à mieux faire connaître au grand public les actions des JOCV, à élargir le cercle des participants et à faciliter les échanges d'information avec d'autres intervenants œuvrant dans ce domaine :

III

Chapitre 2

Mise en œuvre des projets / Volontaires japonais pour la coopération à l'étranger

Sur le terrain

Projet d'amélioration de la santé génésique dans les services sanitaires du district n°7 Honduras

De l'amélioration de la santé maternelle et infantile au développement social de la région

Amélioration de la santé et de l'hygiène

Un projet visant à améliorer la santé génésique* dans les services sanitaires du district n° 7 a débuté en 2001 à Olancha, région rurale typique du Honduras. Les moyens envisagés pour atteindre cet objectif sont de trois types : favoriser la collaboration entre les principaux hôpitaux et les cliniques de consultations obstétricales, améliorer l'enseignement de la médecine et dispenser une éducation sanitaire aux membres de la communauté locale.

Avant le début du projet, des discussions ont eu lieu entre la JICA et les intervenants honduriens. Les deux parties ont reconnu qu'il était important pour améliorer la santé et l'hygiène, d'utiliser une approche fondée non seulement sur des améliorations médicales mais aussi sur une réduction générale de la pauvreté, en s'appuyant notamment sur le relèvement du niveau de revenu local et de l'enseignement pour adultes. La coopération de la JICA s'est essentiellement traduite par l'envoi de JOCV.

Le projet concerne non seulement les soins médicaux mais aussi la fourniture d'une aide susceptible de réduire la pauvreté par le biais du développement participatif* communautaire. Plus précisément, l'objectif consiste à relever le niveau de revenu en stimulant l'agriculture, la foresterie et l'élevage de bétail et en s'investissant pour l'habilitation communautaire*. L'enseignement élémentaire, la formation des adultes et l'environnement. Conformément à cette approche, le projet coévoque l'envoi de JOCV et de volontaires sérieux avec la coopération financière non remboursable.

Exemple de développement participatif

C'est la première fois que le bureau de la JICA au Honduras s'investit dans une coopération de ce type. Dans une première étape, nous avons réuni autant d'informations pertinentes que possible auprès du gouvernement hondurien et des autres organismes d'aide et ONG. Nous avons entrepris diverses études de cas. Nous nous sommes beaucoup appuyés sur le plan général d'aménagement du district rural réalisé par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au sud du pays, dans le district de Lengua. C'est un



Travail mené sur le projet avec le Directeur du secrétariat régional du Honduras

excellent exemple de développement participatif car il est adapté à la décentralisation et prend par ailleurs en compte l'habilitation des fermiers locaux et le recours au personnel hondurien.

Les mesures envisagées pour la mise en œuvre de ce programme dans les principales régions concernées du département d'Olancha sont pratiquement toutes définies. Nous accordons une importance toute particulière aux analyses des problèmes réalisées avec la participation de la communauté et aux résultats des entretiens avec les responsables de l'administration locale et des ministères de l'agriculture et de la santé. Aussi, tous les intervenants au projet sont impatients de le voir démarrer.

(Bureau de la JICA au Honduras)

- (1) Préparation de documentation relative aux projets ;
- (2) Conception et rédaction de supports pédagogiques pour le développement ;
- (3) Publication de la revue mensuelle *Crossroads* ;
- (4) Publication du bulletin bimensuel *JOCV News* ;
- (5) Mise à la disposition des médias de l'information et d'autres ressources ;
- (6) Envoi de jeunes volontaires.

La découverte des conditions de vie des pays en développement et de la réalité de la coopération internationale peuvent faire naître chez les jeunes un intérêt pour les activités de ce type. Depuis 1998, de jeunes volontaires sont envoyés à l'étranger pendant les vacances scolaires d'été. Ce système concerne plus particulièrement les élèves du secondaire supérieur. Au cours des exercices 1998 et 1999, 40 élèves des préfectures d'Okinawa et d'Ishikawa, de Fukushima, et d'Ibaraki, ont été envoyés respectivement au Népal, aux Philippines et en Malaisie.

(7) Programme d'envoi de JOCV en appui

Lancé au cours de l'exercice 1998, ce programme consiste à envoyer des volontaires pendant un mois pour qu'ils apportent temporairement leur soutien aux JOCV en poste.

Au cours de l'exercice 1999, une équipe de cinq professeurs a été envoyée aux Philippines dans le cadre de "l'Amélioration des travaux pratiques dans l'enseignement des sciences et des mathématiques au niveau régional." Un soutien a par ailleurs été fourni à une équipe de professeurs d'université et d'étudiants diplômés envoyés au Népal pour enseigner les mathématiques et les sciences, et pour une équipe de professeurs de musique des classes supérieures de l'enseignement secondaire et de réparateurs d'instruments musicaux envoyés au Sri Lanka.

2. Promotion du maintien de l'emploi

Beaucoup de personnes renoncent à s'engager comme volontaires JOCV ou perdent leur emploi après avoir donné leur démission, car leur employeur n'a pu leur garantir de pouvoir les réintégrer dans leur poste à la fin de leur mission. La JICA a donc effectué des démarches auprès d'organisations patronales et syndicales, d'entreprises privées et d'administrations locales afin de persuader les entreprises de permettre aux employés de conserver leur poste pendant leur période de volontariat.

La JICA a conçu un système de prise en charge d'une partie des coûts de personnel et des autres frais qu'encaissent dans ce cas les employeurs afin de réduire leurs charges.

Grâce à ces efforts, le nombre d'entreprises et d'organisations qui acceptent le principe du maintien de l'emploi après une mission de volontariat a augmenté. Au cours de l'exercice 1999, 213 volontaires, dont 4 fonctionnaires de l'administration nationale, 92 fonctionnaires d'administrations régionales, 1 agent d'un organisme public et 116 employés d'entreprises privées ont bénéficié de ce système.



JOCV enseignant les tâches ménagères, en l'occurrence la cuisine.

3. Coopération avec des organisations connexes

(1) Association pour la promotion du volontariat

Cette association a été créée en 1976 par des sponsors privés afin d'apporter un appui au programme des JOCV par un travail de relations publiques, d'aide à la réinsertion professionnelle des volontaires à leur retour au Japon, et de promotion de l'éducation en matière de développement. Elle s'efforce également d'élargir le réseau des organisations de soutien dans tout le Japon : 33 organisations locales ont ainsi été créées, dont 31 dans des préfectures rurales ou urbaines et 2 dans des villes.

La JICA collabore avec cette association. Elle met également de la documentation à sa disposition et propose des intervenants pour les conférences et journées d'étude organisées par des collectifs de jeunes et d'autres groupes, tels que l'Association des écoles secondaires japonaises pour la recherche pédagogique internationale.

(2) Association japonaise de coopération à l'étranger

Cette association a été créée en 1983 pour soutenir et promouvoir les activités d'anciens volontaires. Elle exploite leur expérience dans le cadre d'activités diverses, notamment l'appui personnalisé aux activités de groupements de bénévoles ainsi que le recrutement et la sélection de volontaires.

(3) Liens avec des associations d'anciens volontaires

Des associations d'anciens volontaires ont été formées dans tout le Japon, en fonction de critères comme la préfecture d'origine, le type de travail entrepris et le pays d'affectation. Ces associations participent à des activités pédagogiques pour promouvoir une meilleure compréhension des affaires internationales, ainsi qu'à des projets d'échanges réalisés par les administrations locales. Les associations formées au niveau des préfectures aident la JICA dans ses actions de recrutement et de sensibilisation aux activités des JOCV.

(4) Collaboration avec les administrations locales

La collaboration des administrations locales est essentielle pour la promotion des projets des JOCV. La JICA organise ainsi régulièrement des réunions avec les res-

responsables des administrations locales chargés des activités de volontariat, ainsi que des visites permettant aux responsables de voir les JOCV à l'œuvre. Ces actions servent à mieux faire connaître le programme des JOCV et à forger des liens de collaboration.

Le Secrétariat des JOCV recommande certains homologues* (personnel qualifié des PED auxquels les JOCV transfèrent directement leurs propres compétences) des volontaires JOCV afin qu'ils participent à une formation technique organisée par les administrations locales au Japon. Celle-ci est financée par des subventions du ministère des affaires étrangères aux organisations assurant la promotion de la coopération technique à l'étranger (subventions aux administrations locales) ou par des sources indépendantes. Au cours de l'exercice 1999, 93 stagiaires étrangers de 33 pays ont suivi pendant environ 10 mois une formation technique dans diverses spécialités, sous l'égide de 31 administrations locales.

(5) Collaboration avec d'autres organisations

Des avis sont échangés lors d'entretiens très fructueux avec des associations patronales et syndicales sur le système du maintien de l'emploi et de la participation d'entreprises et d'organisations aux activités de volontariat.

Autres activités de volontariat

Le Secrétariat des JOCV s'occupe aussi de l'envoi de volontaires auprès des communautés japonaises à l'étran-

ger, de volontaires-séniors auprès des communautés japonaises à l'étranger et de volontaires-séniors.

Les réseaux de volontaires auprès des communautés japonaises à l'étranger et de volontaires-séniors auprès des communautés japonaises à l'étranger sont destinés aux communautés d'émigrés japonais en Amérique latine. Des Japonais de souche apportent une contribution très importante au développement des capacités de leur pays d'origine, et des volontaires japonais sont envoyés en appui à ces activités.

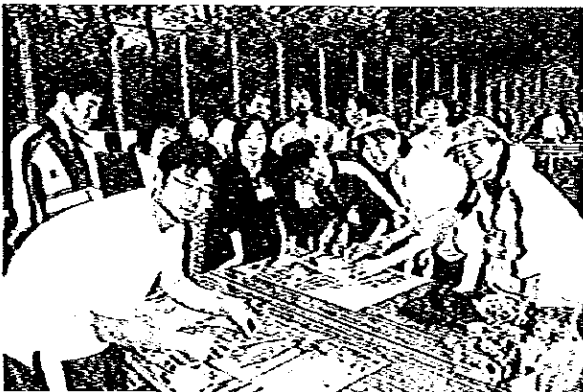
Le programme des *Japan Overseas Development Youth Volunteers*, créé au cours de l'exercice 1985, a été transféré au Secrétariat des JOCV au cours de l'exercice 1996 et a pris alors son nouveau nom, "Volontaires auprès des communautés japonaises à l'étranger". Fin mars 2000, 143 volontaires étaient en cours de mission dans 8 pays, principalement dans le secteur de l'éducation et de la culture. Depuis le début du programme, 596 de ces jeunes volontaires ont été envoyés en mission.

Les projets fondés sur la participation de volontaires-séniors et de volontaires-séniors auprès des communautés japonaises à l'étranger ont été lancés au cours de l'exercice 1990 et transférés au Secrétariat des JOCV au cours de l'exercice 1996. Fin mars 2000, 146 volontaires-séniors étaient en poste dans 15 pays, et 36 volontaires-séniors auprès des communautés japonaises à l'étranger travaillaient également dans 7 pays. Depuis leur lancement, ces programmes ont permis d'envoyer respectivement 325 et 163 volontaires.

III

Chapitre 3

Mise en œuvre des projets / Volontaires japonais pour la coopération à l'étranger



Ces jeunes volontaires suivent une formation avant leur entrée en fonction (Centre de formation de Nishinomiya).



Solutions d'avenir

Le budget de l'APD a été sérieusement affecté par la récession économique prolongée. Toutefois, 21,5 milliards de dollars ont pu être consacrés aux activités des JOCV, soit une augmentation du budget correspondant de 10,1 % par rapport à l'année précédente. Ce budget a permis de recruter 1 380 volontaires (ordinaires), 30 de plus que l'année précédente et de détacher 400 volontaires-séniors, soit 300 de plus que l'année précédente. Ces résultats élevés témoignent des grands espoirs suscités par les activités des JOCV et de la perception très positive qu'en ont les pays bénéficiaires.

Afin de bien cerner les besoins des PFD, d'envoyer les personnes les plus à même d'effectuer le travail requis et de veiller à ce que les jeunes puissent travailler dans un environnement sûr, le Secrétariat des JOCV emploie les moyens décrits ci-après.

1. Ouverture de nouveaux domaines pour l'envoi d'experts

De nouveaux domaines d'activité n'exigeant aucune connaissance spécialisée sur des sujets scientifiques sont actuellement développés. Plusieurs d'entre eux connaissent



Processus séquentiel participant à la prévention des maladies (Micronésie).

un franc succès, notamment la collaboration entre travailleurs sociaux et FOMS dans le cadre de la lutte contre la polio et du soutien des membres les plus vulnérables de la société. L'alphabétisation est l'un des nouveaux domaines venus s'ajouter durant la campagne de recrutement du printemps 2000 et d'autres domaines devraient suivre à l'avenir.

Sur le terrain

Professeurs de sciences et de mathématiques de l'école élémentaire

Micronésie

L'arithmétique au quotidien

La difficile langue de l'île de Yap

La volontaire envoyée dans une école élémentaire de la petite île de Yap (Pacifique Sud) avait pour mission de relever le niveau en calcul et en sciences dans les grandes classes.

Avant arrivée au début, elle s'est vite adaptée à l'atmosphère de l'école dès que les cours ont commencé et n'a rencontré que peu de problèmes.

La première année, elle s'est occupée d'élèves de CE2 et CM1 avec un instructeur local. La deuxième année, elle a enseigné à dix élèves de CE1. Si ces derniers utilisaient la langue de Yap au quotidien, ils s'approprièrent à l'école à comprendre la plus complexe langue qu'ils eussent connue, tout comme le yap approximatif de la JOCV.

Avant d'arriver sur l'île de Yap, la JOCV avait enseigné les fractions, les décimaux et les sciences naturelles en anglais. Alors qu'elle tentait d'expliquer la multiplication et la division, elle dut repartir de l'addition, le tout en langue de Yap. C'était une gageure non seulement pour les élèves, mais aussi pour l'enseignante, car ses élèves préféraient plutôt jouer que travailler et leurs parents eux-mêmes n'avaient qu'une très vague idée de ce qu'elle enseignait.

Parts égales ?

Un jour, elle apporta un gâteau qu'elle avait spécialement préparé afin d'illustrer le principe des fractions par un exemple de la vie courante. Elle fit aux élèves qu'elle voulait diviser le gâteau en parts égales entre chacun d'eux. Elle leur fit le soin de décider comment procéder. Ils réussirent à faire des parts égales pour tous, excepté pour un élève qui avait hérité d'une part plus grosse que tous les autres. Les autres demandèrent pourquoi un élève avait une part plus



Aide individualisée durant les cours.

importante, ils répondirent que c'était le plus gros de la classe et qu'il lui fallait par conséquent plus à manger !

Cette anecdote est charmante et illustre non seulement combien les populations insulaires doivent parfaire leurs connaissances d'arithmétique, mais aussi qu'il n'est pas toujours judicieux de baser des décisions uniquement sur l'arithmétique.

(Bureau de la JICA et des JOCV en Micronésie)

2. Renforcement de l'appui aux volontaires de retour au Japon

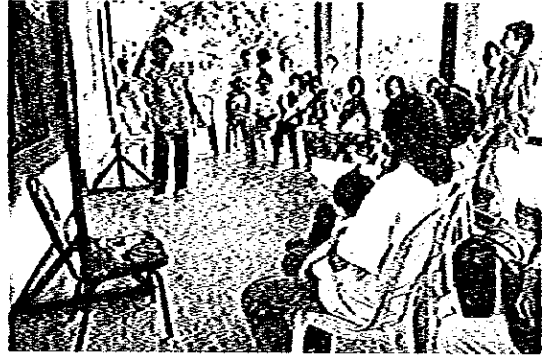
Pour renforcer l'appui apporté aux volontaires dans leur carrière à leur retour et améliorer la perception générale des activités des JOCV, les méthodes suivantes ont été envisagées :

- (1) Intercession auprès du ministère de l'éducation et des comités de l'éducation pour favoriser l'emploi des volontaires dans l'enseignement à leur retour ;
- (2) Renforcement des activités de relations publiques pour aider les volontaires de retour au pays dans la suite de leur carrière.

De retour au Japon, les volontaires doivent prendre des décisions concernant leur carrière professionnelle. La JICA renforce l'appui apporté à ces volontaires, notamment en mettant à leur disposition un plus grand nombre de conseillers d'orientation professionnelle. En outre, pour que la société japonaise puisse bien profiter de l'expérience qu'ils ont acquise, l'Agence apporte un soutien actif aux activités régionales de certaines organisations et notamment les associations d'anciens volontaires formées au niveau des préfectures.

3. Expansion des activités des volontaires-séniors

Le vieillissement progressif de la population japonaise fait prendre davantage conscience de la contribution que



Femmes recevant un enseignement sur les soins de santé primaires (Philippines).

les personnes âgées peuvent apporter comme volontaires. Les projets intégrant des volontaires-séniors prenant de plus en plus d'importance, le Secrétariat des JOCV a constitué en avril 2000 une division des volontaires-séniors. Un réexamen du système de mise en œuvre des projets est par ailleurs en cours, afin d'élargir la base de recrutement et d'accroître le nombre de pays d'affectation possibles pour les volontaires-séniors.

III

Coopération pour le développement

Présentation du programme

Ce programme contribue au développement de l'autonomie économique des PED par l'accroissement, au niveau gouvernemental, d'un appui financier et technique aux projets de développement réalisés par des entreprises japonaises privées.

Le programme s'intéresse avant tout aux projets qui contribuent au développement des secteurs social, agricole, forestier, minier et industriel. La JICA tient compte des avantages procurés au niveau communautaire, des risques techniques et économiques, de la rentabilité et du caractère expérimental du projet pour fournir des financements à long terme et à faible taux d'intérêt. Des conseils techniques sont dispensés et des études entreprises pour assurer la bonne réalisation des projets d'aide au développement. Ces derniers suivent la classification présentée sur la figure 3-12.

Types de projets

Investissements et financements

Des crédits à long terme et à faible taux d'intérêt sont accordés à des entreprises japonaises qui réalisent des projets de développement dans des PED ou qui procurent des financements à des entreprises locales chargées de la réalisation de tels projets.

La JICA organise des colloques au Japon et à l'étranger pour présenter les projets susceptibles de bénéficier de financements. Les types de projets correspondants sont indiqués ci-après.

1. Projets de fourniture et d'amélioration d'installations connexes

Il peut s'avérer difficile d'obtenir de la *Japan Bank for International Cooperation* (JBIC) des prêts pour la fourniture ou la modernisation d'installations pour des projets de développement ayant déjà bénéficié de financements, cautions ou crédits de cette institution ou de la *Japan National Oil Corporation*, de la *Metal Mining Agency of Japan*, de la *Central Bank for Agriculture and Forestry*, de la banque *Shoko Chūin* ou de la JICA.

Les projets touchant à l'aménagement d'installations connexes sont conçus pour ce genre de situation. Des prêts



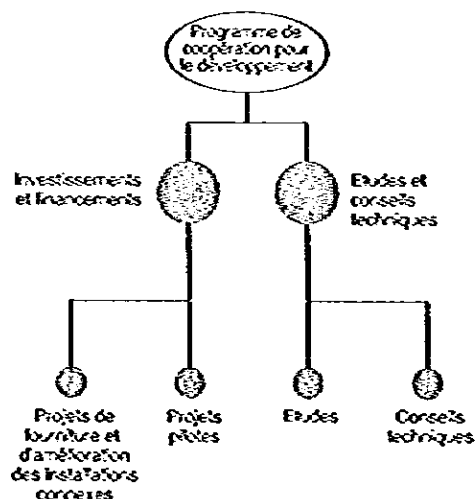
Le projet de culture du bukbon en Chine contribue au développement économique régional par la production de plants arboricoles de qualité exceptionnelle (région autonome ouïgoure du Xinjiang).

sont accordés pour des projets susceptibles de contribuer au développement régional et à l'amélioration du niveau de vie de la population. Les catégories suivantes peuvent bénéficier de tels prêts :

- (1) Les équipements collectifs permettant d'améliorer le niveau de vie et le bien-être de la population : écoles, hôpitaux, salles communales, églises ou temples, locaux administratifs, bureaux de poste et casernes de pompiers ;
- (2) Les structures requises pour des projets susceptibles de servir aux communautés locales : routes, installations portuaires, réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement, salles de réunion, centres de formation professionnelle et installations électriques ;
- (3) Les projets de reboisement axés sur des objectifs de protection et d'amélioration de l'environnement.

Fig.3-12

Programme de coopération pour le développement



2. Projets expérimentaux

Un projet expérimental est un projet de développement dont la réalisation fait obligatoirement intervenir des améliorations technologiques et des actions de développement technique. Les prêts pour projets expérimentaux sont destinés à ceux qui ne peuvent être financés par la JBIC.

Les projets expérimentaux touchent à des domaines tels que l'agriculture, l'élevage, le reboisement, l'exploitation de ressources en bois existantes, l'exploitation de ressources minérales (extraction, criblage et raffinage de calcaire, de phosphate naturel ou de sel gemme), la gestion rationnelle des déchets et la construction de logements bon marché. Au cours de l'exercice 1999, deux prêts pour projets expérimentaux ont été octroyés et leur valeur totale a atteint 200 millions de yens.

Etudes et conseils techniques

Plusieurs types d'appuis techniques sont fournis à la demande d'entreprises dans le cadre du programme d'investissements et de financements de la JICA, pour veiller au bon déroulement des projets de développement, qui doivent procurer des avantages aux populations des pays concernés.

L'appui technique, qui constitue l'un des principaux volets du système d'investissements et de financements de la JICA, revêt trois formes : 1) études (surtout sur le terrain) et collecte de données avant l'octroi du prêt, 2) envoi d'experts une fois le prêt fourni et 3) accueil de participants étrangers à des stages techniques.

1. Etudes

(1) Etudes de base pour un projet de développement

A titre gracieux, la JICA étudie les conditions locales, recueille les données nécessaires, examine la faisabilité d'un projet, établit les concepts de base et élabore le plan d'exécution pour le compte des entreprises chargées de la réalisation du projet, puis leur transmet les résultats de ces travaux.

(2) Etudes sur le terrain

Des experts sont envoyés pour une période relativement longue étudier la faisabilité de projets agricoles ou forestiers liés au développement régional et dont les délais de préparation sont très longs faute d'informations pertinentes. Les données recueillies sont ensuite transmises pour référence aux entreprises concernées.

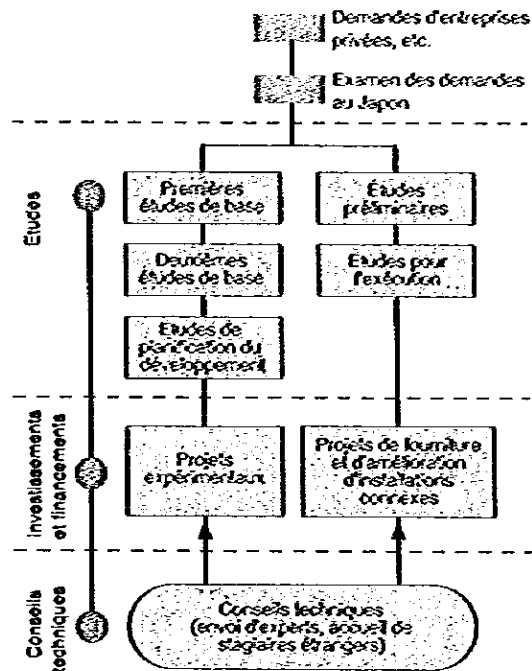
Trois études sont actuellement en cours ; elles concernent la collecte et l'analyse de données de croissance des arbres ainsi que la création de guides sur le reboisement et de modèles de gestion :

- Etude locale d'investigation sur les méthodes de gestion de la forêt stratifiée en Malaisie

L'étude en cours depuis octobre 1991 dans l'Etat de Perak en Malaisie a pour objet d'établir des méthodes de gestion de la forêt à plusieurs niveaux, en combinant des arbres de qualité tels que les dipterocarpus et des arbres à croissance rapide. Elle a démontré que le fait de combiner les dipterocarpus, qui poussent très lentement au début de leur croissance, avec des essences à croissance rapide

Fig.3-13

Déroulement des projets de coopération pour le développement



- Etudes liées à la fourniture et à l'aménagement des installations touristiques
- Etudes préliminaires : études de faisabilité, choix préliminaire des installations
- Etudes d'exécution : plan de base des installations connexes
- Etudes concernant les projets expérimentaux
- Premières études de base : études de faisabilité, choix préliminaire du site du projet
- Deuxièmes études de base : détermination du site du projet, formulation du concept de développement de base
- Etudes de planification du développement : élaboration du plan d'exécution du projet (travaux, établissement des plans)



Culture de champignons maraîchers destinés à l'exportation vers le Japon où ils sont très appréciés (Perak).

III

Chapitre 2

Mise en œuvre des projets / Coopération pour le développement

et faciles à reproduire artificiellement, tels que l'acacia, leur conféraient une protection durant les premiers stades de leur croissance et que l'abattage précoce des arbres à croissance rapide générerait des revenus.

- Etude locale d'investigation sur les techniques de culture des arbres indigènes à croissance rapide en Malaisie

Une étude destinée à développer les techniques de culture d'essences forestières indigènes a été lancée en novembre 1999. L'objet de cette dernière est de s'appuyer sur les résultats de l'étude mentionnée ci-dessus pour sélectionner des essences d'arbres tropicaux indigènes à croissance rapide de qualité jusqu'ici rarement employés pour le reboisement et dans le même temps, pour affiner les méthodes dans ce domaine.

- Enquête locale d'investigation sur la préservation et le développement des ressources forestières des mangroves en Indonésie

Des essais de régénération des mangroves dans les anciens étangs d'élevage de crevettes et dans les coupes usées

sont en cours depuis novembre 1992, dans les îles de Bali et de Lombok en Indonésie.

L'objectif de ces essais est d'établir des systèmes de gestion permettant la production durable de bois et de mettre au point des méthodes de régénération des mangroves dans une situation caractérisée par l'épuisement forestier. Au cours de l'exercice 1999, qui a marqué la clôture du projet, nous avons élaboré des guides et des manuels à partir des activités passées et proposé un modèle pour la gestion durable des mangroves.

(3) Autres études

Les autres études sont les suivantes :

- Evaluations d'investissements et de financements
- Des études sont entreprises pour examiner l'état d'avancement d'un projet et la manière d'aborder les problèmes qui risquent de survenir avant ou après son achèvement.
- Evaluation de l'impact sur le développement régional
- La contribution d'un projet au développement régional est évaluée au bout d'une période déterminée après son démarrage.

Fig. 3-14 Conditions du prêt pour les financements et les investissements

Type de projet	Taille des projets	Taux d'investissement	Montant total de l'investissement	Taux	Durées de remboursement	Durées d'investissement
Projet de fourniture d'équipements communs (1) Ordinaire	Au plus 700 millions de yens	100 %	700 millions de yens	0,25 % 0,50 %	Max. 20 ans	Max. 5 ans
	700 millions à 3 milliards de yens	85 %	2,655 milliards de yens	0,75 %	Max. 20 ans	Max. 5 ans
(2) Spécial (1)	3 à 4,5 milliards de yens	85 %	3,93 milliards de yens	Taux de 0,25 % au Japon et de 0,50 % ailleurs + 15 % par 125 % de 15 %	Max. 30 ans	Max. 5 ans
	4,5 milliards de yens	100 %	Plus de 4,5 milliards de yens	0,25 % 0,50 % 0,75 %	Max. 30 ans	Max. 10 ans

Notes :

- a) Les conditions de financement des projets d'un coût supérieur à 4,5 milliards de yens sont déterminées au cours de discussions séparées.
 b) Les conditions du prêt (1^o) s'appliquent si l'entreprise sollicitrice du prêt cible gratuitement les installations créées et si le gouvernement du pays récipiendaire ou répare les installations existantes du gouvernement du pays bénéficiaire ou participe à des activités de conservation et d'amélioration de l'environnement notamment des projets de reboisement et de fourniture d'équipement (respectivement des normes écologiques du pays récipiendaire).

Type de projet	Taille des projets	Taux d'investissement	Montant total de l'investissement	Taux	Durées de remboursement	Durées d'investissement
Projets expérimentaux 500 millions de yens	Au plus 500 millions de yens	100 %	500 millions de yens	0,25 % 0,50 % 0,75 %	Max. 20 ans (Max. 30 ans) (2)	Max. 5 ans (Max. 10 ans) (2)
	500 millions à 2 milliards de yens	85 % (100 %) (3)	1,775 milliard de yens (2 milliards de yens)	Taux de 0,25 % au Japon et de 0,50 % ailleurs + 15 % par 125 % de 15 %	Max. 20 ans (Max. 30 ans) (2)	Max. 5 ans (Max. 10 ans) (2)

Notes :

- a) Les conditions de financement des projets d'un coût supérieur à 2 milliards de yens ou des projets dans des pays développés sont déterminées au cours de discussions séparées.
 b) Les conditions du prêt (2^o) s'appliquent aux projets d'aménagement de l'infrastructure ou de reboisement intégrés notamment des activités de conservation de l'environnement (régénération de la forêt et protection des écosystèmes dans les PED).
 c) Les conditions du prêt (3^o) s'appliquent aux projets de conservation de l'environnement et de reboisement.

* Concernant les diversités indiquées dans les colonnes "Taux", si le taux d'intérêt de la JIBC pour les opérations de financement à l'étranger est fixé à un niveau inférieur à 0,25 %, les autres taux s'ajustent sur ce taux.

* Des garanties d'une banque japonaise, d'une autre société ou de toute autre entité, ou encore des titres (obligations du gouvernement japonais, etc.) sont exigés pour l'émission du financement.

- Promotion des investissements et des financements pour protéger l'environnement

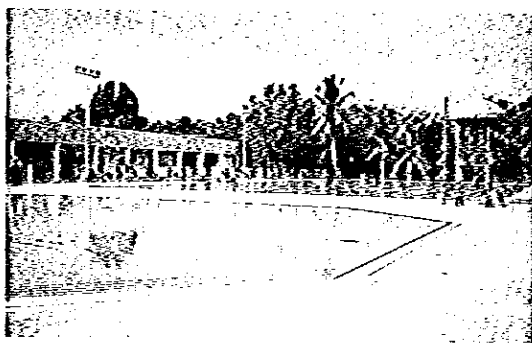
Les études de ce type portent sur la manière dont les entreprises abordent les questions de protection de l'environnement dans le cadre du développement. Elles servent à concevoir des projets susceptibles de recevoir des investissements et des crédits pour la défense de l'environnement. Des réunions sont organisées à l'étranger pour expliquer les systèmes d'investissements et de financements. Des consultations individuelles sur les possibilités de prêt sont également assurées.

2. Envoi d'experts

À la demande d'entreprises qui ne sont pas en mesure de résoudre seules des problèmes techniques survenus au cours de la réalisation de projets, la JICA envoie des experts compétents dans les domaines voulus pour fournir des conseils techniques.

3. Formation

À la demande d'une entreprise, la JICA peut accueillir au Japon certains de ses employés pour une formation technique.



Piscine en polyester utilisée par la communauté locale (construction d'installations pour le développement en Malaita).

4. Etudes et conseils techniques au cours de l'exercice 1999

Au cours de l'exercice 1999, 26 missions d'études et 37 experts (missions en cours ou nouvelles) ont été envoyés à l'étranger et 15 personnes ont été accueillies au Japon pour une formation.

III

Gros plan

Culture expérimentale de la canne à sucre aux Philippines

Les exploitations de canne à sucre renaissent de sous les cendres

Situé au centre de l'île de Luzon, l'État de Panganga est l'une des plus grandes régions productrices de canne à sucre aux Philippines. En juin 1991, l'éruption du mont Pinatubo a détruit les terres agricoles de la région, noyant plus de 600 000 hectares sous 10 centimètres de cendres volcaniques.

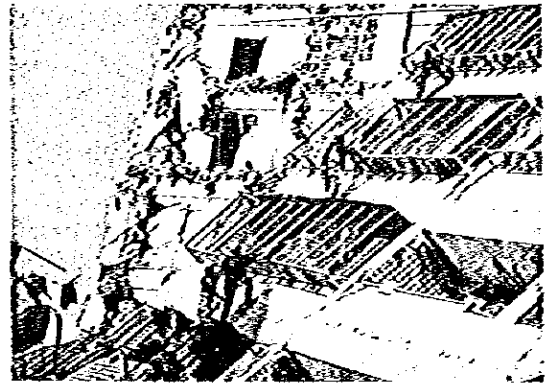
La société japonaise Ajinomoto s'est établie sur l'île en 1958 en vue de produire du glutamate de sodium, exhausteur de goût composé de mélasse (résidu du traitement du sucre de canne). Avec les cendres volcaniques, il est devenu difficile de trouver des mélasses, la culture de la canne à sucre n'étant plus possible. Ajinomoto a pris conscience que cette situation menaçait la survie de la société. Afin de mettre au point des méthodes de culture de nouvelles types de canne à sucre pouvant être révoquées même dans les régions volcaniques, la société a sollicité en 1996 un financement auprès de la JICA et un projet expérimental sur cinq ans a démarré en 1997. En 1998, la société a obtenu l'aide d'un spécialiste de la canne à sucre grâce au système d'envoi d'experts qui est l'une des caractéristiques du programme de financement de la JICA. Cet expert a découvert une nouvelle variété croissant naturellement dans un champ couvert de cendres volcaniques. Après des améliorations grâce à des essais de sélection et de fertilisants, cette nouvelle variété a été plantée dans deux exploitations expérimentales de Panganga. Au mois de mars 2000, chaque hectare planté produisit 100 tonnes, chiffre record de productivité, pratiquement deux fois supérieur à celui des champs traditionnels de la région non couverts de cendres volcaniques.

Par son succès, ce projet expérimental a renoué la productivité de la canne à sucre dans la région et l'on peut s'attendre à ce que les quantités produites augmentent encore. La société Ajinomoto comme la population locale concernée par l'industrie sucrière placent de grands espoirs dans ce projet en termes d'amélioration de l'emploi et de hausse du revenu au plan local.



Champ de canne à sucre florissant.

Secours en cas de catastrophe



Equipe de secours travaillant dans les bâtiments détruits par le tremblement de terre de septembre 1999 à Taiwan.

Présentation du programme

Contenu et résultats

Des catastrophes naturelles, telles que séismes, inondations et sécheresses secouent régulièrement le globe, entraînant des pertes énormes en vies humaines et en matériel. Compte tenu des insuffisances de l'infrastructure sociale dans les P.E.D, chaque catastrophe est susceptible de provoquer de graves dommages. Actuellement, les pays concernés sont dans l'incapacité d'apporter une aide suffisante ou d'organiser les secours par eux-mêmes.

Ce programme permet, à la demande du gouvernement concerné ou d'une organisation internationale, d'envoyer des équipes japonaises de secours d'urgence (*Japan Disaster Relief Teams - JDR*) sur les lieux et de fournir des équipements ou des secours d'autre nature et matériels au pays sinistré.

Historique

Les actions d'aide d'urgence ont débuté à la fin des années 70 avec l'envoi d'équipes médicales pour secourir des réfugiés cambodgiens. Ensuite, une équipe spécialisée dans l'aide à la reconstruction d'urgence a été envoyée au Mexique lors du grand tremblement de terre de 1985.

En septembre 1987, avec l'entrée en vigueur de la loi sur les JDR, un véritable dispositif a été mis en place pour l'envoi d'équipes de secours et d'experts dans le domaine de la médecine et de la reconstruction d'urgence. Cette loi a conduit à la systématisation complète de la structure d'aide d'urgence du Japon. Elle a été partiellement révisée en juin 1992, elle permet désormais au ministère des affaires étrangères, sur consultation du directeur général de l'Agence de la défense nationale, d'envoyer des équipes des Forces d'autodéfense du Japon lorsqu'une catastrophe importante exige de gros apports d'aide et lorsque des actions doivent être entreprises de manière autonome dans la zone sinistrée. Depuis cette révision, un dispositif plus rigoureux a été mis en place pour l'envoi d'équipes des JDR.

Fonction des équipes des JDR

Il existe trois sortes d'équipes des JDR, les équipes de secours, les équipes médicales et les équipes d'experts. A la demande du gouvernement du pays sinistré ou d'une organisation internationale, une équipe spécialisée ou polyvalente est envoyée selon le type et l'importance de la catastrophe. Chaque équipe est encadrée par un coordinateur de la JICA. Les activités de ces équipes se déroulent comme suit :

Fig. 3-15

Mécanisme de décision concernant l'aide d'urgence en cas de catastrophe (hors apports financiers)

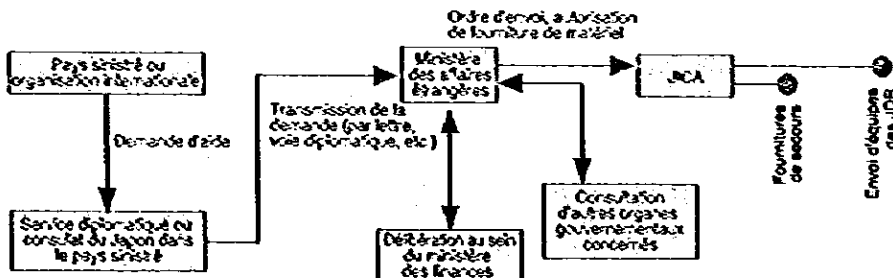
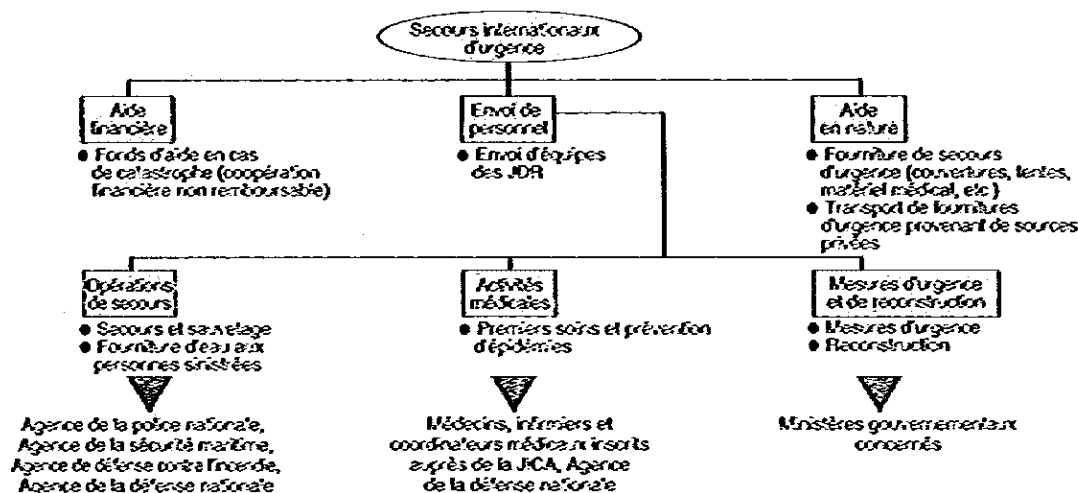


Fig. 3-16 Système japonais des secours internationaux d'urgence



1. Equipes de secours

Ces équipes sont surtout chargées de rechercher les victimes, de leur porter secours, de leur dispenser les premiers soins et de les transférer en lieu sûr. Chaque équipe de secours est constituée de représentants de l'Agence de la police nationale, de l'Agence de la sécurité maritime et de l'Agence de défense contre l'incendie. Une équipe doit pouvoir quitter le Japon dans les 24 heures qui suivent la réception et l'approbation d'une demande d'aide.

2. Equipes médicales

Ces équipes ont pour rôle de poser ou d'aider à poser le diagnostic des victimes et de prévenir les maladies infectieuses si nécessaire. Elles sont constituées de médecins, de personnel infirmier et de coordinateurs inscrits auprès du Secrétariat des JDR.

L'une des spécificités des équipes médicales est d'avoir repris sur le terrain le relais des JMTDR (*Japan Medical Team for Disaster Relief*) qui dirigeaient les activités médicales avant la promulgation de la Loi sur les JDR.

Fin mars 2000, 585 personnes (205 médecins, 253 infirmiers et 127 coordinateurs médicaux) étaient inscrites à ce programme.

3. Equipes d'experts

Ces équipes prennent des mesures d'urgence à la suite de catastrophes et fournissent des conseils sur les méthodes de rétablissement. Elles sont composées d'experts recommandés par les ministères et les organismes compétents en fonction du type de catastrophes.

Résultats du programme

Dix équipes ont été envoyées au cours de l'exercice 1999 : deux équipes de secours, cinq équipes médicales et trois équipes d'experts.

Une équipe de secours, une équipe médicale (soins primaires et secondaires) et une équipe d'experts ont été envoyées en Turquie lors du tremblement de terre d'août 1999. L'équipe de secours est partie le jour même du séisme et l'équipe médicale le jour suivant. Conformément au programme des JDR, des habitations provisoires ont été envoyées gratuitement par l'administration préfectorale de Hyogo dans un bateau appartenant à la Force maritime d'autodéfense. Une équipe d'experts (principalement des ingénieurs) a été envoyée pour monter ces habitations. Une nouvelle équipe médicale a été envoyée en novembre suite à une autre secousse de grande ampleur.

Lors du séisme qui a frappé Taïwan en septembre 1999, l'équipe de secours des JDR (atteignant un effectif record avec 110 personnes) envoyée à la demande du BICAH (Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies) a été la première équipe présente parmi tous les organismes humanitaires. Une équipe médicale a été envoyée en même temps qu'une équipe d'experts.

Les équipes envoyées dans les pays sinistrés ont été très appréciées pour leur haute technicité et leur grande expérience.

Activités connexes

En sus de l'envoi des équipes mentionnées, le programme des secours en cas de catastrophe prévoit les activités suivantes :

Fourniture, achat et stockage de matériel

Du matériel de secours, tel que couvertures, tentes, systèmes de purification de l'eau, générateurs et produits pharmaceutiques est fourni comme secours d'urgence et pour faciliter le processus de réhabilitation.

Pour que ces fournitures puissent être distribuées rapidement et en quantités suffisantes, l'approvisionnement doit être effectué à l'avance et des stocks doivent être constamment prêts à l'usage. Des entrepôts sont situés dans cinq pays : au Japon (Narita), à Singapour, au Mexique, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. Des fournitures médicales d'urgence qui ne peuvent être stockées longtemps peuvent être obtenues auprès du Centre d'achat et de distribution de l'Unicef à Copenhague.

Au cours de l'exercice 1999, des fournitures de secours ont été envoyées en 22 occasions.

Des équipes de secours et des fournitures ont été envoyées en Turquie et à Taiwan suite aux tremblements de terre.

Etudes et formations

Les interventions d'aide à l'étranger s'inscrivent dans des sociétés dont les coutumes, les langues et les réseaux de communication sont différents de ceux du Japon. Pour que l'action dans les zones sinistrées soit aussi efficace que possible, les équipes de secours et les équipes médicales bénéficient d'études et de formations mettant l'accent sur le renforcement du travail d'équipe et la prise en compte des situations d'urgence les plus diverses.

Envoi de matériel de secours fourni par le secteur privé

En cas de catastrophe majeure, des secours supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires en plus de l'aide fournie par le gouvernement japonais à la demande du pays sinistré.

Dans les cas de ce type, la JICA assure gratuitement la collecte et le transport vers la région sinistrée de dons en nature fournis par des collectivités locales, des organisations privées et des particuliers. Généralement, les dons recueillis sont remis au gouvernement destinataire par l'ambassade du Japon dans le pays concerné.

Gros plan

Premier survivant sauvé par une équipe de secours

En 1999, le monde a été marqué par diverses catastrophes naturelles : séismes, inondations et sécheresse. Avec une magnitude de 7,4, le séisme qui a frappé l'est de la Turquie le 17 août est l'une des catastrophes majeures : 15 000 personnes ont été tuées, 25 000 blessés et 200 000 autres touchés d'une manière ou d'une autre.

A la demande du gouvernement turc, le gouvernement japonais a décidé d'envoyer une équipe de secours des JDR en Turquie, ainsi que des fournitures de secours d'urgence.

La JICA a détaché 5 équipes (secours, médecins, experts), totalisant 92 personnes. Couvertures, tentes, nourriture et autres fournitures d'urgence ont été envoyées.

Les efforts du Japon en matière de secours d'urgence ont été chaleureusement salués par la Turquie et la communauté internationale.

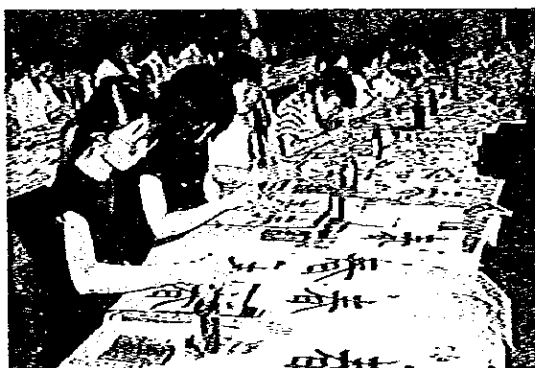
Les sauveteurs ont quitté le Japon le jour de la catastrophe et se sont mis à l'œuvre dès leur arrivée en Turquie. Le 19 août 1999, ils ont réussi à sauver une femme de 74 ans ensevelie depuis 56 heures. En 12 ans d'activités menées par les JDR, c'était la première fois qu'une victime parvenait à survivre aussi longtemps sous les débris. Un tel événement a donc été abondamment relayé dans les médias japonais. Après avoir recouvré sa santé et ses esprits, le rescapé a longuement rendu grâce à Dieu et à la nation japonaise.

Equipe d'aide d'urgence pour la



Dans l'équipe de sauveteurs, certains membres ont bien acquis une expérience lors du grand tremblement de terre de Hanshin-Awaji au Japon.

Appui aux émigrés japonais et à leurs descendants



Pratique de la calligraphie lors d'une session de formation organisée au Paraguay pour professeurs latino-américains de langue japonaise.

III

Présentation du programme

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, quelque 73 000 Japonais ont émigré avec l'aide de la JICA et d'autres organisations, et la population des personnes d'ascendance japonaise vivant à l'étranger est estimée à environ 2,5 millions de personnes.

Les émigrés japonais et leurs descendants ont surmonté de multiples difficultés un peu partout dans le monde et ont constitué des communautés parvenues à maturité dans les pays d'adoption. Après la guerre, de nombreux Japonais sont partis s'installer au Brésil et dans d'autres parties d'Amérique latine, où ils contribuent aujourd'hui de manière très positive au développement industriel et économique, notamment dans le secteur de l'agriculture.

Une nouvelle génération de personnes d'ascendance japonaise émerge dans ces pays et la communauté se compose en grande partie de membres de la deuxième à la quatrième génération. Ceux-ci sont des personnalités influentes dans les domaines politique, administratif, économique, universitaire et culturel, et contribuent de manière significative au développement de ces pays. Par leurs efforts, ils œuvrent de manière déterminante en faveur de la coopération internationale.

Dans les pays comprenant de grandes communautés d'émigrés japonais, l'intérêt pour le Japon s'amplifie avec les générations. L'existence de ces communautés contribue de manière notable à promouvoir l'amitié et la coopération entre le Japon et ces pays.

Evolution et contenu du programme

Examen des projets

Face aux évolutions mentionnées, la JICA a apporté les modifications suivantes à son programme d'émigration depuis l'exercice 1991 :

- (1) Les actions de formation et les services relatifs au départ des candidats à l'émigration ont été progressivement réorganisés.
- (2) Tout en s'efforçant d'assurer la stabilité des conditions de vie des Japonais ayant émigré avec un appui de la JICA, l'Agence met désormais l'accent sur la coopération

internationale et prévoit d'accroître l'appui et la coopération pour les communautés japonaises à l'étranger.

Parmi les projets associant les communautés japonaises à l'étranger qui relèvent du programme d'émigration, la JICA est attentive à ceux qui sont fortement axés sur la coopération technique (stages de formation au Japon et envoi d'experts et de volontaires japonais). Cette initiative, qui fait partie du programme de développement technique de la JICA depuis l'exercice 1996, se décline de la manière suivante :

- (1) Formation au Japon destinée aux membres de communautés japonaises à l'étranger (anciennement "accueil de stagiaires émigrés") ;
- (2) Envoi d'experts auprès des communautés japonaises à l'étranger (anciennement "envoi d'experts de l'émigration") ;
- (3) Envoi de volontaires-séniors auprès des communautés japonaises à l'étranger (anciennement dénommés "volontaires-experts de l'émigration") ;
- (4) Envoi de volontaires auprès des communautés japonaises (anciennement "envoi de jeunes pour le développement à l'étranger").

Contenu du programme d'émigration

En relation avec les projets d'émigration, la JICA entreprend les activités suivantes :

1. Relations publiques

Pour mieux faire connaître aux Japonais le processus d'émigration et les communautés japonaises établies à l'étranger, les activités des émigrés et des personnes d'ascendance japonaise sont présentées par trois biais :

- 1) Publication du magazine bimestriel *Kaigai Iju* (Émigration) ;
- 2) Invitation au Japon de personnalités de marque issues de ces communautés ;
- 3) Octroi de subventions pour faciliter l'organisation de conférences destinées à des personnes d'ascendance japonaise vivant hors du Japon.

2. Formation de descendants d'émigrés

- (1) Formation d'élèves des écoles de japonais
De bons élèves des écoles de japonais à l'étranger sont invités chaque année à séjourner au Japon pendant un

mois pour y acquérir une expérience directe de la culture et de la société japonaises. Il leur est ainsi possible de suivre les cours d'un lycée ou d'un collège et d'habiter dans une famille pour améliorer leurs connaissances linguistiques. Lancé depuis l'exercice 1997, ce programme se déroule sur un mois. Au cours de l'exercice 1999, 43 élèves ont bénéficié de cette formation.

- (2) Formation technique de personnes d'ascendance japonaise travaillant au Japon et s'appêtant à retourner dans leur pays d'adoption

Des personnes d'ascendance japonaise qui ont travaillé au Japon et possèdent les aptitudes requises peuvent bénéficier d'une formation technique avant de rentrer dans leur pays d'adoption, pour leur permettre de contribuer à son développement. Les formations de ce type ont commencé en 1993. Au cours de l'exercice 1999, 15 personnes ont ainsi suivi des cours sur l'amélioration de la productivité et la micro-informatique.

- (3) Formation de personnes d'ascendance japonaise séjournant au Japon

Pour permettre à des personnes d'ascendance japonaise séjournant au Japon de mieux connaître la culture japonaise, des stages d'un mois sur la civilisation et la langue japonaises sont organisés avec la coopération du Centre international pour la formation féminine.

- (4) Formation d'étudiants d'ascendance japonaise

Des bourses d'études sont fournies pour des stages organisés deux fois par an par l'Association des Japonais à l'étranger. Ces stages sont surtout destinés à des étudiants d'ascendance japonaise effectuant des études au Japon grâce à une bourse accordée par une administration locale.

3. Appui aux émigrés

Divers projets sont actuellement mis en œuvre pour fournir un appui aux émigrés et améliorer leurs conditions de vie.

- (1) Gestion de stations expérimentales et diffusion de techniques agronomiques

La JICA entreprend des recherches et des essais dans le cadre de la gestion d'une station d'expérimentation horticole en Argentine et de deux stations agronomiques en Bolivie et au Paraguay. L'Agence fournit également des conseils techniques en agronomie à des agriculteurs d'ascendance japonaise et à d'autres exploitants de la région. Elle mène d'autres actions pour améliorer les techniques agricoles employées par les émigrés telles que l'envoi d'agronomes du Brésil, la formation aux techniques utilisées dans les pays développés, la promotion de groupes de recherche agronomique et enfin, la formation pratique pour le personnel de coopératives agricoles.

- (2) Soins médicaux et hygiène

La JICA aide cinq cliniques du Paraguay et de Bolivie à gérer le quotidien. Elle fournit également une aide médicale à des émigrés installés en République dominicaine, en Bolivie et au Paraguay, par le biais de contrats signés avec des médecins locaux. Enfin, elle octroie des bourses à des étudiants en médecine et élèves-infirmiers de ces pays.

- (3) Education et culture

Dans ce domaine, la JICA fournit des subventions sous de nombreuses formes, notamment par le biais de primes à des professeurs pour soutenir l'enseignement des langues locales. Afin de promouvoir l'enseignement du japonais, des stages de formation sont organisés dans

Gros plan

Etude de base sur l'élaboration de matériels pour l'enseignement du japonais

La langue japonaise dans les communautés japonaises à l'étranger

Les communautés japonaises existent en Amérique Latine depuis maintenant au moins un demi-siècle. De nouvelles générations apparaissent : les mariages entre personnes d'ascendance japonaise et d'autres origines ethniques augmentent, et de plus en plus de personnes d'ascendance japonaise utilisent la langue officielle de leur pays plutôt que le japonais dans leur vie de tous les jours.

L'enseignement du japonais dans les communautés japonaises s'appuyait jadis sur des manuels destinés à améliorer les capacités des locuteurs natifs. Alors que de plus en plus de gens aujourd'hui utilisent d'autres langues au quotidien, l'enseignement du japonais comme langue étrangère s'avère toutefois plus nécessaire que jamais.

En plus des diverses activités traditionnelles de soutien à l'enseignement du japonais, la JICA a réalisé au cours de l'exercice 1999 une étude de base sur l'élaboration de matériels d'enseignement du japonais. Cette étude, destinée à créer des manuels types utilisables dans les pays hispanophones, a mis en lumière la situation actuelle et les besoins en général, et plus particulièrement la fréquence d'utilisation des principaux matériels d'apprentissage du japonais dans les écoles. Écart énorme entre ces manuels et la maîtrise de la langue par les élèves, et le type de manuel effectivement requis.

Les communautés japonaises à l'étranger sont toujours plus conscientes que l'enseignement du japonais devrait contribuer à aider les générations à venir à communiquer entre elles, à promouvoir un



Séance de formation mixte latino-américaine pour professeurs de japonais de l'ensemble de l'hémisphère américain (Paraguay).

sentiment d'identité parmi les Japonais à l'étranger et enfin, à transmettre la culture japonaise. Pleinement consciente de l'importance de ces besoins, la JICA souhaite veiller à ce qu'ils soient pleinement satisfaits.

des pays tiers* pour des professeurs de japonais d'Amérique latine. Au cours de l'exercice 1999, 40 professeurs ont suivi une formation de ce type, organisée à Santa Cruz en Bolivie.

L'aide prend également la forme d'octroi de primes aux enseignants, d'achat de matériel pédagogique, etc.

- (4) Aide en faveur du secteur social et des infrastructures
Au cours de l'exercice 1999, des subventions ont été fournies au Brésil pour la construction, à Sao Paulo, d'un foyer pour personnes âgées ayant des besoins spéciaux, ainsi qu'au Paraguay, pour des travaux de réparation sur des ponts en bois.

4. Découpage de zones d'implantation en lots d'habitation

La JICA procède à un travail de découpage des zones d'implantation d'immigrés japonais en lots d'habitation. Au cours de l'exercice 1999, une zone d'implantation et un segment d'un district urbain au Paraguay, ainsi qu'une zone d'implantation en Argentine, ont été découpés en lots d'habitation.

5. Prêts commerciaux

La JICA accorde des prêts à des entreprises dirigées par des émigrés et à des groupements d'entreprises qui contribuent à la pérennité et à la stabilité des communautés d'émigrés japonais. Au cours de l'exercice 1999, des prêts à hauteur de 453 millions de yens ont été accordés à des émigrés établis au Paraguay, en Bolivie et en République dominicaine.

6. Etudes sur l'émigration

Des études sont réalisées chaque année pour réunir des données de base susceptibles de faciliter la fourniture d'aide et de conseils aux émigrés japonais et à leurs descendants, et d'aider à mieux comprendre les communautés japonaises à l'étranger. Au cours de l'exercice 1999, la JICA a ainsi effectué des études économiques sur des exploitations agricoles de cinq pays d'Amérique latine, des études sur l'élaboration de matériels d'enseignement du japonais et des études sur les documents concernant l'immigration détenus par des organisations au Japon.

Depuis l'exercice 1993, l'Association des Japonais à l'étranger participe à des consultations sur des questions touchant à la vie quotidienne d'émigrés japonais travaillant au Japon.

III

Chapitre 2

Mise en œuvre des projets / Appui aux émigrés japonais et à leurs descendants

Sur le terrain

Programme d'expérience pratique de la coopération internationale

Kanagawa

Renforcement des échanges entre élèves de lycées et collèges locaux et stagiaires d'ascendance japonaise

◆ Plus de 200 000 étrangers d'ascendance japonaise travaillent au Japon

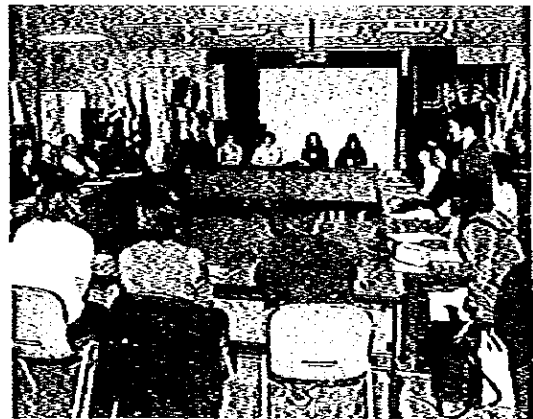
Actuellement, plus de 200 000 étrangers d'Amérique latine d'ascendance japonaise travaillent au Japon. Ce nombre, qui correspond à celui des Japonais qui ont émigré vers l'Amérique latine depuis l'ère Meiji, indique combien les temps ont changé.

Le Centre de l'émigration de Yokohama a aidé les stagiaires d'origine japonaise venant d'Amérique latine. Afin de mieux faire connaître la coopération internationale aux lycéens et aux collégiens japonais, un programme a été organisé au cours de l'exercice 1999 sur le thème du soutien de la JICA aux personnes d'origine japonaise.

◆ Echange de vues fructueux avec les lycéens et les collégiens

Quatorze élèves de l'établissement d'enseignement supérieur associé à l'Université de langues étrangères de la préfecture de Kanagawa et deux de leurs professeurs ont participé à la réunion. Ces derniers ont pu se familiariser avec les projets de coopération internationale par le biais de conférences et de matériels d'enseignement audiovisuel, mais l'événement principal reste sans aucun doute l'échange de vues avec les stagiaires d'origine japonaise.

Les élèves ont demandé aux stagiaires s'ils s'étaient sentis gênés par la perception que les Japonais ont de l'Amérique latine, sur quoi un stagiaire brésilien a provoqué l'hilarité générale en disant que lui et ses collègues étaient sûrs de se faire offrir un café dans tous les endroits où ils se rendaient. Plus sérieusement, un autre stagiaire a avoué qu'il avait commencé à ne plus être tout à fait sûr de sa propre identité lorsque les Japonais l'avaient regardé d'un air étrange, bien qu'il leur ressemblât physiquement, par le simple fait qu'il parle japonais avec un accent étranger.



Réunion entre stagiaires d'origine japonaise et élèves de lycées et collèges.

Les élèves ont tous indiqué combien le programme avait été précieux à leurs yeux. Cet événement particulier a été couvert par le journal local de Kanagawa. Le journal *Asahi Shinbun* a fait ensuite paraître un article soumis par l'un des élèves du programme ; celui-ci indiquait que cette expérience lui avait fait réaliser combien il était important pour les Japonais d'adopter une perspective plus ouverte par rapport aux étrangers.

(Centre de l'émigration de la JICA)

Evaluation



Mission d'étude d'évaluation thématique dirigée par du personnel extérieur à la JICA (soutien aux handicapés en Thaïlande).

Présentation du programme

Historique des activités d'évaluation de projets

Pour l'efficacité et la transparence des actions, il convient d'identifier, de formuler et de mettre en œuvre des projets adaptés aux besoins des pays et régions en développement. A leur achèvement comme par la suite, il est essentiel d'évaluer leur efficacité. Les enseignements de l'évaluation doivent alors être pris en compte dans les activités de suivi ainsi que dans l'élaboration et l'exécution de nouveaux projets.

Dans cette optique, la JICA a mis en place en juillet 1981 un comité d'étude des évaluations chargé d'examiner le processus d'évaluation des projets de la JICA et d'élaborer des méthodes d'évaluation.

En avril 1988, une division chargée spécifiquement des évaluations a été mise en place au sein du département de la planification, marquant le lancement de diverses méthodes d'évaluation des projets de la JICA. Restructurée en 1990 en section des évaluations et des contrôles postérieurs aux projets, elle est devenue indépendante en 1996 et s'est appelée dès lors bureau des évaluations et des contrôles postérieurs aux projets.

En janvier 2000, cette entité a été combinée au département de la planification et des évaluations afin d'obtenir une meilleure exploitation des résultats d'évaluation dans les projets. Les évaluations sont désormais réalisées par cette nouvelle division.

Objectifs des évaluations de projets

Ayant pour vocation d'apporter une coopération technique et de promouvoir la coopération financière non remboursable, la JICA fournit un appui supplémentaire en fonction des objectifs atteints par les projets de coopération et du potentiel de développement autonome des pays

concernés. Différents types d'évaluations sont réalisés et leurs résultats intégrés dans le cycle du projet⁴ afin d'améliorer les projets (voir figure 3-17).

Les résultats des évaluations sont tous publiés afin de garantir la transparence des projets. Ces évaluations ont donc un rôle important à jouer et notamment permettre au grand public de mieux apprécier les projets d'APD.

Différents types d'évaluations de projets

La JICA procède à des évaluations et des contrôles à différents stades du cycle du projet de manière à ce qu'il soit bien géré. Afin d'être plus efficace dans l'exécution des projets et de répondre de manière plus pertinente et plus flexible aux besoins des pays bénéficiaires de l'aide ainsi qu'aux changements de situation, la JICA s'efforce actuellement d'améliorer le contenu des évaluations préliminaires et à mi-parcours.

1. Evaluations préliminaires

Ces évaluations concernent les projets de coopération technique et coopération financière non remboursable demandés par les PED. Menées dans la phase de formulation de la planification avant le début même de l'aide, leur but est d'analyser le projet de manière détaillée, la pertinence de l'aide et les résultats prévisibles. Si ce type d'évaluations existe depuis longtemps, dans le cas précis des évaluations préliminaires, l'idée est de définir autant que possible les résultats prévisibles par le biais d'indices quantitatifs. Introduites au cours de l'exercice 2000, ces évaluations sont le plus souvent conduites par le département responsable d'un projet donné. Les résultats obtenus servent ensuite à sélectionner et formuler de nouveaux projets encore plus productifs.

2. Evaluations à mi-parcours

Ces évaluations concernent les projets en cours dans le cadre de la coopération technique de projet-type. Leur objectif est d'analyser l'état d'avancement des projets et les besoins du pays récipiendaire pour éventuellement décider de changer les plans établis à l'origine. Elles sont réalisées par le département responsable d'un projet donné. Les résultats sont utilisés pour élaborer et revoir des plans afin que le projet soit efficace et productif jusqu'à son achèvement.

3. Evaluations de fin de projets

Ces évaluations sont effectuées en collaboration avec les organisations apparentées dans le pays bénéficiaire, à l'achèvement de la coopération. Elles portent principalement sur les cinq points suivants : efficacité, atteinte des objectifs, efficacité (impact), pertinence (fondement) et potentiel de développement autonome. Leur objectif principal est d'évaluer s'il est ou non nécessaire de prolonger la coopération.

Ces évaluations sont effectuées par le département responsable d'un projet donné ou par le bureau de représentation dans le pays concerné.

Le choix du moment de l'exécution de l'évaluation de fin de projet diffère selon la nature de la coopération :

- Dans le cas d'un projet de coopération technique de projet-type, l'évaluation est réalisée environ six mois avant l'échéance de l'aide ;

- Pour les actions de formation (stages dans le pays* ou dans un pays tiers*) elle est effectuée en principe un an avant l'achèvement du programme ;
- Dans le cadre des missions d'envoi d'experts (experts individuels, recherche en coopération*, appui décisif aux politiques importantes*) elle intervient de quatre à six mois avant la fin de la coopération ;
- Pour la coopération financière non remboursable mettant en jeu des sommes importantes, elle a lieu dans l'année qui suit l'achèvement du projet ;
- Enfin, dans le cas de projets des JOCV (envoi d'une équipe), elle est conduite quatre à six mois avant la fin de la coopération.

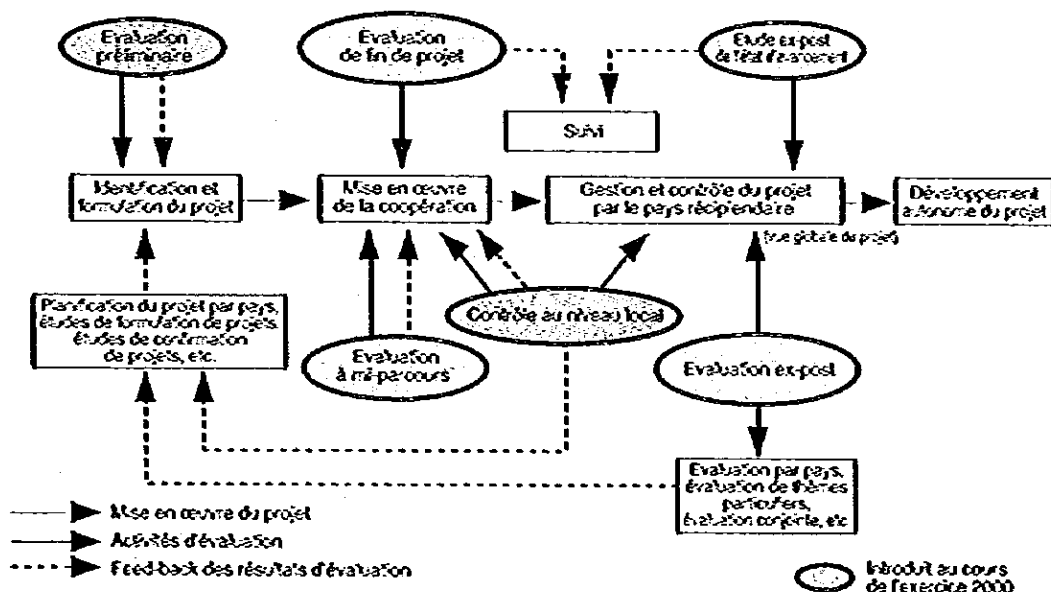
Au cours de l'exercice 1999, des évaluations de ce type ont été réalisées sur 92 projets dans 33 pays.

4. Evaluations ex-post

Ces évaluations servent à tirer les enseignements qui contribueront à l'exécution efficiente et efficace des projets dans le futur. Elles sont effectuées un certain temps après l'arrêt de la coopération. Elles portent sur les mêmes points que ceux couverts par les évaluations de fin de projets : efficacité, atteinte des objectifs, efficacité (impact), pertinence (fondement) et potentiel de développement autonome.

Les résultats de ces évaluations sont pris en considération dans les plans de mise en œuvre des projets par pays et sont utilisés pour identifier et formuler de nouveaux projets. Dans le cas des évaluations par pays, des séminaires d'évaluation sur site sont par ailleurs organisés pour assurer

Fig. 3-17 Place de l'évaluation dans le cycle du projet



un retour d'information des résultats aux participants au projet dans le pays récipiendaire.

Au cours de l'exercice 1999, 28 évaluations ex-post ont été réalisées dans 25 pays et des séminaires d'évaluation ont été organisés dans 2 pays.

Les sections chargées de l'évaluation au département de la planification et des évaluations procèdent à des évaluations ex-post de six types différents.

(1) Évaluations par pays

L'aide de la JICA dans le pays concerné est soumise à une évaluation détaillée. Les effets et les problèmes liés à l'action de la JICA dans son ensemble sont réunis et analysés. Les enseignements tirés servent ensuite à définir la meilleure manière de coopérer avec le pays concerné à l'avenir.

(2) Évaluations thématiques

Ce type d'évaluations concerne des domaines particuliers et des thèmes importants (l'environnement, la pauvreté, l'incidence sur les femmes) ainsi que des types de projets spécifiques. Les effets et les problèmes liés à la coopération de la JICA sont analysés en détail pour deux projets ou plus en fonction de thèmes pertinents. Les enseignements tirés de cette évaluation sont utilisés pour déterminer la meilleure manière d'apporter une aide sur ces thèmes à l'avenir. Les moyens de coopération les plus efficaces concernant des thèmes spécifiques sont également étudiés.

(3) Évaluations par des experts

Afin d'assurer la transparence des projets de la JICA et l'impartialité des évaluations, des évaluations détaillées sous différentes perspectives sont confiées à des experts d'université, des journalistes, des représentants d'ONG et d'autres experts connaissant l'aide au développement et les projets de la JICA.

(4) Évaluations conjointes

Ces évaluations sont menées conjointement avec des organismes apparentés et d'autres donateurs* intervenant dans les pays récipiendaires. Les évaluations réalisées avec les pays récipiendaires permettent d'obtenir une perception commune des effets et des problèmes liés à la coopération de la JICA et sont en outre très efficaces en ce qu'elles permettent aux pays récipiendaires d'apprendre de nouvelles méthodes d'évaluation et d'améliorer leurs capacités dans ce domaine. Les évaluations conduites avec d'autres donateurs sont très efficaces pour l'étude des méthodes d'évaluation respectives et le renforcement de la coopération.

(5) Évaluations par des organisations externes

Par souci de qualité et de neutralité, les évaluations sont confiées à des organisations externes de recherche dans l'aide au développement et à des consultants capables d'élaborer des plans, de réunir et d'analyser des informations, et qui connaissent les rouages de l'aide au développement et de la coopération technique.

(6) Évaluations par les bureaux de représentation à l'étranger

Certaines évaluations sont réalisées par les bureaux

de représentation de la JICA. Disposant d'une connaissance parfaite des besoins de développement au niveau local et des caractéristiques sociales, économiques et culturelles des pays où ils sont situés, ces bureaux sont à même d'appréhender et d'analyser les résultats atteints par les projets et les problèmes rencontrés au cours de leur réalisation. Ces études ont ainsi pour effet d'accroître la capacité des bureaux de représentation à identifier, formuler et mettre en œuvre des projets – point essentiel de l'approche par pays de la JICA.

5. Etudes de contrôle postérieur aux projets

Ces évaluations sont effectuées par le biais des bureaux de représentation à l'étranger dans le cadre de la coopération technique de projet-type, de la coopération financière non remboursable et de la fourniture indépendante d'équipement pour la coopération technique. Elles ont pour but d'évaluer l'état des différents projets et sont réalisées pour chacun d'eux un certain temps après leur achèvement.

Les résultats de ces évaluations sont utilisés comme données de base dans la préparation des plans d'envoi d'experts, d'achat et de fourniture de pièces de rechange, ainsi que d'autres formes d'aide complémentaire.

Des évaluations de ce type ont été réalisées dans 83 pays au cours de l'exercice 1999.

6. Contrôle des projets au niveau local par les ONG, etc.

Ce nouveau système sera introduit au cours de l'exercice 2000 : il consiste en un contrôle, par des ONG locales et des experts-résidents, des effets des projets de la JICA et de leur apport pour la communauté locale et ses autres bénéficiaires.

Les résultats de ce contrôle sont utilisés pour revoir le contenu de l'aide apportée par les projets et pour identifier et formuler de nouveaux projets.

Exploitation des résultats des évaluations

La JICA se sert des résultats des évaluations pour préparer des plans de mise en œuvre des projets par pays, formuler de nouveaux projets et statuer sur l'opportunité d'une aide supplémentaire pour les projets soumis à évaluation. Depuis l'exercice 1995, les résultats des évaluations de fin de projets et ex-post sont publiés chaque année dans des "Rapports d'évaluation de projets." Ces rapports assurent une meilleure transparence aux projets de la JICA et une meilleure sensibilisation du grand public japonais.

Des séminaires d'évaluation sont organisés localement à l'intention des intervenants directs dans le pays récipiendaire et des autres donateurs pour leur permettre de parfaire leur connaissance des projets de la JICA. Les résultats de ces évaluations sont utilisés pour planifier et mettre en œuvre des projets encore plus efficaces et productifs.

Thèmes d'évaluation et plans pour l'avenir

Des débats animés se déroulent actuellement au Japon sur le sens de l'APD et le type d'aide que le pays devrait ambitionner de fournir à l'avenir compte tenu des difficultés économiques du moment. Les propositions insistent sur la priorité de la qualité sur la quantité en matière d'APD. L'importance du rôle des évaluations dans l'amélioration de l'APD et de la garantie de transparence apparaît de plus en plus clairement. En mars 2000, le sous-comité des études d'évaluation de l'aide a présenté des propositions visant à améliorer le système d'évaluation de l'APD.

L'objectif de la JICA est d'étendre et de renforcer son système d'évaluation en harmonie avec ces débats et ces propositions.

Création d'un système d'évaluation intégré

Pour mesurer, analyser et évaluer la pertinence et l'efficacité d'un projet, il faut qu'un système d'évaluation impartial et intégré soit en place depuis la phase de planification préliminaire jusqu'à l'achèvement du projet. A cet effet, il faut réunir

des données de base, évaluer les besoins des bénéficiaires de l'aide dans les pays récipiendaires et fixer les indicateurs d'évaluation, tout en prenant en compte le contrôle et l'évaluation ultérieurs dès la phase préliminaire de planification.

Si la JICA prévoit de réaliser des études préliminaires systématiques à dater du présent exercice, elle prévoit également d'établir des lignes directrices pour leur réalisation et d'en publier leurs résultats.

Recherche et développement (R et D) concernant les méthodes d'évaluation

Par des efforts de R et D, la JICA souhaite parvenir à des évaluations plus adaptées.

Au cours de l'exercice 2000, les études ont porté sur les méthodes d'évaluation participative soulignant l'impact sur les bénéficiaires, les méthodes d'évaluation préliminaires et le renforcement de l'exploitation des résultats d'évaluation. Les résultats de ces études seront publiés sur notre site web en espérant qu'ils amèneront d'autres intervenants à participer. La JICA s'efforce par ailleurs d'améliorer les méthodes d'évaluation aux niveaux national et sectoriel par le biais d'évaluations des projets par pays et d'évaluations thématiques. Nos efforts portent enfin sur l'évaluation des trois programmes suivants : accueil de stagiaires, envoi d'experts et activités des JOCV.

Gros plan

Evaluation de problèmes spécifiques : Soutien aux handicapés en Thaïlande

Première étude d'évaluation dans le domaine du soutien aux handicapés

La JICA emploie souvent du personnel extérieur pour réaliser des évaluations, afin d'améliorer leur qualité et garantir leur impartialité. Au cours de l'exercice 1999, une première étude d'évaluation pour le soutien aux handicapés, destinée à couvrir toutes les activités d'aide proposées par la JICA dans ce secteur, a été menée en Thaïlande. Pour être sûr d'intégrer le point de vue des personnes handicapées et de promouvoir la collaboration entre la JICA et les ONG, la conduite de la mission a été confiée à une personne de réputation internationale pour ses actions au bénéfice des handicapés. Elle-même handicapée, elle dirige une organisation de handicapés. La fonction d'adjoint était assurée par un professeur d'université effectuant des recherches sur les ONG internationales travaillant pour le soutien aux handicapés.

L'étude a montré que l'aide de la JICA avait très tôt réussi à promouvoir auprès des responsables du pays l'idée d'un soutien aux handicapés par des formations au Japon. En ce qui concerne le projet de Centre national pour la réhabilitation professionnelle des personnes handicapées auquel la JICA s'est consacrée de 1983 à 1991, il est apparu que la création d'une véritable installation pour la réhabilitation professionnelle des personnes handicapées avait été un événement d'une importance majeure à une époque où l'on était encore peu conscient des problèmes rencontrés par les handicapés et où il n'existait pratiquement pas de services gouvernementaux pour ces derniers.

Un système de soutien aux handicapés s'étoffe peu à peu dans la région de Bangkok. Les organisations pour handicapés et les



Membre d'une mission d'étude à l'école de handicapés.

ONG participent avec le gouvernement thaïlandais à des actions répondant aux besoins des handicapés et jouent un rôle déterminant dans les activités de soutien.

La JICA axe ses efforts dans les zones à l'extérieur de Bangkok où les systèmes de soutien aux handicapés sont encore inadéquats. En collaboration avec les organisations apparentées et les ONG, nous intervenons par ailleurs dans le domaine des soins médicaux, de l'éducation et de la réhabilitation professionnelle.

III

Promotion de la participation aux évaluations par des tiers

Pour que les évaluations soient neutres, fiables et de qualité irréprochable, la JICA fait appel à des spécialistes d'université, à des journalistes et à d'autres tiers connaissant précisément la coopération pour le développement et les programmes de la JICA et leur confie tous les types d'évaluations, même spécialisées ou spécifiques à un pays.

Au cours de l'exercice 2000, un nouveau système de contrôle de projets par la population locale a été introduit dans les bureaux de représentation. Dans ce cadre, des ONG et des spécialistes des PED contrôlent les résultats des projets sur le plan des avantages pour la collectivité locale. L'objectif est de faire en sorte que l'avis local dans les pays récipiendaires contribue à améliorer les programmes de la JICA. Grâce à ce contrôle, il est possible d'évaluer précisément les besoins locaux et de renforcer les méthodes d'évaluation employées par les bureaux de représentation.

Pour une meilleure exploitation des résultats d'évaluation

Les évaluations sont indispensables pour améliorer la qualité et la transparence de nos programmes.

Pour plus d'efficacité, la JICA a regroupé le bureau des évaluations et des contrôles postérieurs aux projets et le département de la planification pour créer en janvier 2000 le département de la planification et des évaluations. Au sein de ce nouveau département, le bureau des contrôles

postérieurs aux projets prend en charge l'exécution et la supervision de l'ensemble des études d'évaluation. Cette opération a eu pour effet de renforcer le système d'exploitation des résultats d'évaluation dans les plans de mise en œuvre des projets par pays. Au cours de l'exercice 2000, la JICA a lancé des études et des recherches sur la conception d'un système susceptible d'améliorer les programmes en consolidant le processus de retour d'information.

Un groupe de travail du CAD (Comité d'aide au développement*) a organisé en septembre 2000 à Tokyo un "Atelier sur l'exploitation des résultats des évaluations pour mieux apprendre et rendre compte". Ces débats et échanges de vues avec d'autres donateurs et des représentants des pays récipiendaires ont permis à la JICA d'apporter d'autres améliorations à son système de retour d'information.

Publication des résultats des évaluations

Comme indiqué plus haut, la JICA publie chaque année depuis 1995 des "Rapports d'évaluation de projets" réunissant les résultats des évaluations de fin de projets et des évaluations ex-post. Depuis le présent exercice, le texte complet de ces rapports est publié sur notre site web afin que les informations soient plus accessibles. Cette année également, nous avons commencé à faire paraître des versions en anglais de ces rapports. Avec ces textes, également disponibles sur le site web, nous souhaitons présenter les projets de la JICA et les activités d'évaluation à la communauté internationale.



Conseils pour l'installation de séismomètres à l'Institut national tunisien de recherches météorologiques (suivi de fourniture d'équipement).

Présentation du programme

L'entretien et la gestion d'un projet incombent au pays récipiendaire une fois la coopération terminée, mais des problèmes surgissent souvent. Les équipements fournis peuvent par exemple présenter des défaillances, ou l'institution responsable de la mise en œuvre du projet dans le pays récipiendaire peut se trouver à court de fonds.

Une fois la coopération achevée, il est donc important de demeurer attentif à l'évolution de la situation et d'encourager l'autonomie de développement du pays récipiendaire. Si nécessaire, un soutien supplémentaire est fourni, sous la forme d'un suivi ou d'une coopération ultérieure, afin d'assurer le développement de chaque projet.

Types de projets et résultats

Coopération ultérieure pour le programme de formation

Dans le cadre du programme d'accueil de stagiaires, l'apport de coopération ultérieure de la JICA se manifeste par le soutien à des associations d'anciens stagiaires qui sont retournés chez eux et servent de passerelles entre leurs pays et le Japon.

Au mois de mars 2000, on comptait 82 associations de ce type dans 76 pays. Elles participent à des activités d'échange liées à l'introduction de la culture japonaise. Récemment, on note une augmentation du nombre d'associations qui tentent d'affronter les problèmes de développement social dans leurs pays. Au Sri Lanka, par exemple, une association d'anciens finance l'éducation des filles de familles pauvres.

Une conférence régionale des associations d'anciens stagiaires de l'Asie du Sud-Est a été organisée en novembre 1999 en Malaisie. Elle a permis aux associations de présenter leurs activités et de confronter leurs informations avec celles de la JICA. Suivie non seulement par des représentants d'associations d'anciens stagiaires mais aussi par du personnel des bureaux de représentation de la JICA dans toute l'Asie du Sud-Est, elle a également été l'occasion d'un échange de vues sur les activités futures.

Les associations d'anciens stagiaires sont très importantes pour la JICA, car elles forment un inestimable réseau de soutien pour les projets. Aussi, nous les aidons financièrement. En plus de ce soutien, nous envoyons aux anciens stagiaires des matériels dans leurs disciplines respectives, pendant deux ans suivant leur retour chez eux.

Coopération ultérieure pour le programme d'invitation de jeunes adultes (PIJA)

Concernant le programme d'invitation de jeunes adultes, des missions de coopération ultérieure sont envoyées dans divers pays pour renforcer les liens d'amitié noués lors des visites de jeunes de ces pays au Japon. Ces missions sont constituées de jeunes Japonais qui se sont liés avec les visiteurs étrangers, des familles qui les ont accueillis pendant leur séjour au Japon et d'agents des organisations concernées.

Au cours de l'exercice 1999, trois missions de coopération ultérieure ont été envoyées en Chine et en Mongolie, au Vietnam, et au Népal, où les liens d'amitié avec d'anciens participants au programme ont pu être renoués. Les membres de ces missions ont visité les endroits dans lesquels ces anciens participants travaillent aujourd'hui et ont été assurés de rencontres amicales et d'un accueil chaleureux partout où ils se sont rendus.

Les activités des associations d'anciens participants au PIJA dans la région de l'ANASE se développent toujours plus activement et, au même titre que les associations d'anciens stagiaires, la JICA leur fournit des apports de coopération financière non remboursable pour les renforcer. Les différentes associations organisent mutuellement chaque année des réunions du comité de liaison des programmes d'échange. Elles assurent par ailleurs elles-mêmes la promotion de projets d'échange avec le Japon et organisent des camps de vacances pour les jeunes, des expositions de photographie et de peinture. Elles servent donc de passerelles entre leurs propres pays et le Japon, tout en jouant de nouveaux rôles pour le développement social et la formation des jeunes dans leurs pays.

Les liens d'amitié forgés entre le Japon et les différents pays par le programme d'invitation de jeunes adultes se développent rapidement grâce au programme de coopération ultérieure.

Suivi des programmes de fourniture d'équipement et de coopération financière non remboursable

Lorsque la situation financière d'un pays récipiendaire se détériore, il peut alors éprouver des difficultés à entretenir et à gérer les équipements et installations livrés grâce aux programmes d'assistance technique et de coopération financière non remboursable. Les équipements et installations peuvent aussi être endommagés suite à une catastrophe naturelle. Il est donc possible qu'une technologie transférée moyennant des efforts considérables ne puisse être effectivement utilisée ou que l'on ne puisse utiliser toutes les fonctions des installations et des machines. Dans les cas de ce type, la JICA assure un suivi en fournissant des pièces de rechange ou en réparant les machines et les équipements, tout en encourageant l'autonomie du pays récipiendaire. Cette aide est destinée à garantir un développement durable.

Le cas s'est présenté pour le *Shanghai People's Hospital No. 6* en Chine. Au cours de l'exercice 1988, la coopération financière non remboursable avait servi à la fourniture d'équipement médical plus avancé que partout ailleurs en Chine à l'époque, contribuant de manière significative à la modernisation et à l'amélioration du niveau des services médicaux dans cet hôpital essentiel pour la région. Comme il s'agit de l'un des plus grands hôpitaux de Chine, un budget approprié avait été alloué pour faire face aux coûts de maintenance et de gestion de l'équipement ; la maintenance de l'équipement et l'approvisionnement en consommables avaient été confiés aux responsables chinois. Après dix ans toutefois, l'équipement a commencé à montrer des signes d'usure suite à une utilisation intensive. De par le coût élevé de la plupart des éléments concernés, les Chinois étaient dans l'impossibilité d'obtenir les pièces nécessaires pour la maintenance et les remplacements, et ne pouvaient donc effectuer les réparations sans aide extérieure. Une demande de coopération de suivi a donc été présentée au gouvernement japonais. La JICA a alors envoyé une mission chargée d'étudier la manière dont l'équipement était utilisé et les problèmes de dysfonctionnement. Les pièces requises, qui ont pu être identifiées, seront livrées et installées par des ingénieurs spécialisés détachés pour réparer l'équipement défectueux.

Au Pérou, la JICA avait conduit un projet au titre de la coopération technique de projet-type au centre de prévention des séismes de l'Université nationale des sciences de l'ingénieur. Lancé en 1986, ce projet sur cinq ans alliait recherche, développement et transfert de technologie dans des domaines tels que le génie sismique et l'étude des sols. Les machines d'essais universelles, les machines d'essai à la compression et des instruments de contrôle fournis ont été utilisés efficacement sur la durée du projet. Après dix ans toutefois, des défaillances ont commencé à se produire sur certains équipements, empêchant le centre de fonctionner correctement.

Les Péruviens ne disposaient pas des compétences spécialisées requises pour la plupart des réparations. Aussi, la JICA a envoyé une mission d'étude préliminaire chargée

d'identifier les pièces à réparer et d'examiner comment procéder pour les réparations. Suite à la livraison des pièces de rechange, une équipe d'ingénieurs japonais a été détachée. Après avoir remis l'équipement en parfait état de marche, les ingénieurs ont indiqué la marche à suivre pour la maintenance.

Suivi et coopération ultérieure pour le programme de coopération technique de projet-type

Lorsqu'un projet de coopération technique de projet-type arrive à échéance, il peut parfois s'avérer nécessaire d'assurer un certain suivi et d'étendre d'un ou deux ans la période de coopération. Ces mesures sont employées lorsque les objectifs fixés dans certains domaines spécifiques n'ont pu être atteints ou lorsqu'une coopération ultérieure s'avère nécessaire pour parvenir à un développement autonome. Pour redynamiser un projet, la fourniture d'équipements supplémentaires et l'envoi d'experts peut par ailleurs s'avérer nécessaire deux à trois ans après son achèvement.

1. Exemple de suivi de projet

La Thaïlande manquait fortement d'ingénieurs en électronique avec les compétences avancées requises pour l'industrialisation rapide du pays. Pour remédier à cette situation, un projet a été conduit de 1993 à 1998 dans le cadre de la coopération technique de projet-type. Essentiellement, il s'agissait de la mise en place d'un cours d'ingénierie mécatronique au *Pathumwan Technical College*, principale institution d'enseignement supérieur du pays spécialisée dans les études techniques.

Vers la fin de la période de coopération, le collège a acquis le statut d'université sur quatre ans. Pour améliorer les résultats de la coopération, il s'est avéré nécessaire de relever les capacités de recherche du personnel d'enseignement au niveau approprié dans une université et de faire ressortir le nouveau statut de l'institution. Un suivi de projet a donc été assuré sur deux ans, principalement pour renforcer les capacités de recherche du personnel enseignant et pour créer une université disposant de liens étroits avec le monde de l'industrie.

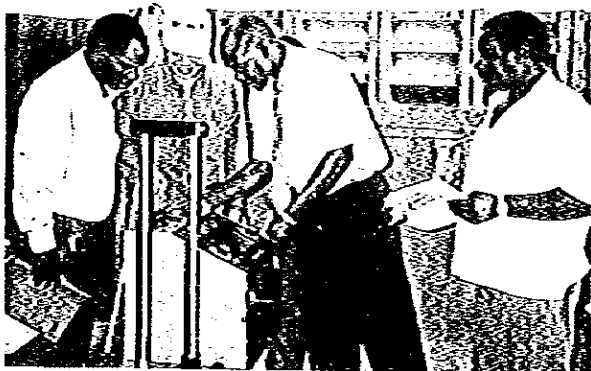
2. Exemple de coopération ultérieure

La réduction de la mortalité infantile est l'un des enjeux prioritaires en Indonésie. De 1989 à 1996, un projet de fabrication de vaccins a été mené pour transmettre les méthodes de fabrication aux sociétés pharmaceutiques d'Indonésie, de sorte que ce pays puisse produire des vaccins contre la polio et la rubéole et ne soit plus tributaire des importations. Grâce à ce projet, l'Indonésie a pu produire ses propres vaccins et même en exporter vers d'autres pays.

En 1999, une coopération ultérieure a été assurée pour le nécessaire entretien et renouvellement de l'équipement fourni durant la période initiale de coopération. L'Indonésie a pu ainsi intégrer les avancées mondiales en matière de méthodes de fabrication de vaccins intervenues depuis 1996.



Suivi de projet
concernant les machines
et l'équipement d'un centre
d'entraide agricole
(Thaïlande).



Suivi du programme d'études de développement

Des études de suivi sont réalisées pour évaluer l'état d'avancement de projets entrepris à la suite d'études de développement, dans le but d'accroître l'efficacité de ces dernières, et les résultats sont pris en compte pour les études suivantes.

Au cours de l'exercice 1999, des études de suivi ont été réalisées sur 1 636 études de développement démarrées après août 1974 et terminées avant la fin de l'année fiscale 1998. Les études ont été classées suivant différentes catégories : pays et région, date d'achèvement, type et secteur. L'état d'avancement des différents projets et la manière dont leurs études ont été utilisées ont été soumis à un contrôle et une analyse, et les propositions d'amélioration ont été réunies dans un rapport. Un compte rendu détaillé a été établi sur la manière dont les résultats des études sont appliqués dans la pratique, et ce pour toutes les études de développement de la dernière décennie.

Au cours de l'exercice 1999, en même temps que les évaluations de suivi, des évaluations ex-post ont été conduites à titre expérimental sur des études de développement concernant 22 projets (Thaïlande, Indonésie, Paraguay et Bolivie).

L'« Etude d'évaluation sur le secteur des transports et de la circulation au Paraguay » en est un exemple.

Une étude de développement axée sur les transports et la circulation – « Etude pour la planification des transports

urbains dans la zone métropolitaine d'Asunción » – a été conduite au Paraguay sur une période de deux ans à partir d'août 1984, afin de résoudre de sérieux problèmes d'encombrements dans la région d'Asunción. Cette étude a conduit à la préparation d'un plan directeur pour lutter contre ces problèmes. Parmi les différentes composantes de ce plan, le réseau de routes à grande circulation et la construction d'une gare routière de voyageurs ont fait l'objet du « Plan de développement des facilités de circulation dans la zone métropolitaine d'Asunción ». Exécuté de septembre 1987 à octobre 1988, ce plan avait pour objectif d'étudier les possibilités de construction de ces deux composantes.

Une étude sur le « plan général de circulation » a été menée de mars 1990 à janvier 1992. Un plan directeur couvrant l'ensemble du pays a été préparé et des propositions énoncées sur le plan de circulation le plus adapté. Ce plan directeur est utilisé depuis pour la planification du trafic à l'échelon national.

Dans l'étude de suivi, des évaluations ont été réalisées sur la durabilité et la faisabilité de telles études. Les enseignements tirés de ces évaluations seront utilisés pour planifier d'autres études à l'avenir.

Suivi du programme des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger

L'évolution des conditions sociales et économiques rend parfois nécessaire des actions complémentaires de coopération sous forme d'envoi de missions bien que le projet soit parvenu à son terme. Dans les cas de ce type, des volon-

taires JOCV sont envoyés en mission individuelle suivant les demandes soumises par le pays récipiendaire afin d'accroître l'impact de la coopération.

Ainsi, dans le cadre du projet de développement intégré du district de Baru (sud des Célèbes, en Indonésie), des missions ont été envoyées tout au long des 5 ans du projet (soit de janvier 1995 à décembre 1999). Des efforts ont été entrepris pour améliorer les conditions de vie en faisant participer la communauté à des activités telles que la fourniture d'eau pour les besoins quotidiens, l'amélioration des installations d'irrigation et la transmission de méthodes de culture des

légumes et d'élevage du bétail. Le gouvernement et la population d'Indonésie ont exprimé leur satisfaction une fois ce projet terminé, mais il est apparu dans le même temps clairement qu'une coopération s'imposait pour que le sentiment de participation et les compétences soient parfaitement intégrés du côté indonésien. D'autres JOCV ont donc été envoyés pour transmettre les principes d'aménagement rural et des méthodes de culture des légumes, des activités qui se poursuivent aujourd'hui. Ceci est un bon exemple de suivi assuré dans le cadre des activités des JOCV.

Recherche



Des ONG participent à une séance sur le "Développement et la consolidation de la paix" lors de la conférence internationale sur le transfert de technologie.



Présentation du programme

Pour répondre aux besoins d'aide dans les domaines essentiels, le donateur doit s'être fait une image bien précise des conditions naturelles, du stade d'évolution des pays en développement et des autres conditions qui leur sont spécifiques.

Caractérisés par une diversité et une complexité croissantes, les thèmes de l'aide vont jusqu'à englober la démocratisation, la consolidation de la paix et la technologie de l'information. Plusieurs nouvelles méthodes sont par ailleurs

introduites, notamment l'approche sectorielle et le développement participatif⁶.

Alors que les conditions présidant à la fourniture de l'aide évoluent, les activités de recherche jouent un rôle important. Dans la perspective d'un renforcement des approches par pays et par régions, elles permettent en effet à la JICA d'évaluer les besoins de chaque pays et d'élaborer des lignes directrices pour une mise en œuvre efficace et productive des projets.

Les activités de recherche sont conduites par des groupes comprenant des spécialistes externes, affiliés pour la plupart à des universités ou à des instituts de recherche,

Gros plan

Groupe d'étude de l'aide sur l'Afrique australe

Contribution au développement de l'Afrique australe, région aux besoins étendus

Depuis l'effondrement du système d'apartheid, on assiste en plusieurs endroits du sud de l'Afrique à l'émergence d'un développement véritable, alimenté par de massifs investissements privés. Ce développement se polarise sur l'actuelle République sud-africaine, qui est le plus grand pays de la région.

Toutefois, cette région a été gravement affectée par l'héritage négatif de l'apartheid et par un déclin sur la scène internationale depuis l'éclatement de la structure qui existait à l'époque de la guerre froide. Plus de 40 % de la population noire est sans travail et l'ordre public est l'un des plus instables au monde. Le Mozambique, qui connaissait un développement économique exceptionnel depuis la fin de la guerre civile, a été dévasté par les effroyables incendies qui ont frappé le pays en mars 2000. D'autres pays sont entrés dans une longue phase de dépression économique : l'Angola et la Namibie sont aujourd'hui en sang après la guerre civile quasi ininterrompue ; le Zimbabwe enfin s'est vu contesté une partie de son territoire. Le développement futur du sud de l'Afrique reste semé d'incompréhensibles embûches.

Le groupe de recherche sur l'aide à l'Afrique australe a été formé au cours de l'exercice 1999 en tant qu'organe de la JICA. Composé de chercheurs de renom sur l'Afrique et d'experts ayant déjà travaillé dans cette région, le groupe s'est livré à des discussions animées sur la manière dont le Japon pouvait coopérer avec l'Afrique australe et plus particulièrement l'Afrique du Sud, la Zambie et le Mozambique.

Deux propositions ressortent du rapport qui résume les résultats de ces débats :

- (1) Une réflexion devrait être engagée sur la contribution à la paix et à la stabilité régionales, sur la mise en valeur des relations de coopération avec les activités économiques du secteur privé et sur la coopération avec cette région sous des pra-

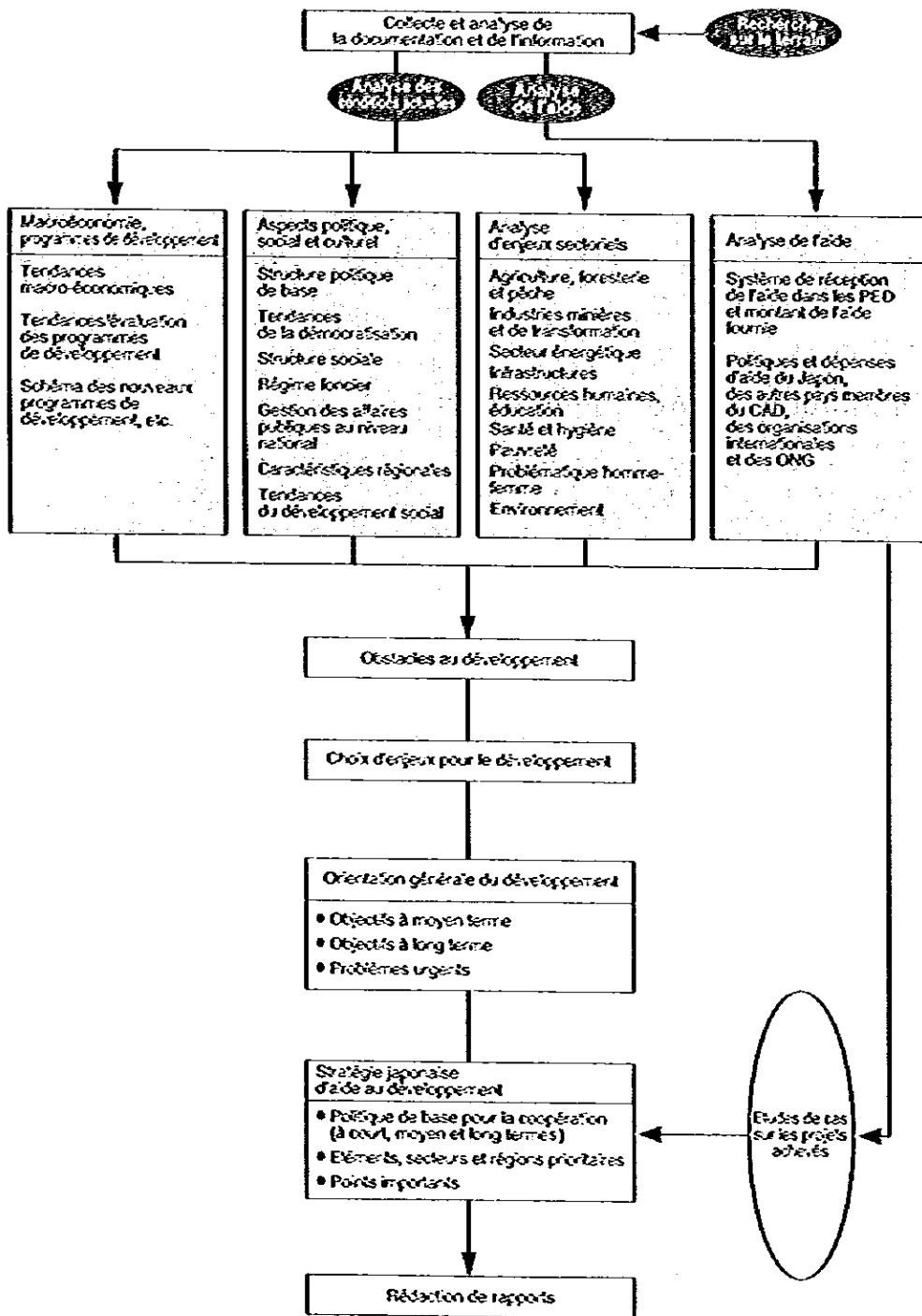


Recherche d'une nouvelle stratégie pour le sud de l'Afrique.

ctives très diverses, notamment celle de l'approfondissement des relations entre l'Asie et l'Afrique.

- (2) Conformément au récent débat sur les activités d'aide, il faut assurer une certaine flexibilité dans l'emploi du personnel et mettre en œuvre de manière efficace les ressources limitées du Japon en matière d'aide, en suivant une approche dynamique libre de toute idée préconçue.

L'Afrique australe est loin du Japon et relativement peu connue des Japonais. Toutefois, nous espérons que les résultats obtenus par ce groupe de recherche pourront servir à l'élaboration d'une politique de l'aide et à l'exécution de projets dans cette région, et qu'ils permettront au Japon de s'investir dans des projets avec un haut degré de valeur ajoutée sur le plan intellectuel.



des experts de la coopération internationale et du personnel de la JICA. Outre leur objectif essentiel qui réside dans l'élaboration de lignes directrices, ces activités contribuent activement à la formation de réseaux entre la JICA et les organisations apparentées.

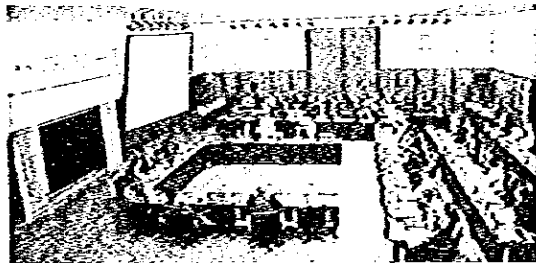
Types d'activités et résultats

Depuis l'exercice 1999, les activités de recherche sont classées en trois catégories : recherche sur la stratégie de projet visant les régions et domaines prioritaires de coopération et les cadres institutionnels ; recherche sur le savoir-faire et les méthodes en matière d'aide et recherche sur les thèmes importants pour la fourniture de l'aide.

Les activités de recherche menées au cours de l'exercice 1999 sont regroupées dans le tableau 3-19.

Le système d'invitation de chercheurs lancé au cours de l'exercice 1999 vise à renforcer les capacités de recherche dans des domaines spécifiques et à constituer un réseau fédérant universités et organismes de recherche.

Le département de recherche de l'Institut de coopération internationale a été scindé en deux sections afin de créer



Séminaire de Tokyo sur l'Indonésie, conférence internationale sur le transfert de technologie.

un système plus efficace. Les approches par pays et par thèmes ont également été renforcées.

Les résultats de ces études trouvent diverses applications : ils livrent des données de base pour l'élaboration de principes directeurs des projets de la JICA, l'amélioration des méthodes de coopération et la préparation des supports d'enseignement pour la formation des experts.

III

Chapitre 3

Tableau 3-19 Résultats des recherches menées au cours de l'exercice 1999

Thématique	Domaine de recherches
Participation du gouvernement local à la coopération internationale (Phase II)	Afrique australe (Afrique du Sud, Zambie, Mozambique) (recherche sur l'aide par pays)
Asie centrale (Ouzbékistan, Kazakhstan, Kirghizistan) (recherche sur l'aide par pays)	Environnement (recherche sur l'aide sectorielle)
Finances	Consolidation de la paix
Délivrance d'un diplôme pour les programmes de formation des ingénieurs	Recherche sur la systématisation de l'expérience acquise lors des projets de développement des ressources humaines (santé maternelle et infantile)
Recherche sur la systématisation de l'expérience acquise lors des projets de développement des ressources humaines (Afrique subsaharienne)	Recherche sur la systématisation de l'expérience acquise lors des projets de développement des ressources humaines (enseignement supérieur)
Expérience du développement dans le domaine de la santé et des soins médicaux au plan régional à Oûrûka et application aux pays en développement	Application des systèmes de télécommunications avancées aux projets d'APD
Méthodes de soutien au programme de développement de l'Afrique	Etudes de cas sur la gestion du cycle du projet
Méthodes d'accès à l'information	Etudes de base sur l'évaluation participative
APD japonaise pour l'Afrique australe	Possibilités de coopération entre le Japon et la Chine dans le cadre de la réforme des entreprises chinoises, de la réforme monétaire, etc.
Réexamen du développement participatif sous l'aspect anthropologique	Coopération internationale dans le cadre de l'analyse des facteurs contribuant à la corruption et des mesures de lutte dans ce domaine
Développement et consolidation de la paix	Séminaire de Tokyo sur l'Indonésie

Recrutement et formation d'experts de la coopération technique

Présentation du programme

Ces dernières années, la coopération avec les pays en développement s'est plutôt focalisée sur les moyens de soutenir le développement de manière globale par un riche assortiment de politiques. L'accent a été mis sur l'autonomie (appropriation*) des pays récipiendaires et la collaboration (partenariat) avec d'autres organisations d'aide concernant des thèmes tels que la réduction de la pauvreté, la démocratisation et les améliorations des systèmes juridiques. L'introduction de la technologie de l'information a par ailleurs apporté des modifications dans les méthodes d'aide.

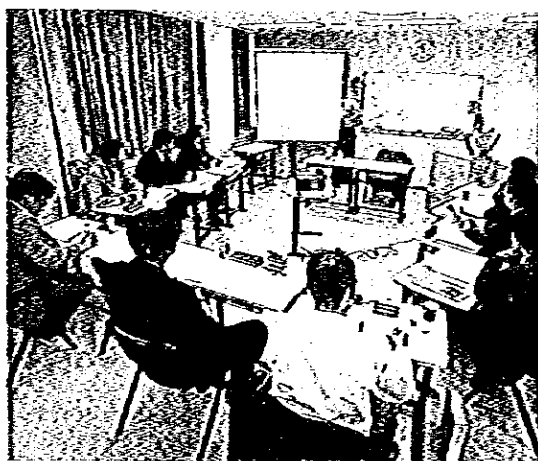
Toutefois, même si le contenu et les méthodes de l'aide se diversifient, la base reste en définitive le développement des ressources humaines. Les liens personnels prennent en effet plus d'importance que jamais. Les personnes qui s'engagent dans la coopération doivent disposer d'une expérience servie par des compétences et un savoir-faire. Elles doivent non seulement maîtriser les méthodes et les mécanismes de l'aide, mais aussi avoir une parfaite connaissance des conditions prévalant dans le pays récipiendaire et être capables d'établir des plans en coordination avec les homologues* et les organisations apparentées.

La méthode de recrutement et éventuellement de formation des experts et autres personnes appelées à participer à des activités d'aide est donc une condition importante pour garantir la fourniture d'une coopération efficace et de qualité. Au sein de la JICA, ces rôles sont assumés par le département de l'affectation des ressources humaines et l'Institut de coopération internationale, qui sont tous deux activement engagés dans le recrutement et la formation de personnel.

Contenu du programme

Préparation des experts

Les experts possédant des compétences générales et spécialisées suivent une des formations ci-après qui les préparent à répondre aux besoins des pays récipiendaires.



Formation d'experts de la coopération technique.

1. Formation des experts

Les cours suivants concernent principalement les experts en poste à l'étranger pour un an ou plus :

(1) Stages en groupe avant affectation

Les experts suivent ce stage avant leur départ. Le programme comprend deux semaines de formation générale sur des aspects tels que les conditions locales et la surveillance médicale ainsi que trois semaines d'apprentissage d'une langue. Au cours de l'exercice 1999, ce stage a eu sept éditions.

L'accent est mis avant tout sur le développement des techniques de communication dans les régions en développement, par une appréciation de cultures différentes et le recours à des méthodes de présentation.

Au cours de l'exercice 1999, 973 personnes, dont 782 experts et 191 conjoints, ont participé à ce stage.

(2) Formation linguistique et technique supplémentaire

Des cours sont organisés à titre individuel pour les experts qui ont besoin d'améliorer leurs capacités linguistiques. Cette formation a été dispensée à 36 personnes au cours de l'exercice 1999. Pour améliorer les capacités de communication, un système d'enseignement des langues locales existe dans les pays d'affectation. Au cours de l'exercice 1999, 110 personnes en ont bénéficié dans 20 pays.

Une formation technique personnalisée est également prévue dans des institutions japonaises compétentes pour développer ou compléter les connaissances techniques des experts. Au cours de l'exercice 1999, 60 personnes ont bénéficié de cette formation.

2. Formation d'experts de la coopération technique

Ce type de cours doit permettre aux personnes qui seront bientôt affectées à l'étranger comme experts d'acquies toutes les connaissances et compétences requises. Durant l'exercice 1999, ce stage de 9 semaines a été organisé 3 fois et 154 personnes y ont participé. La liste des stages organisés figure dans le tableau 3-20.

3. Formation approfondie en matière de coopération technique

Cette formation s'adresse en particulier aux chefs et coordinateurs de projets dans le cadre de la coopération technique de projet-type. Une formation axée sur l'administration de projets est dispensée dans le cadre des stages avant affectation.

Au cours de l'exercice 1999, ce stage d'environ deux semaines a été organisé deux fois et 42 personnes y ont participé. Le stage était exclusivement destiné aux coordinateurs et centré sur la gestion de projets.

4. Liens avec les administrations locales et le développement des ressources humaines

(1) Formation à la gestion en matière de coopération internationale pour les agents d'administrations locales
 Cette formation est destinée au soutien de la coopération internationale assurée par les administrations locales et se compose d'un stage de formation pratique d'une semaine et d'un stage optionnel de formation linguistique de trois semaines. Au cours de l'exercice 1999, trois sessions ont été organisées à l'Institut de coopération internationale à Tokyo et une session au Centre international d'Osaka. Au total, 83 personnes ont participé aux stages.

(2) Formation conjointe des ONG et de la JICA
 Cette formation, qui a été dispensée à 17 personnes d'ONG japonaises et 15 membres de la JICA en juillet 1999, avait pour objectif de permettre aux ONG et à la JICA d'étudier leurs méthodes respectives de gestion de projets et de renforcer les liens de part et d'autre.

(3) Atelier conjoint des ONG et de la JICA
 Afin de renforcer la compréhension des activités respectives des ONG et de l'APD, onze ONG d'Okinawa et de Kyushu se sont réunies en janvier 2000 à Okinawa pour un atelier.

(4) Formation de ressources humaines pour la coopération internationale
 Cette formation s'est déroulée sur une période de deux semaines en mars 1999 à Okinawa et aux Philippines. Elle avait pour objectif de mieux faire comprendre la coopération internationale et de former du personnel capable de prendre part à l'avenir à des activités liées à ce thème. Elle a été suivie par 28 personnes, notam-

ment par le personnel de l'administration préfectorale d'Okinawa, des employés d'organismes d'échanges internationaux et des étudiants diplômés.

5. Spécialistes juniors

Cette formation est destinée spécifiquement à des jeunes ayant acquis une expérience internationale (par exemple à titre de JPO* ou de volontaire JOCV) recrutés et formés pour jouer un rôle d'expert ou autre au sein de la coopération technique. Ils ont été 15 nouvellement recrutés au cours de l'exercice 1999 et au total 80 personnes ont suivi un stage pratique au Japon et à l'étranger.

6. Formation à long terme à l'étranger

Cette formation s'adresse au personnel du secteur privé et des ministères du gouvernement, aux anciens JOCV et au personnel de la JICA ; son but est de former les personnes qui participeront à la coopération internationale. Les stagiaires acquièrent le savoir-faire requis pour intervenir ensuite comme des experts aux fonctions d'animateur, disposant à égalité de compétences pratiques et théoriques.

Au cours de l'exercice 1999, 33 personnes ont été envoyées jusqu'à deux ans dans des établissements d'enseignement ou de recherche de pays industrialisés et de PED.

Parmi elles figuraient 12 membres du secteur privé (notamment d'anciens JOCV), 12 fonctionnaires et 9 membres du personnel de la JICA. Les sujets étudiés concernaient le développement de l'agriculture et des villages ruraux dans les PED, le développement régional, la protection de l'environnement, la santé et l'hygiène publique et l'éducation. Les études ont été menées dans des établissements d'enseignement supérieur et de recherche en Europe et aux États-Unis ainsi que dans les bureaux d'organismes internationaux au Bangladesh et aux Philippines.

Après avoir terminé leur formation, les stagiaires reviennent au Japon et prennent part aux projets de la JICA en tant qu'experts de la coopération technique ou sont envoyés dans des PED dans le cadre de missions d'étude.

7. Mise en œuvre d'un système interne

Dans le cadre de ce système, des étudiants diplômés ayant choisi l'aide au développement comme sujet de recherche et qui figurent parmi les candidats les plus susceptibles de participer aux projets d'aide à l'avenir, ont la

III

Chapitre 3

Renforcement des activités de soutien à la mise en œuvre des projets / Recrutement et formation d'experts de la coopération technique

Tableau 3-20

Stages de formation organisés pour les experts de la coopération technique au cours de l'exercice 1999

Indonésie (PAPASIA)	Indonésie (PAPASIA)	Indonésie (PAPASIA)
Agriculture générale	Mieux forestiers	Infrastructure des villages ruraux
Industrie et développement énergétique	Conservation du milieu marin	Forêt/écologie
Enseignement technique et formation professionnelle	Infrastructures*	Infrastructures
Environnement global et évaluation du milieu	Hygiène de l'environnement	Enseignement technique et formation professionnelle
Soins de santé primaires*	Population et santé génésique*	Éducation
Lutte contre la pauvreté intégrant la différenciation homme-femme*	Méthodes d'étude des catégories sociales et de la différenciation homme-femme	Mieux urbains et mesures de lutte contre la pollution
	Mesures de prévention des maladies infectieuses (2 au 27 août)	Soutien au développement des systèmes juridiques

possibilité de suivre une formation pratique pour acquérir une meilleure compréhension de la coopération internationale. Une formation de ce type a été dispensée au cours de l'exercice 1999 à 27 personnes, parmi lesquelles 10 ont étudié dans 8 bureaux de représentation à l'étranger, notamment en Thaïlande et en Inde, et 17 ont étudié au Japon, notamment à Tokyo et à Osaka.

Recrutement des experts

Les dispositifs ci-dessous ont été mis en place pour pouvoir réagir rapidement aux demandes d'envoi d'experts soumises par les pays en développement.

1. Spécialistes du développement

Des experts disposant d'une grande expérience de l'assistance technique et de hautes qualifications sont recrutés pour des postes clés touchant à des activités à l'étranger (notamment comme chefs de projets de coopération technique de projet-type) ou au Japon (responsables de programmes pour des études de développement, organisateurs de stages de formation ou directeurs d'études et de recherches).

Au cours de l'exercice 1999, 94 spécialistes du développement sont en poste.

2. Conseillers spéciaux

Ces conseillers sont recrutés surtout parmi les experts qui sont rentrés au Japon et attendent une nouvelle affectation outre-mer ; 39 nouveaux conseillers spéciaux ont été recrutés au cours de l'exercice 1999.

3. Conseillers techniques spécialisés

Des experts confirmés et hautement spécialisés, disposant d'une grande expérience dans le domaine de la coopération internationale sont recrutés pour donner des conseils sur un vaste ensemble de questions techniques. Trois experts-conseils sont employés à l'heure actuelle pour couvrir le développement dans les trois domaines que sont le secteur social, le secteur des mines et des industries de transformation et le secteur agricole.

4. Enregistrement des experts

Les personnes qui souhaitent participer à des activités en tant qu'experts sont inscrites sur un registre, de manière à pouvoir organiser dans les plus brefs délais des affectations à l'étranger en cas de besoin. A la fin de l'exercice 2000, 3 028 personnes étaient inscrites.

5. Recrutement ouvert au public

(1) Recrutement général

Les besoins des pays en développement sont marqués ces dernières années par une complexité et une diversité accrues. Parmi les problèmes urgents de ces pays figurent le soutien aux femmes dans les villages d'agriculteurs et de pêcheurs et les conseils de gestion aux PME. Pour garantir une coopération efficace dans ces conditions, les experts doivent être recrutés dans le secteur privé. Deux campagnes de recrutement ouvertes au public ont été organisées au cours de l'exercice 1999

et 42 experts ont été recrutés.

(2) Recrutement d'experts pour l'apport d'une aide financière d'urgence à l'ANASE

Face à la crise financière en Asie déclenchée par la dépréciation du baht thaïlandais en 1997, le gouvernement japonais a proposé la "Nouvelle initiative Miyazawa".

Afin de soutenir cette initiative en personnel, des experts ont été recrutés pour qu'ils apportent une aide urgente aux secteurs financiers publics et privés dans les pays de l'ANASE. Onze experts ont été recrutés au cours de l'exercice 1999.

6. Associations régionales de liaison pour la coopération internationale

Des associations régionales de liaison pour la coopération internationale sont mises en place par les antennes et les centres de la JICA au Japon. Elles ont pour mission de resserrer les liens entre les experts à leur retour au Japon après un détachement à l'étranger, de renforcer l'ouverture à la communauté internationale dans les régions du Japon et de promouvoir une meilleure connaissance de la coopération internationale auprès du grand public.

Fin mars 2000, 40 associations régionales de liaison regroupaient environ 2 800 membres. Une réunion du comité central a été organisée en juillet 1999.



La formation des experts de la coopération technique comporte deux sessions d'étude à l'étranger.

Appui aux activités des experts



Expert présentant un exposé aux vulgarisateurs sanitaires régionaux (Bolivie).

III

Chapitre

Renforcement des activités de soutien à la mise en œuvre des projets / Appui aux activités des experts

Présentation du programme

Pour les experts détachés dans les régions en développement aux conditions de vie réputées difficiles, bénéficier d'un environnement de travail salubre et sans risques – grâce à une bonne gestion de la santé et des indemnités d'accident – est tout aussi important que des compensations financières. Ces considérations, essentielles pour le recrutement des experts et le maintien de leur moral, sont les garanties d'une coopération technique de qualité.

Créé par la JICA durant l'exercice 1999, le département de l'affectation des ressources humaines est la pièce maîtresse chargée d'assurer le soutien intégré aux experts, depuis la formation en groupe avant leur détachement jusqu'à leur retour au Japon.

Dispositions et prestations sociales

1. Rémunérations, allocations, etc.

Les experts perçoivent des indemnités d'affectation à l'étranger et des rémunérations au Japon :

(1) Indemnités d'affectation à l'étranger

Dans l'exercice de leurs fonctions, les experts en mission à long terme reçoivent des indemnités d'affectation, de subsistance, d'isolement géographique, des allocations familiales, scolaires ainsi qu'une prime de langue et une prime de spécialisation, alors que les experts en mission à court terme reçoivent des indemnités de déplacement, une prime de langue et une prime de spécialisation.

(2) Rémunérations au Japon

En fonction de sa catégorisation au Japon, l'expert perçoit un traitement sur barème national ou une rémunération en poste par l'organisation à laquelle il appartient. Au cours de l'exercice 1999, la rémunération en poste a été révisée pour refléter les changements de structure salariale affectant le personnel du service public.

2. Système de retour temporaire au Japon financé par l'Etat

Un expert en mission à long terme envoyé pour deux ans ou plus dans des pays aux conditions de vie particulièrement difficiles est autorisé à s'absenter temporairement et à revenir au Japon afin de récupérer et de passer un bilan de santé. Après un an, il peut rentrer pour participer à un symposium ou une conférence d'une association universitaire à laquelle il appartient. Si son conjoint ou un membre de sa famille vient à décéder durant son affectation, il peut revenir au Japon pour assister aux funérailles.

3. Système de déplacements pour raisons de santé

Les experts affectés sur de longues périodes dans des pays aux conditions de vie particulièrement difficiles sont autorisés à effectuer des déplacements pour raisons de santé (bilans de santé, récupération, etc.). Les experts en mission à long terme travaillant dans une zone de haute altitude bénéficient du droit à des voyages réguliers dans une région de basses terres.

4. Visites des conjoints et des enfants

Pour le bien-être physique et mental des experts affectés à long terme et contraints de vivre séparés de leurs conjoints et de leurs enfants, les deux dispositions suivantes ont été prévues :

(1) Visites temporaires des enfants

Cette disposition permet aux experts en mission à long terme de faire venir leurs enfants durant les vacances scolaires au Japon.

(2) Visites des conjoints dans les régions impaludées

Les experts envoyés seuls dans les régions impaludées situées dans des pays aux conditions de vie particulièrement difficiles peuvent inviter leurs conjoints sur place pour une durée déterminée.

5. Soins de santé

Les médecins et le personnel infirmier du centre médical du siège de la JICA peuvent être consultés par les experts et leurs familles. Chaque personne envoyée à

l'étranger est soumise à un examen médical et à un bilan de santé complet avant, pendant et après son détachement. Dans le cadre du système de soins de santé à l'étranger, une équipe-conseil constituée essentiellement de médecins et de personnel infirmier est envoyée dans chaque pays d'affectation.

Pour renforcer ce dispositif, des infirmiers ou infirmières (appelés "administrateurs ou administratrices sanitaires") se tenant à la disposition des experts et de leurs familles sont affectés dans huit bureaux de représentation. Ce système doit être étendu à d'autres bureaux.

Les experts envoyés dans l'un des 102 pays classés en tant que zone aux conditions sanitaires particulièrement difficiles en 2000, ont droit au transport d'urgence dans des centres hospitaliers polyvalents en cas de blessures ou maladies justifiant une telle intervention.

6. Mesures de sécurité

Des réunions consultatives de liaison consacrées à la sécurité des experts sur le terrain sont organisées principalement au niveau des bureaux de représentation de la JICA, afin de recevoir et d'échanger des informations. Un réseau de liaison d'urgence a été établi entre les bureaux à l'étranger.

Dans les régions où les problèmes de sécurité sont particulièrement aigus, la JICA finance l'achat de matériel de télécommunications (système Inmarsat, réseau Iridium, téléphones portables) pour des messages urgents ainsi que de systèmes d'alarme et de protection. Elle finance également l'emploi de personnel de sécurité.

Des agents de sécurité ont été affectés pour donner des instructions au personnel de la JICA en matière sécuritaire. Des équipes-conseils sont par ailleurs envoyées dans les pays d'affectation.

7. Indemnités d'accident

Des mesures spéciales, telles que la cotisation à un régime d'indemnisation pour les assurés victimes d'accident du travail financé par l'Etat japonais, couvrent les experts durant l'affectation à l'étranger.

8. Association d'aide mutuelle

L'Association d'aide mutuelle a été constituée par la JICA pour assurer des conditions de vie stables et améliorer le bien-être des experts à l'étranger. Cette société rembourse les frais médicaux suite à des accidents ou maladies durant l'affectation et fournit une prestation en cas de décès d'un expert pendant son détachement à l'étranger. L'association est financée par des versements des experts et des dons de la JICA. Elle participe à des projets de protection sociale, tels que la distribution de cadeaux en signe de solidarité lors de catastrophes et l'apport de fournitures médicales d'urgence ou encore à d'autres activités, notamment le transport d'urgence en cas de besoin.

Tableau 3-21

Système de rémunération et de protection sociale des experts

Rémunérations, allocations, etc.	Régime japonais	Indemnités d'affectation
		Indemnités de subsistance
		Allocations familiales
		Allocations sociales
		Prime de langue
		Prime d'éloignement géographique
		Prime de spécialisation
		Rémunération en poste
		Traitement sur base nationale
		Retour temporaire au Japon pour un congé
Système d'assistance sociale	Couverture sociale	Retour temporaire au Japon pour participation à une conférence
		Voyage pour raisons de santé
		Voyage pour raisons de santé, emploi en haute altitude
		Visite des enfants
		Visite du conjoint dans les régions impopulées
		Indemnités en cas d'accident durant le voyage vers le pays d'affectation, dans le cadre du travail ou des déplacements vers le lieu de travail
		Versements du plan d'aide mutuelle
		Aide supplémentaire pour l'emploi du personnel de sécurité
		Améliorations du cadre de vie
		Système de sécurité sociale

* Ne s'applique pas nécessairement à toute affectation.